

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2021

RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNUEL DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GRASSE

SOMMAIRE

4 LE MOT DU PRÉSIDENT
LES ELUS
L'AGGLO
LES MOYENS GÉNÉRAUX

34 L'ACTION SOCIALE
La petite enfance
Le maintien à domicile
La jeunesse

48 LA PROTECTION DE NOTRE
ENVIRONNEMENT
Environnement
L'énergie – le climat
La collecte et le tri des déchets ménagers

60 UNE DYNAMIQUE CULTURELLE
ET SPORTIVE
Les affaires culturelles
Les musées
Les sports

86 L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE
Les projets d'aménagement – Le foncier
Les transports et mobilités durables
Sillages

100 LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE
L'accompagnement des entreprises
La promotion de l'agriculture
Le CTE

110 ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :
GRASSE CAMPUS

116 L'HABITAT ET LE
RENOUVELLEMENT URBAIN
L'habitat
Le renouvellement urbain
Le logement social

126 L'EMPLOI, L'INSERTION
et l'ESS
L'emploi et le PLIE
L'ESS

134 LES SOLIDARITÉS
Prévention
Politique de la ville
Développement du Haut-Pays
France Services

140 LE TOURISME

146 LES SERVICES TECHNIQUES

152 L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

LE MOT DU PRÉSIDENT



Le lien social est une priorité.

La solidarité nous guide au quotidien.

2021, l'année de la transition

L'arrivée de la COVID-19 a bouleversé nos quotidiens. La gestion d'une crise de cette ampleur a, de fait, révélé des défaillances à corriger, mais aussi des forces sur lesquelles capitaliser. Si d'un côté, nous observons de manière objective l'apparition de certaines fragilités, nous constatons de l'autre les nombreux défis qui en découlent. Ce sont de réelles opportunités de développement à saisir, tant pour nos entreprises, nos territoires et leurs dirigeants qu'à l'échelle de notre vie quotidienne.

Entre gestes barrières, port du masque, tests PCR,... les rapports sociaux et humains ont évolué. De la difficulté est née une formidable solidarité collective dont nous pouvons être fiers. Chacun, pas à pas et à

Lorsque c'était possible, l'administration a développé l'utilisation des nouvelles technologies, l'accès aux services à distance, le télétravail... Les grands travaux ont été poursuivis, je pense au parking multimodal à Mouans-Sartoux et à la salle sportive de Valderoure. Des actions plus modestes et non moins importantes, d'autant plus pour le lien social, ont été maintenues : rencontres et animations diverses, formations environnementales, portages de repas, lancement de la réserve intercommunale de sécurité civile, innovation culturelle avec la Micro-folie, augmentation de notre flotte de Vélo à Assistance Electrique... Tout citer m'est impossible, cela n'enlève en rien l'importance du travail réalisé au sein de toutes nos compétences. Nous pouvons être satisfaits de ce que nous avons accompli dans un contexte complexe et en perpétuel mouvement.

son échelon, a contribué à protéger ses proches, ses habitants ou ses administrés, et les valeurs qui lui tenaient à cœur.

2021 est aussi l'année du décès de Jean-Paul Henry, maire de Valderoure et ancien conseiller communautaire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse. Un Homme avec un grand H, dont l'altruisme a beaucoup apporté à notre administration. Nos pensées vont à ses proches.

Enfin, je tiens à remercier les élus et élues, les agents et agentes de la Communauté d'Agglomération pour leur investissement professionnel au cours de cette période.

Nul ne connaît l'avenir, mais nous savons à présent que nous pouvons avancer main dans la main pour faire évoluer notre territoire et son cadre de vie de manière favorable.

Jérôme VIAUD

Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Maire de Grasse

Vice-président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes



UN TERRITOIRE À PRÉSERVER...

Equilibre nature, habitat, économie, proximité...

" DE LA DIFFICULTÉ EST NÉE UNE FORMIDABLE SOLIDARITÉ COLLECTIVE DONT NOUS POUVONS ÊTRE FIER. "

LES MEMBRES DU BUREAU

Élu par le conseil communautaire, le bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse se compose du Président, de 15 Vice-présidents ainsi que de 10 membres, chacun disposant de délégations spécifiques. Tous les maires y sont représentés.

Le Bureau débat sur les dossiers majeurs et prépare les délibérations du conseil communautaire. Il prend également des décisions par délégation de ce conseil communautaire.



**70 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ET 26
ÉLUS MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**



Jérôme VIAUD

Président
Maire de Grasse



Jean-Marc DELIA

1^{er} Vice-président en charge
des finances, de la gestion des
déchets et de la jeunesse
Maire de St-Vallier-de-Thiery



Pierre ASCHIERI

Vice-président en charge
de la commission locale
d'évaluation des charges
transférées
Maire de Mouans-Sartoux



Claude BOMPAR

Vice-président en charge du
développement numérique
Maire de Séranon



Pierre BORNET

Vice-président en charge de la
santé, du maintien à domicile
et des personnes âgées
Maire de Cabris



Dominique BOURRET

Vice-présidente en charge de la
politique de la ville et de la culture
Conseillère municipale Ville de Grasse



Marino CASSEZ

Vice-président en charge de
l'environnement
Maire de Gars



Christian ORTEGA

Vice-président en charge
du développement économique
Maire de La Roquette-sur-Siagne



Michèle PAGANIN

Vice-présidente en charge de
l'aménagement du territoire
Maire d'Auribeau-sur-Siagne



Marie-Louise GOURDON

Vice-présidente en charge de
l'habitat, du logement et de
l'égalité femme-homme
Adjointe à Mouans-Sartoux



Jean-Louis CONIL

Membre du Bureau en charge
de la protection des forêts et
filiales bois
Maire d'Amirat



Yves FUNEL

Membre du Bureau en charge
du développement des
stations
Maire de Caille



Ismaël OGEZ

Membre du Bureau en charge
de l'écotourisme
Maire de Briançonnet



**Philippe SAINTE ROSE
FANCHINE**

Vice-président en charge des
travaux et délégation de maî-
trise d'ouvrage
Maire de Peymeinade



Florence SIMON

Vice-présidente en charge des
milieux aquatiques et préven-
tion des inondations (GEMAPI)
et risques majeurs
Maire de Pégomas



Christian ZEDET

Vice-président en charge du
juridique, de l'éthique et de
l'aide aux victimes
Maire de Saint-Cézaire-sur-
Siagne



Ludovic SANCHEZ

Membre du Bureau en charge
de l'artisanat
Maire du Mas



Claude SERRA

Membre du Bureau en charge
des mobilités et transports
Président de la régie
d'exploitation SILLAGES
Maire du Tignet



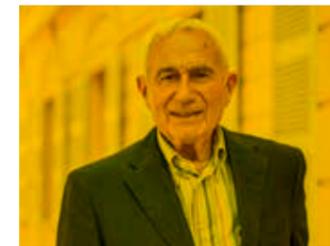
David VARONNE

Retrait de sa délégation «
Energies renouvelables » par
arrêté du Président le 1^{er} juillet -
AR20201_005
Maire d'Andon



Raoul CASTEL

Membre du Bureau en charge
de l'agriculture
Maire de Collongues



Claude CEPPI

Membre du Bureau en charge
des activités de pleine nature
et de montagne
Maire de Saint-Auban



Henri CHRIS

Membre du Bureau en charge
de l'agro-pastoralisme
Maire d'Escagnolles



Jean-Paul HENRY

Vice-président décédé le 04
juillet. Il était en charge de :
Emploi et Economie sociale et
solidaire -



Jean-Marc MACARIO

Vice-président en charge de la
petite enfance
Maire de Spéracèdes



Gille RONDONI

Vice-président en charge des
sports
Adjoint à la Ville de Grasse



Gérard BOUCHARD

Membre du Bureau en charge
de l'hébergement et gîtes de
montagne
Maire des Mujouls



Bernard ROUX

Membre du bureau (depuis le
04 novembre - DL2021_190)
remplace au bureau
Jean-Paul HENRY



COMMISSIONS THÉMATIQUES

► 13 Commissions Thématiques

- Jeunesse, Petite Enfance, Maintien à domicile
- Aménagement
- Habitat Logement
- Mobilités et transports
- Gestion des déchets et énergie
- Développement économique, enseignement supérieur, agriculture, tourisme
- Finances et Performance publique
- Développement numérique
- Environnement
- Emploi, Economie sociale et solidaire, solidarités, politique de la ville et santé
- Culture
- Sports
- GEMAPI et Prévention des Risques

LES MEMBRES DU CONSEIL

TITULAIRES

Amirat • Monsieur Jean-Louis CONIL
Andon • Monsieur David VARRONE
Auribeau-sur-Siagne • Monsieur Gilbert EININGER
Auribeau-sur-Siagne • Madame Michèle PAGANIN
Briançonnet • Monsieur Ismaël OGEZ
Cabris • Monsieur Pierre BORNET
Caille • Monsieur Yvon FUNEL
Collongues • Monsieur Raoul CASTEL
Escagnolles • Monsieur Henri CHIRIS
Gars • Monsieur Marino CASSEZ
Grasse • Monsieur Jérôme VIAUD
Grasse • Monsieur Ali AMRANE
Grasse • Monsieur Philippe BONELLI
Grasse • Madame Aline BOURDAIRE
Grasse • Madame Dominique BOURRET
Grasse • Madame Catherine BUTTY
Grasse • Madame Marie CHABAUD
Grasse • Madame Muriel CHABERT
Grasse • Madame Magali CONESA
Grasse • Madame Valérie COPIN
Grasse • Madame Laurence COSTE
Grasse • Monsieur Jean-Paul CAMERANO
Grasse • Monsieur Stéphane CASSARINI
Grasse • Monsieur Cyril DAUPHOUD
Grasse • Monsieur Nicolas DOYEN
Grasse • Madame Anne-Marie DUVAL
Grasse • Monsieur Paul EUZIERE
Grasse • Monsieur Jean-Marc GARNIER
Grasse • Madame Karine GIGODOT
Grasse • Monsieur Patrick ISNARD
Grasse • Madame Claude MASCARELLI
Grasse • Monsieur Roger MISSENTI
Grasse • Monsieur Christophe MOREL
Grasse • Madame Nicole NUTINI
Grasse • Madame Annie OGGERO-MAIRE
Grasse • Monsieur Pascal PELLEGRINO
Grasse • Monsieur Serge PERCHERON
Grasse • Monsieur Gilles RONDONI
Grasse • Monsieur François ROUSTAN
La Roquette-sur-Siagne • Monsieur Christian ORTEGA
La Roquette-sur-Siagne • Madame Sylvie MORLIERE
La Roquette-sur-Siagne • Monsieur Robert NOVELLI
Le Mas • Monsieur Ludovic SANCHEZ
Le Tignet • Monsieur Claude SERRA

Le Tignet • Madame Brigitte LUCAS
Les Mujouls • Monsieur Gérard BOUCHARD
Mouans-Sartoux • Monsieur Pierre ASCHIERI
Mouans-Sartoux • Madame Annie FRECHE
Mouans-Sartoux • Madame Marie-Louise GOURDON
Mouans-Sartoux • Monsieur Christophe MARTELLO
Mouans-Sartoux • Monsieur Roland RAIBAUDI
Mouans-Sartoux • Madame Christiane REQUISTON
Pégomas • Madame Florence SIMON
Pégomas • Monsieur Marc COMBE
Pégomas • Madame Julie CREACH
Pégomas • Madame Martine UBALDI
Pégomas • Monsieur Alain YBERT
Peymeinade • Monsieur Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE
Peymeinade • Monsieur Marc BAZALGETTE
Peymeinade • Monsieur Gérard DELHOMEZ
Peymeinade • Madame Odile DESPLANQUES
Peymeinade • Madame Catherine SEGUIN
Saint-Auban • Monsieur Claude CEPPI
Saint-Cézaire-sur-Siagne • Monsieur Christian ZEDET
Saint-Cézaire-sur-Siagne • Madame Marie AMMIRATI
Saint-Cézaire-sur-Siagne • Monsieur François FERRY
Saint-Vallier-de-Thiery • Monsieur Jean-Marc DELIA
Saint-Vallier-de-Thiery • Madame Pauline LAUNAY
Séranon • Monsieur Claude BOMPAR
Spéracèdes • Monsieur Jean-Marc MACARIO

SUPPLÉANTS

Amirat • Monsieur Patrick TOSELLO
Andon • Madame Marie-Hélène CABRI-CLOUET
Briançonnet • Monsieur Raymond CARLIN
Cabris • Madame Caroline COLLET
Caille • Madame Marie-Christine PEYROUTOU
Collongues • Monsieur Joseph GARELLO
Escagnolles • Madame Geneviève PISCITELLI
Gars • Madame Myriam NOCERO
Le Mas • Monsieur Christian VOIRIN
Les Mujouls • Madame Germaine GERMAIN
Saint-Auban • Madame Françoise PASCAL
Séranon • Monsieur Michel CHARABOT
Spéracèdes • Madame Martine MAUBERT-REY
Valderoure • Monsieur Bernard ROUX

NOS COMPÉTENCES

Obligatoires

- ▶ **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** : actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 du code général des collectivités territoriales ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ;
- ▶ **AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE** : schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ; définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire au sens de l'article L. 300-1 du code de l'urbanisme ; organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L.3421-2 du même code ;
- ▶ **ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT** : programme local de l'habitat ; politique du logement d'intérêt communautaire ; actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ; réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ; action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ; amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire ;
- ▶ **POLITIQUE DE LA VILLE** : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville ;
- ▶ **GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS**, dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du code de l'environnement ;
- ▶ **ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE** : création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1^{er} de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage ;
- ▶ **COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS** des ménages et déchets assimilés.
- ▶ **ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**, dans les conditions prévues à l'article L. 2224-8 du code général des collectivités territoriales.
- ▶ **GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES**, au sens de l'article L. 2226-1, du code général des collectivités territoriales.



- ▶ **199 DÉLIBÉRATIONS + 2 motions**
- ▶ **7 CONSEILS**
- ▶ **16 BUREAUX et 40 décisions**

Facultatives

- ▶ **PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE** : lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ;
- ▶ **CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS** d'intérêt communautaire ;
- ▶ **ACTION SOCIALE** d'intérêt communautaire ;
- ▶ **CRÉATION ET GESTION DE MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC** et définition des obligations de service au public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.
- ▶ **ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT SUIVANTES** :
 - Production d'énergie sur les sites et équipements affectés aux compétences de la communauté d'agglomération en vertu de l'article L.2224-31 du code général des collectivités territoriales ;
 - Organisation et soutien aux initiatives d'actions éducatives et de formations en matière de développement durable ;
 - Accompagnement technique des communes sur les problématiques environnementales ;
 - Réflexion sur la mise en œuvre des paiements pour service environnemental ;
- ▶ **ACTIONS DE PRÉVENTION DES RISQUES SUIVANTES** :
 - Accompagnement technique des communes pour l'élaboration de leurs études préalables et documents réglementaires liés aux risques : transport de marchandises de produits dangereux (TMD), plan communal de sauvegarde (PCS), document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) ;
 - Création et gestion d'une réserve intercommunale de sécurité civile.
- ▶ **ACTIONS EN FAVEUR DE LA GESTION DE L'EAU HORS COMPÉTENCE GEMAPI** :
 - Suivi et animation de la démarche du schéma d'aménagement des eaux (SAGE) de la Siagne ;
 - Suivi de la démarche du dispositif NATURA 2000 Gorges de la Siagne.
- ▶ **ACTIONS EN FAVEUR DE L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE SUIVANTES** :
 - Actions de développement numérique : mise en œuvre ou soutien des actions ou projets en faveur du développement de l'écosystème numérique sur son territoire et de l'innovation par les usages numériques ;
 - Actions favorisant l'accès et la pratique des savoirs numériques : coordination et animation du réseau des établissements publics numériques du territoire ;
 - Organisation des événements destinés à promouvoir les usages des technologies numériques ;
 - Aménagement numérique du territoire : établissement et exploitation des infrastructures et des réseaux de communications électroniques, conformément aux termes de l'article L.1425-1 du code général des collectivités territoriales.

Facultatives

► POLITIQUE CULTURELLE :

- Enseignement artistique : soutien et développement de l'enseignement artistique du 3^{ème} cycle long et professionnalisant reconnu ;
- Education Artistique et culturelle : favoriser les actions et initiatives d'Education Artistique et Culturelle à destination du jeune public lorsqu'elles touchent au moins trois communes de l'agglomération ;
- Spectacle Vivant (danse, cirque, théâtre, musique): soutien à l'accueil d'artistes professionnels en résidence d'implantation ou de création sur le territoire ; soutien aux projets et manifestations culturelles touchant au moins trois communes de l'agglomération situées en Zone de Revitalisation Rurale et/ou dans les quartiers prioritaires ;
- Lecture publique : coordination et soutien d'actions culturelles en lien avec les médiathèques et bibliothèques du territoire, coordination pour une mise en réseau de la lecture publique ;
- Patrimoine : soutien aux actions de valorisation du patrimoine dans le cadre de labels nationaux et internationaux ;
- Art et artisanat : valorisation des artistes et artisans d'art par le biais de manifestation(s) organisée(s) par l'agglomération en Zone de Revitalisation Rurale.

► DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE :

- Développer l'offre de programmes du supérieur par la prospection et l'accueil d'établissements publics et privés sur le territoire ;
- Favoriser le développement et le rayonnement de l'enseignement supérieur et de la recherche par tous types d'actions et d'animations en lien avec le tissu économique ;
- Créer et gérer les dispositifs du campus territorial multisite ;
- Mettre à disposition des locaux et moyens dédiés aux établissements partenaires du campus territorial multisite ;
- Soutenir la vie étudiante par la mise en place et la coordination d'actions en direction du public étudiant et accompagner les étudiants dans leur installation sur le territoire ;
- Créer des liens entre l'école, l'entreprise, l'apprenant et le citoyen ;
- Promouvoir les actions du campus territorial multisite en France et à l'international ;

L'ensemble de ces compétences s'exerceront dans le respect des stratégies nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche et du schéma régional de l'enseignement supérieur et de l'innovation.

► SOUTIEN A LA STATION DE SKI DE L'AUDIBERGUE PAR L'ADHÉSION ET LE COFINANCEMENT DU SYNDICAT MIXTE DES STATIONS DE GRÉOLIERES ET DE L'AUDIBERGUE.

► FINANCEMENT DU SDIS POUR LES SERVICES DE SECOURS INTERCOMMUNAL SUR LES COMMUNES DE : AMIRAT, ANDON, BRIANÇONNET, CAILLE, COLLONGUES, ESCRAGNOLLES, GARS, LE MAS, LES MUJOLS, SAINT-AUBAN, SERANON ET VALDEROURE.

4 23 COMMUNES

- Amirat ► 73 habitants
- Andon ► 595 habitants
- Auribeau-sur-Siagne ► 3 308 habitants
- Briançonnet ► 224 habitants
- Cabris ► 1 346 habitants
- Caille ► 442 habitants
- Collongues ► 89 habitants
- Escragnolles ► 617 habitants
- Gars ► 71 habitants
- Grasse ► 51 705 habitants
- La Roquette-sur-Siagne ► 5 485 habitants
- Le Mas ► 157 habitants
- Le Tignet ► 3 282 habitants
- Les Mujols ► 50 habitants
- Mouans-Sartoux ► 9 991 habitants
- Pégomas ► 7 996 habitants
- Peymeinade ► 8 264 habitants
- Saint-Auban ► 230 habitants
- Saint-Cézaire-sur-Siagne ► 3 997 habitants
- Saint-Vallier-de-Thiery ► 3 666 habitants
- Séranon ► 512 habitants
- Spéracèdes ► 1 357 habitants
- Valderoure ► 450 habitants
- CAPG ► 103 907 habitants

Source : Insee, Recensement de la population 2019

5 EN BREF

Date de création : 1^{er} janvier 2014 / Population : 103 907 habitants

Superficie : 490 km²

Onze parcs d'activités : Pilon à Saint-Vallier-de-Thiery, Picourenc à Peymeinade, la Festre à Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Marc, Bois de Grasse, Carré-Marigarde et Sainte-Marguerite à Grasse, Tiragon et Argile à Mouans-Sartoux, la Plaine à La Roquette-sur-Siagne et la Fènerie à Pégomas



RESSOURCES HUMAINES



FINANCES



MUTUALISATION &
FINANCEMENTS EXTÉRIEURS



AFFAIRES JURIDIQUES et
MARCHÉS PUBLICS



INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
et NUMÉRIQUE



SYSTÈMES
D'INFORMATION



COMMUNICATION

LES MOYENS GÉNÉRAUX

C'est une direction ressource "au service" des services de la CAPG.

Elle assure les missions nécessaires au bon fonctionnement de l'organisation en matière de finances, ressources humaines, mutualisation, affaires juridiques & marchés publics, SIG, service d'informations et communication.

DES
RESSOURCES
AU SERVICE DES
COMPÉTENCES



RESSOURCES HUMAINES

AU SERVICE DE LA CARRIÈRE DES AGENTS

LES MISSIONS PRINCIPALES

- l'administration des ressources humaines avec la gestion de la paie, la gestion de l'absentéisme (congrés, RTT, autres absences), les entretiens professionnels, l'organisation des comités techniques, des comités hygiène, sécurité, santé au travail et le suivi des dossiers de la commission administrative paritaire ;
- le développement des ressources humaines avec la gestion des carrières, les recrutements, le plan de formation ;
- l'organisation et la gestion de la médecine préventive ;
- le développement et la mise en œuvre de projets RH.

Effectifs au 31/12/2020 : 564 agents
(dont 15,6% à temps non complet et temps partiel)

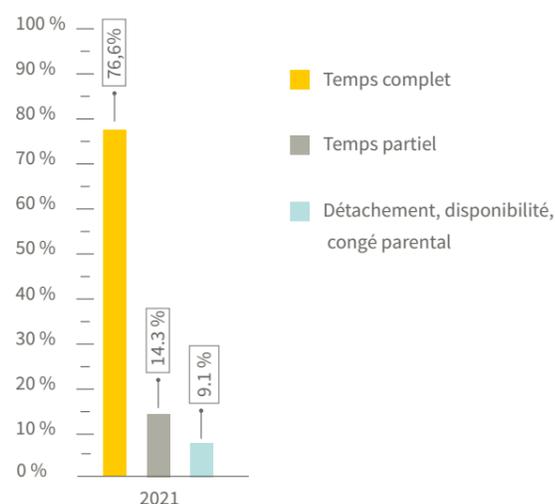
Effectifs au 31/12/2021 : 568 agents
(dont 14,7% à temps non complet et temps partiel)

Création de postes en 2021 :

- 1 contrôleur assainissement non collectif,
- 1 chargé d'études eau et assainissement,
- 1 assistant pour les recherches de financement,
- 1 agent de convivialité.

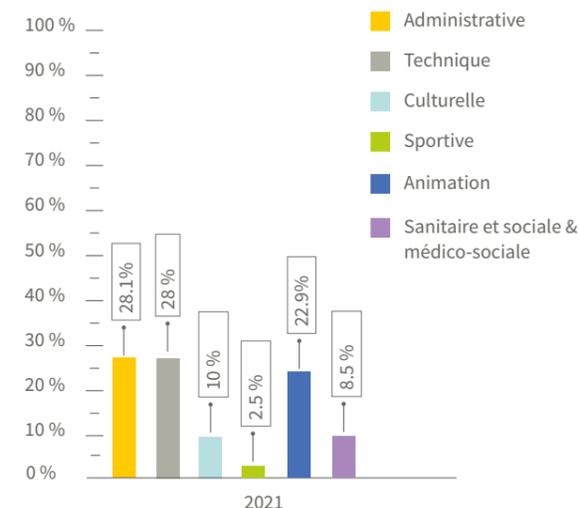
LE TEMPS DE TRAVAIL

76,6% de temps complet, 14,3% de temps non complet et partiel et 9,1% en détachement, disponibilité et congé parental.



LES FILIÈRES

28,1% d'agents de la filière administrative, 28% d'agents de la filière technique, 10% d'agents de la filière culturelle, 2,5% d'agents de la filière sportive, 22,9% d'agents de la filière animation, 8,5% d'agents de la filière sanitaire et sociale et médico-sociale.



BUDGET FORMATION

46 048€

dont 2295€ pour le CPF.

885 jours de formation ont été réalisés en 2021. Le nombre de jours de formation a augmenté de 211 jours depuis 2020. En effet, les formations ont pu reprendre en 2021 malgré le contexte de crise sanitaire. Les formations en distanciel se sont développées.

MOYENNE D'ÂGE

42.7 ANS

TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

3.17%

568 AGENTS



67.8% 32.2%

LE SERVICE RH, C'EST AUSSI...

En 2021, le service a terminé les réunions avec les représentants du personnel pour la mise en œuvre du télétravail à compter du 1^{er} janvier 2022. Les élus ont validé cette délibération en conseil de communauté le 16 décembre 2020.

Afin de se mettre en conformité avec la loi de transformation de la fonction publique d'août 2019, les élus ont validé en conseil de communauté, le 16 décembre 2020, la mise à jour du protocole d'aménagement du temps de travail à compter du 1^{er} janvier 2022. Ce nouveau protocole a été rédigé en concertation avec les représentants du personnel.

Depuis septembre 2020, des masques chirurgicaux ont été distribués tous les 15 jours afin de protéger les agents. Du gel hydroalcoolique était aussi distribué et à disposition des services. Les dépenses pour 2021 s'élèvent à 29 000 €.

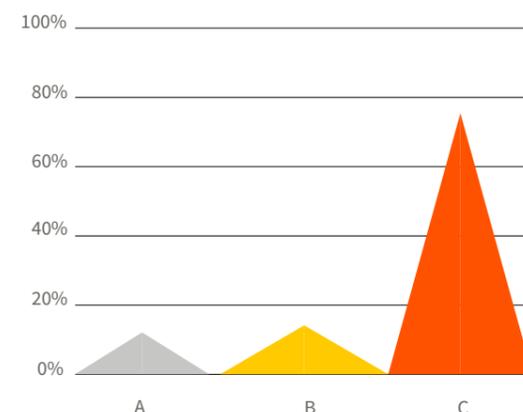
5 comités techniques et 4 CHSCT ont été organisés en 2021.

Enfin, la politique de mobilité interne engagée en 2017 a été développée au sein de la collectivité. Cette démarche permet d'optimiser la répartition des effectifs et compétences dans les différents services en fonction de l'évolution des besoins, d'éviter les recrutements externes tout en répondant aux souhaits d'évolution professionnelle des agents. En 2021, 12 agents ont bénéficié d'une mobilité interne.

Le service est également très engagé dans deux démarches transversales de la collectivité, l'égalité professionnelle femmes-hommes et la prévention des risques psycho-sociaux.

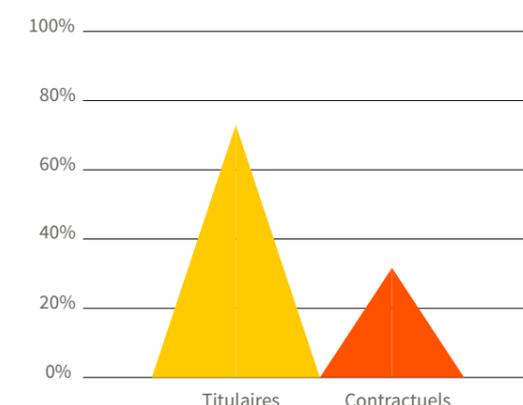
LES CATÉGORIES

429 agents de catégorie C ou Contrat Unique d'Insertion (76%), 72 agents de catégorie B (12,7%) et 63 agents de catégorie A (11,3%).



TITULAIRES / CONTRACTUELS

407 titulaires et stagiaires (73%), 157 contractuels (27%).





QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

RISQUES PSYCHO SOCIAUX (RPS)

Le service des ressources humaines est également très engagé dans deux démarches transversales de la collectivité, l'égalité professionnelle femmes-hommes et la prévention des risques psycho-sociaux.

La collectivité a développé et mis en place, dès juin 2020, un Espace intranet dédié à l'égalité femmes - hommes. Dans un contexte où les organisations de travail sont en évolution, les plateformes virtuelles, les outils interactifs, les forums de discussion ainsi que les supports visuels sont à développer. Cet outil propose plusieurs rubriques alternant points juridiques, obligations, contacts utiles et actions mises en œuvre par la collectivité. Une rubrique est exclusivement dédiée à « Agir contre le sexisme » et permet de communiquer les informations utiles aux agents et agentes.

Par ailleurs, dans le cadre des actions portées par les services de la collectivité, le service « Développement social des territoires et prévention » a favorisé la sensibilisation des jeunes dans les collèges du Pays de Grasse pour prévenir le sexisme. Le réseau de transports « Sillages » a communiqué sur l'ensemble de ses équipements pour prévenir le sexisme dans les transports collectifs.

Prévention des Risques Psycho Sociaux (RPS)

La collectivité a mis en place un ensemble de démarches œuvrant pour une meilleure qualité de vie au travail. Nous avons d'une part poursuivi les accompagnements des agents et des services à la demande et d'autre part, initialisé une réflexion sur la construction de valeurs professionnelles à partager. Cette dynamique, portée par les élus et élues de la CAPG, a pour vocation de faire émerger une culture d'entreprise. Cette dernière permet de construire des normes constituant un cadre de travail offrant des repères dans notre quotidien de travail tant entre agents qu'avec nos usagers. Les cadres ont contribué en 2021 à la première phase de cette démarche.

L'équipe de prévention a connu un nouvel essor avec l'intégration de 8 nouveaux assistants de prévention. Les visites avec l'ACFI du centre de gestion se sont poursuivies pour l'amélioration des conditions de travail.

Le club manager a maintenu des rencontres favorisant le soutien et les échanges de pratiques entre cadres grâce à la formation et aux temps d'échanges dédiés.



ÉGALITÉ F / H

Favoriser l'Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et permettre à tous.les les agent.es d'être acteur.trices du changement, c'est l'engagement pris par la collectivité. Quels que soient le niveau hiérarchique et le poste occupé, c'est une incitation à agir de manière pragmatique pour les agent.es. Le cadre législatif impose aux employeurs publics et privés d'agir pour une égalité réelle entre les femmes et les hommes. La CAPG base sa démarche intégrée sur la connaissance partagée et la construction d'une culture commune.

Le plan d'actions 2021 pour l'égalité entre les femmes et les hommes, adopté par les élus et élues communautaires le 10 décembre 2020, est une déclinaison d'opérations proposée en réponse à des obligations légales couplée à la volonté d'agir largement à l'échelle de la collectivité. On soulignera particulièrement :

- Le Rapport Social de situation comparée relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes 2020 ;
- L'appel à projet « 100 % mixité dans les centres de loisirs du département 06 » : le service « Jeunesse et sport » co-écrit et lance, en partenariat avec les services de l'État en charge de

la jeunesse (D.D.C.S), Alter Egaux, la Dynamique Azurienne de la Jeunesse et le Collectif Ensemble Sublimons l'Animation, un projet innovant ;

- La campagne de communication pour lutter contre le sexisme dans les transports : « Sillages », communique sur l'ensemble de son réseau. Une opération conduite en partenariat avec la Gendarmerie, la Police Nationale, Alter Egaux, l'Éducation Nationale ;

- La sensibilisation des collégiens et collégiennes à la prévention du sexisme conduite au sein des établissements du Pays de Grasse : le service « Développement social des territoires et prévention » favorise la programmation ;

- La 1^{ère} rencontre territoriale des élus et élues au sport pour s'interroger sur l'« Accessibilité des filles et des garçons aux pratiques et équipements sportifs du territoire » ;

- Le nouveau livret d'accueil CAPG présentera dorénavant la démarche "Égalité professionnelle femmes - hommes" et son cadre de référence ;

- L'audit et le repérage des bonnes pratiques des personnels des crèches du Pays de Grasse.

Le plan de formation et de sensibilisation reste une priorité.

En 2021 :

- Une formation en « e-learning ».
- Dès 2022, quatre modules seront accessibles aux agents et agentes via Internet, initiative portée par les services de l'État, l'Éducation nationale et la CAPG ;
- Formation interactive « Égalité et Culture au Musée International de la Parfumerie » en présence d'une universitaire doctorante avec les partenaires du Théâtre de Grasse et Piste d'Azur.

FINANCES

Après une année 2020 marquée par la crise Covid qui a fortement impacté les comptes de la CAPG, avec une perte des produits de services d'environ 600K€ et d'une perte des recettes transports (versement mobilité) d'environ 1,2M€, l'année 2021 a été une année de reprise économique avec un retour des recettes aux niveaux de 2019.

Les comptes du budget principal attestent une nette amélioration de ses résultats et de ses ratios. Le fonds de roulement du budget principal atteint au 31/12/2021 près de 5M€.

La CAPG est dotée de six budgets : un budget principal, un budget annexe pour le lotissement

« Sainte Marguerite II », un budget annexe « Transport » de la régie « Sillages », un budget annexe « eau potable », un budget annexe

« assainissement collectif » et un budget annexe « Service Public Assainissement Non Collectif » SPANC de Grasse.

Le Budget principal retrace l'activité de la CAPG et encaisse les produits de fiscalité, principalement la part de TVA qui remplace le produit de la taxe d'habitation, la Taxe Foncière Bâtie et non Bâtie, la Contribution Foncière des Entreprises, la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, les IFRER, le Versement Mobilité, la Taxe enlèvement des ordures ménagères, et enfin la TASCOM (Taxe sur les surfaces commerciales).

Le budget annexe « Sainte Marguerite II » est un budget de lotissement qui a porté l'opération d'aménagement de l'opération

« ArômaGrasse ». Cette opération étant achevée, ce budget ne supporte qu'un solde d'emprunt de 575.000 €. Il porte encore à son actif des parkings qui seront commercialisés au cours de l'année 2022.

Enfin, depuis le 1er janvier 2020, la CAPG s'est vu confier les compétences eau et assainissement des communes du territoire.

- Le « budget « eau » de la CAPG retrace l'exploitation (en DSP) du service « eau » des communes de Grasse et Mouans-Sartoux.

- Le budget « assainissement » de la CAPG retrace l'exploitation (en DSP) du service « assainissement collectif et non collectif » des communes de Grasse, Mouans-Sartoux, Pégomas, Auribeau-sur-Siagne et La Roquette-sur-Siagne.

- Enfin le budget « SPANC de Grasse » retrace l'exploitation en régie du service d'assainissement non collectif sur la commune de Grasse.

Ces trois budgets étant des SPIC (service public industriel et commercial), les dépenses de fonctionnement et d'investissement doivent obligatoirement être financées par des recettes issues de l'exploitation du service ; aucune subvention du budget principal n'est autorisée.

BUDGET PRINCIPAL

Les recettes fiscales : 2021 a été la première année de la réforme de la fiscalité directe locale de la CAPG. En effet, le produit de la taxe d'habitation (TH) a été remplacée par une fraction de TVA au même niveau que l'ancien produit de TH.

Les ressources fiscales de la CAPG sont composées de produits issus des impositions ménages, donc depuis 2021, la TFB et TFNB, pour 210k€, de produits issus des impositions des entreprises, comme la CET (CFE + CVAE) pour 16,2M€ (une partie des bases des locaux industriels a été exonérée pour 50% et compensée par une dotation), les IFRER pour 0,63M€ et la taxe sur les surfaces commerciales pour 1,4M€. A ces produits, il faut rajouter depuis 2021 une part de TVA versée par l'Etat pour environ 14,7M€ qui remplace l'ancien produit de taxe d'habitation.

La CAPG perçoit également

d'autres ressources comme la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (26,4M€), et le Versement Mobilité (pour 10,2M€ qui revient au niveau de 2019 après une baisse de produit en 2020 à 9,5M€), mais il s'agit d'impositions directement affectées à des compétences : la collecte et le traitement des ordures ménagères et la mobilité sur le territoire de Pays de Grasse.

Il faut noter aussi que, depuis 2021, la CAPG lève sur son territoire un produit de taxe GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) qui est essentiellement affecté au financement des dépenses liées à la gestion des eaux et à la prévention des inondations. Ce produit a été en 2021 de 1,99M€.

A côté de ces recettes dites fiscales, la CAPG perçoit des recettes des services exploités en régie à l'attention des usagers, comme les services jeunesse, petite-enfance, maintien à domicile, culture, musées et redevance spéciale, mais aussi des recettes issues des mutualisations de services et de mises à disposition de personnel (environ 2M€). Ces produits de services ont représenté au total en 2021 près de 5,5M€, soit une hausse de 8% par rapport à 2020 qui avait été marquée par une baisse de ces recettes (fermetures des services aux usagers)

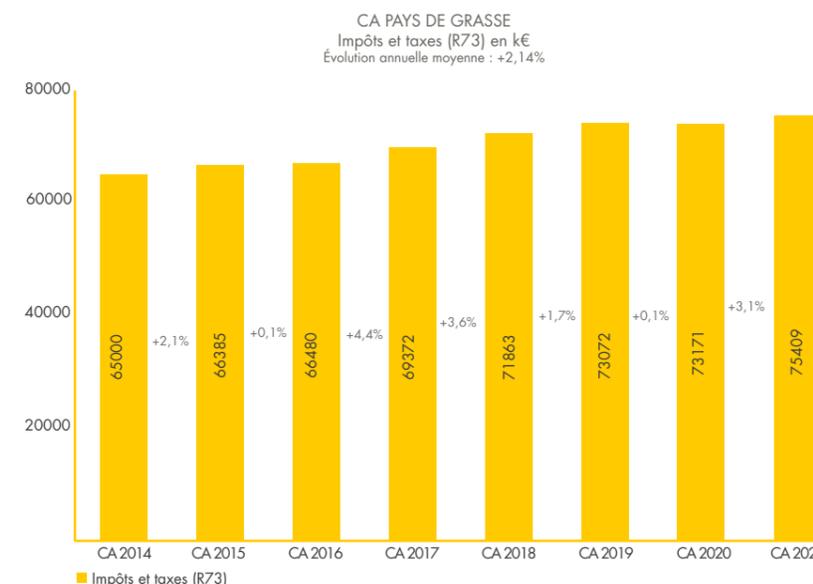
Enfin, la CAPG perçoit une dotation de l'Etat, la Dotation Globale de Fonctionnement, qui reste stable à environ 7,5M€ depuis 2018. Il faut noter que cette dotation est passée de 11,7M€ en 2014 à 7,6M€ en 2021.

Les autres ressources de fonctionnement complémentaires sont constituées de l'aide de l'Etat pour la sortie de l'emprunt structuré pour 1,1M€ et des recettes de ses locaux à usage privé (Hôtel d'entreprise « Grasse Biotech », Pépinière et co-working) pour environ 500k.

On constate que la CAPG a retrouvé son dynamisme de recette depuis la sortie de crise, et s'approche de ses niveaux de 2019.

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté d'environ 4,4% en tenant compte de la reprise économique, après une année 2020 marquée par la crise covid.

En investissement, la CAPG a continué à investir sur son territoire à la hauteur de 9,4M€ soit +3%/2020.



Le recours à l'emprunt s'est élevé à 5,3M€ en 2021, dont 1,1M€ affecté au projet « Campus », 1,2M€ d'avance de l'Etat pour compenser les pertes des recettes « mobilité » et 3M€ de financement des investissements de 2021.

3

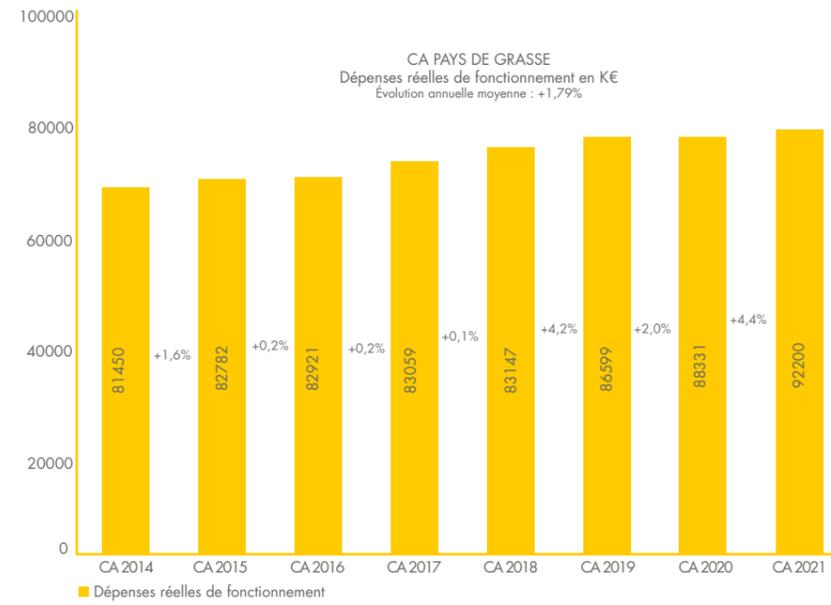
BUDGETS

75.409 K€

Ressources fiscales
+0.1 par rapport à 2019

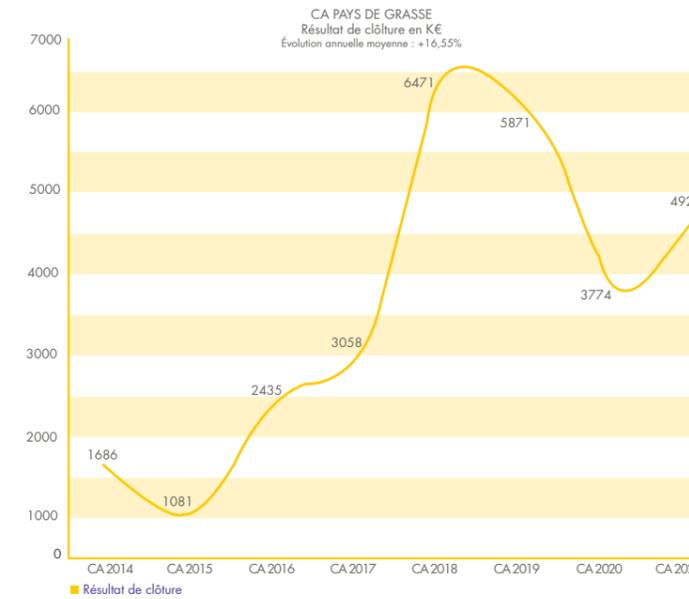
4.92 M d'€

Fonds de roulement
2021



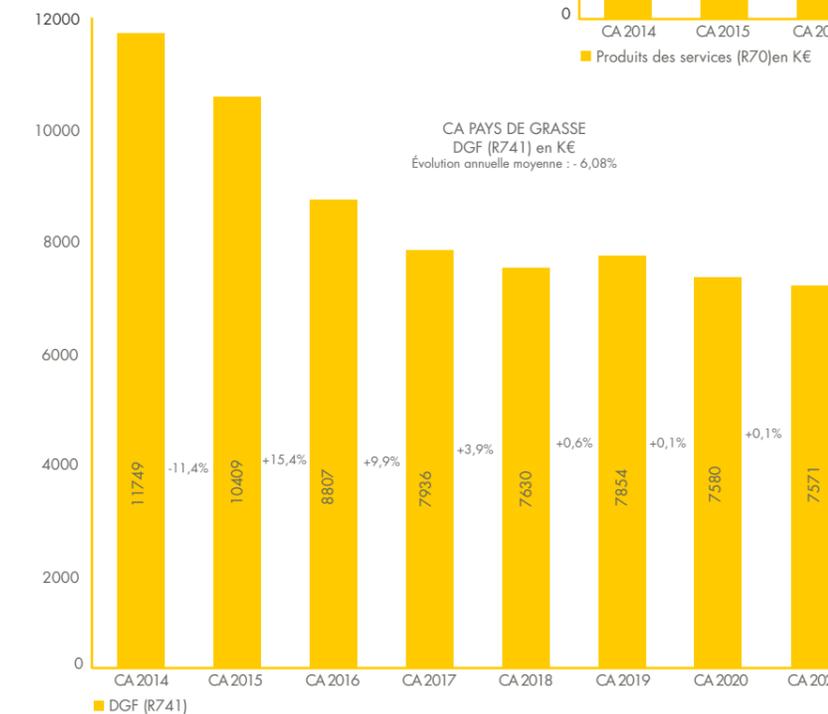
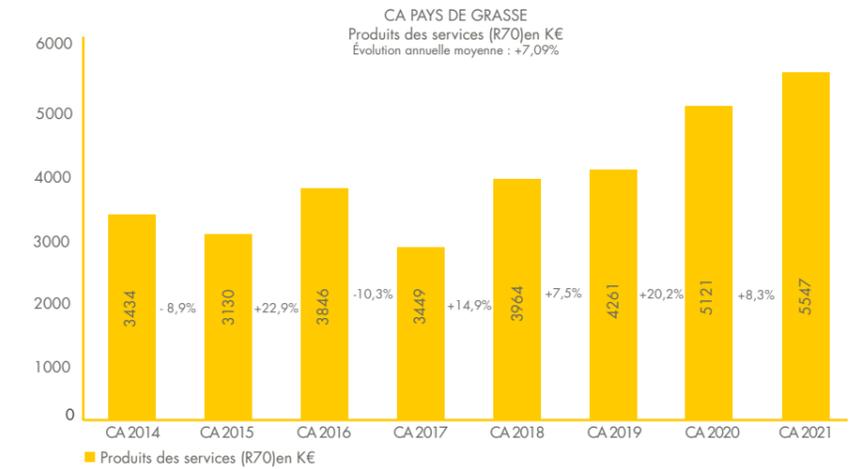
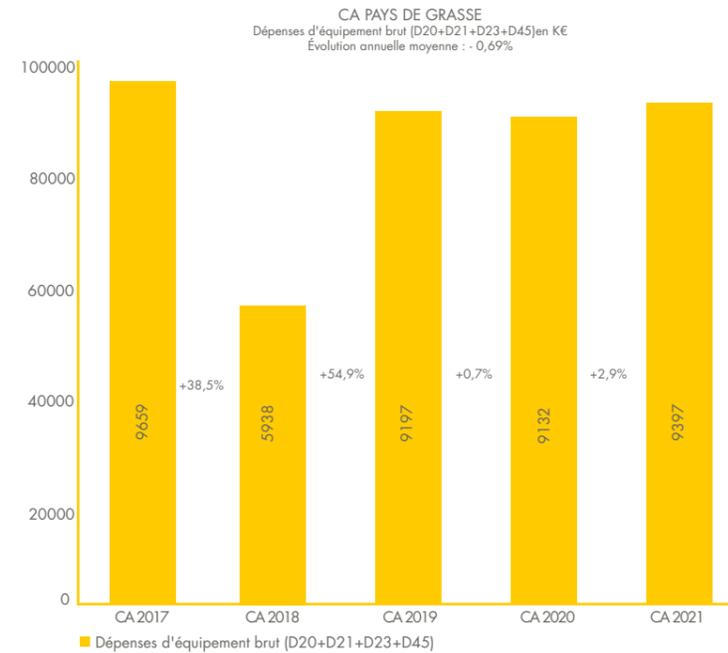
Les résultats en 2021.

Le résultat d'investissement clôture en déficit de 1,64M€ en cumulé, notamment du fait d'un différé d'encaissement de subventions d'investissement notifiées mais pas encore versées. Le résultat de fonctionnement est en excédent cumulé à 6,56M€. Le fonds de roulement s'élève en 2021 à 4,92M€.



Les principales opérations d'investissement en 2021 ont été l'achèvement du parking de Mouans-Sartoux et de la salle culturelle et sportive du haut pays, le financement des bailleurs pour le logement, le déploiement de la fibre, ainsi que des travaux annuels sur ses équipements (piscines, bâtiments administratifs du siège, Théâtre...).

De plus, afin de continuer à soutenir les entreprises du territoire pendant la crise sanitaire, la CAPG a versé en 2021 le complément de 100 k€ des aides allouées dans le cadre des fonds de soutien du Département des Alpes-Maritimes et de la Région Sud. En tout, la CAPG a aidé les entreprises à la hauteur de 400k€.



MUTUALISATIONS

Sur l'année 2021, la démarche des mutualisations CAPG connaît une stabilisation du fait d'une réorganisation interne et du travail sur l'instauration du pacte de gouvernance, dont un volet sur la stratégie des mutualisations sur le territoire doit être mené et inclus.

Actions sur 2021

• 2 nouvelles études

>Expérimentation avec la Commune de Saint-Vallier-de-Thiery, en matière de psychologie du travail ;

>Réactualisation de l'étude en matière de Financements extérieurs- Projet Européen.

• 2 renouvellements

>Conventions de mutualisation d'instruction urbanisme avec 17 communes ;

>Conventions de mise à disposition du service jeunesse avec 10 communes.

• 4 nouveaux dispositifs

>Convention de mise à disposition gratuite de logiciel d'instruction dans le cadre de la dématérialisation au 1^{er} janvier 2022, auprès des 23 communes (même pour celles qui n'ont pas mutualisé l'instruction) ;

>Convention d'assistance urbanisme, Commune Auribeau-sur-Siagne ;

>Convention de gestion d'une partie d'équipement/service avec la Commune de Mouans-Sartoux, relative à la gestion du parking multimodal du Château ;

>Convention d'assistance en matière de psychologie du travail (expérimentation avec une commune).

MUTUALISATIONS EXISTANTES EN 2021

10 MISES À DISPOSITION DE SERVICES ASCENDANTES

• Mise à disposition des services de 10 communes à la CAPG ;

• 2 mises à disposition de services descendantes ;

• La mise à disposition du service musée à la VDG ;

• Mise à disposition du service aménagement et foncier de la CAPG à la VDG.

4 SERVICES COMMUNS

• DSI mutualisée avec 6 communes ;

• L'INSTRUCTION URBANISME mutualisée avec 17 communes ;

• LA PLANIFICATION URBAINE mutualisée avec 5 communes ;

• LA DIRECTION GÉNÉRALE (en partie) mutualisée avec 1 commune.

4 PRESTATIONS DE SERVICES

(OU CONVENTIONS DE GESTION)

• Assistance en matière de Contrôle de gestion avec Grasse ;

• Assistance en matière d'exécution budgétaire et comptable avec la Commune de Peymeinade ;

• Assistance en matière de psychologie de travail avec la Commune de Saint-Vallier-de-Thiery ;

• Convention Assistance urbanisme, Commune d'Auribeau /Siagne ;

• Convention de gestion avec la Commune de Mouans-Sartoux, d'une partie d'équipement ou de service du parking multimodal du Château.

2 PARTAGE DE MATÉRIEL

• Le logiciel finandev pour l'observatoire fiscal avec 4 communes ;

• Le logiciel instruction urbanisme dans le cadre de la dématérialisation demandes urbanisme, auprès des 23 communes.

FINANCEMENTS EXTERIEURS

Dans un contexte budgétaire contraint, les collectivités territoriales sont obligées de s'ouvrir à une démarche intégrant dynamique stratégique et gestion rigoureuse des moyens. Face à une baisse des recettes et à des sollicitations de plus en plus fortes, il est indispensable de mettre en place des techniques et des outils spécifiques favorisant un pilotage optimisé des actions et visant l'efficacité de l'action publique.

Cette direction accompagne les différentes directions, services et agents dans leurs projets et la recherche de financements associés dans un objectif d'optimisation des recettes. Cela concerne aussi bien les financements auprès des financeurs nationaux qu'europeens.

LES CONTRACTUALISATIONS :

L'année 2021 a été marquée par les éléments suivants :

LE C.R.E.T (Contrat Régional pour l'Equilibre Territorial - dispositif contractuel avec la Région pour un montant de 8.5 millions d'euros) s'étend sur la période 2020 - 2023. Il comprend :

- Des opérations de compétences CAPG (tous services opérationnels confondus) ;
- Des opérations de compétences Communales ;
- Des opérations de compétences Communales en DMO confiées à la CAPG ;
- Des opérations de compétences Communales confiées SPL (Société Publique Locale).

Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique a été signé le 9 juillet 2021 (dispositif contractuel avec l'État pour un montant de 8 millions d'euros) et contient des opérations uniquement CAPG. Il est inscrit sur plusieurs opérations thématiques :

- Opérations relevant du Contrat de Ville ;
- Opérations relevant du FIDPR ;
- Opérations relevant de l'Action Cœur de Ville ;
- Opérations relevant de Petites villes de demain ;
- Opérations relevant de l'agence de l'eau ;
- Opérations relevant de l'ADEME ;
- Opérations relevant de la banque des territoires ;
- Opérations de la DETR ;
- Opérations relevant de la DSIL ;
- Opérations relevant du FNADT ;
- Opérations relevant du contrat de transition écologique.

Les Fonds Européens :

• La validation du financement par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) du surcoût de l'opération « parc relais du château de Mouans-Sartoux », soit un montant total de 2.1 millions d'euros de FEDER.



AFFAIRES JURIDIQUES

Le service juridique assure la sécurité juridique des actes publics et privés, la défense des intérêts de la CAPG et donne un avis sur les projets en cours et à venir pour le bon fonctionnement des services.

En 2021, une nouvelle direction Affaires Juridiques-Assemblées-Mutualisations (DAJAM) a été créée. Composée de trois départements interdépendants réunis au sein d'une même organisation, elle joue un rôle opérationnel au quotidien, mais également un rôle stratégique dans la définition, l'aide à la décision et la mise en œuvre des projets des services de la collectivité.

Elle accompagne l'activité des élus communautaires et des services ainsi que les projets spécifiques ou complexes de la collectivité, dans toutes leurs dimensions juridiques et institutionnelles.

Elle s'attache à assurer une sécurisation juridique régulière des actions et actes produits en réalisant conseils, analyses, et une vérification la plus systématique possible en amont des projets, ainsi qu'une sensibilisation aux risques éventuels et aux préconisations de solutions juridiques adaptées.

À l'instar de ses missions de conseil et d'accompagnement, son rôle est également de défendre les intérêts des élus, des agents et de l'établissement, dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions et de les représenter auprès des différences instances juridictionnelles.

Elle a également la charge de l'organisation, la préparation et la sécurisation des conseils et bureaux communautaires, ainsi que la gestion des procédures des décisions prises par délégations, du président et du bureau communautaire.

Enfin, la direction s'est spécialisée dans l'analyse des évolutions institutionnelles, les réformes territoriales et leurs mises en œuvre appliquées, l'accompagnement des transferts de compétences et leurs évolutions ainsi que dans l'aide réglementaire aux déploiements des projets de mutualisation.

Activités principales

- Conseils et analyses juridiques dans tous les domaines du droit.
- Ingénierie juridique de projet spécifique ou dossier complexe (transfert, mise en œuvre réformes, mutualisations..)
- Contrôle préalable et sécurisation des actes et procédures
- Aide à la rédaction des actes et/ou contrats complexes
- Expertises, médiations
- Analyses, conseils juridiques et gestion des précontentieux ou contentieux
- Préparation et organisation des conseils communautaires/bureaux et gestion des procédures afférentes

En 2021, la DAJAM a été particulièrement sollicitée pour assurer le maintien d'activité de la gouvernance malgré la crise sanitaire et les confinements.

MARCHÉS PUBLICS

La direction de la commande publique conseille et assiste les services de la Communauté d'Agglomération pour les marchés publics nécessaires à la mise en œuvre des projets. Le service contribue également au renforcement de la politique d'achats durables, mise en œuvre en obligeant ou en incitant les entreprises à proposer des fournitures et des services éco-responsables ou socialement responsables.

Cette année 2021 a vu une assistance et les délégations de maîtrise d'ouvrage aux communes de Cabris et d'Escagnolles pour la passation et l'exécution de marchés de travaux. Des groupements de commandes se sont également constitués avec :

- la CASA et la CACPL pour le déploiement d'infrastructures de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE) sur l'ouest 06.
- la Commune de Peymeinade et la Ville de Grasse pour la conception-réalisation de travaux énergétiques et exploitation-maintenance des installations du Pays de Grasse, de la Ville de Grasse et de la Ville de Peymeinade.

Forts de leur expérience quotidienne, la direction de la commande publique et les services associés mettent à disposition de leurs communes membres, qui en font la demande, une assistance technique, juridique et financière. Ce service d'ingénierie locale donne les moyens aux communes de maîtriser, étape après étape, le montage et la mise en œuvre de leurs projets. Il permet de garantir le bon déroulement des opérations et sera source d'activités pour les opérateurs privés (bureaux d'études, maîtres d'œuvre, entreprises de BTP, etc.).

Nombre de consultations :

- Marchés attribués hors petits achats : 80
- 15 procédures passées sur appel d'offres ouvert.
- 44 procédures d'un montant > 90 000 € et < à 221 000 € HT.
- 21 procédures d'un montant < à 90 000 € HT.
- Marchés reconduits : 46.



80

MARCHÉS ATTRIBUÉS HORS
PETITS ACHATS

232 DOSSIERS TRAITÉS

205 DOSSIERS CLÔTURÉS

DOSSIERS RESTANTS EN COURS : 27

SIG

En 2021, le service SIG s'est efforcé de répondre aux multiples besoins formulés par des interlocuteurs toujours plus nombreux. Il a accompagné les 23 communes membres dans leurs thématiques métiers.

Geo-web

Le nouvel outil de cartographie en ligne Geo-web a été déployé en 2021. Toutes les informations ont été transmises aux utilisateurs, qui ont, eux aussi, changé. Pour faciliter la navigation dans cette nouvelle interface, 2 manuels d'utilisation ainsi que des mini-formations et des sessions de prise en main à distance ont été réalisés. Tous les services de la CAPG ainsi qu'un tiers des communes ont dorénavant accès à cet outil. Le service le met à jour régulièrement, mais s'attache surtout à terminer son déploiement en 2022.

Cartes communales mutualisées

Le service SIG a apporté sa contribution à cette première réalisation mutualisée CAPG (Aménagement / Urbanisme / Planification) avec l'impression de tous les plans nécessaires à l'approbation de ces 4 cartes communales. Deux d'entre elles ont été approuvées en fin d'année 2021 et les deux autres les suivront en 2022.

La dernière contribution du service SIG consistera à assister les communes pour déposer leurs cartes communales respectives sur le Géoportail de l'Urbanisme national.

Plans de Mobilité

6 plans de mobilité (PDM) ont été réalisés à la demande du service Déplacements de la CAPG, depuis 2017. Ils représentent un ensemble de mesures qui visent à optimiser et augmenter l'efficacité des déplacements des salariés d'une entreprise, pour diminuer les émissions polluantes et réduire le trafic routier. L'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle est favorisé. En 2021, 1 projet de PDM a débuté pour 2 entreprises à Grasse. Le service SIG participe à ces projets qui aboutiront en 2022.

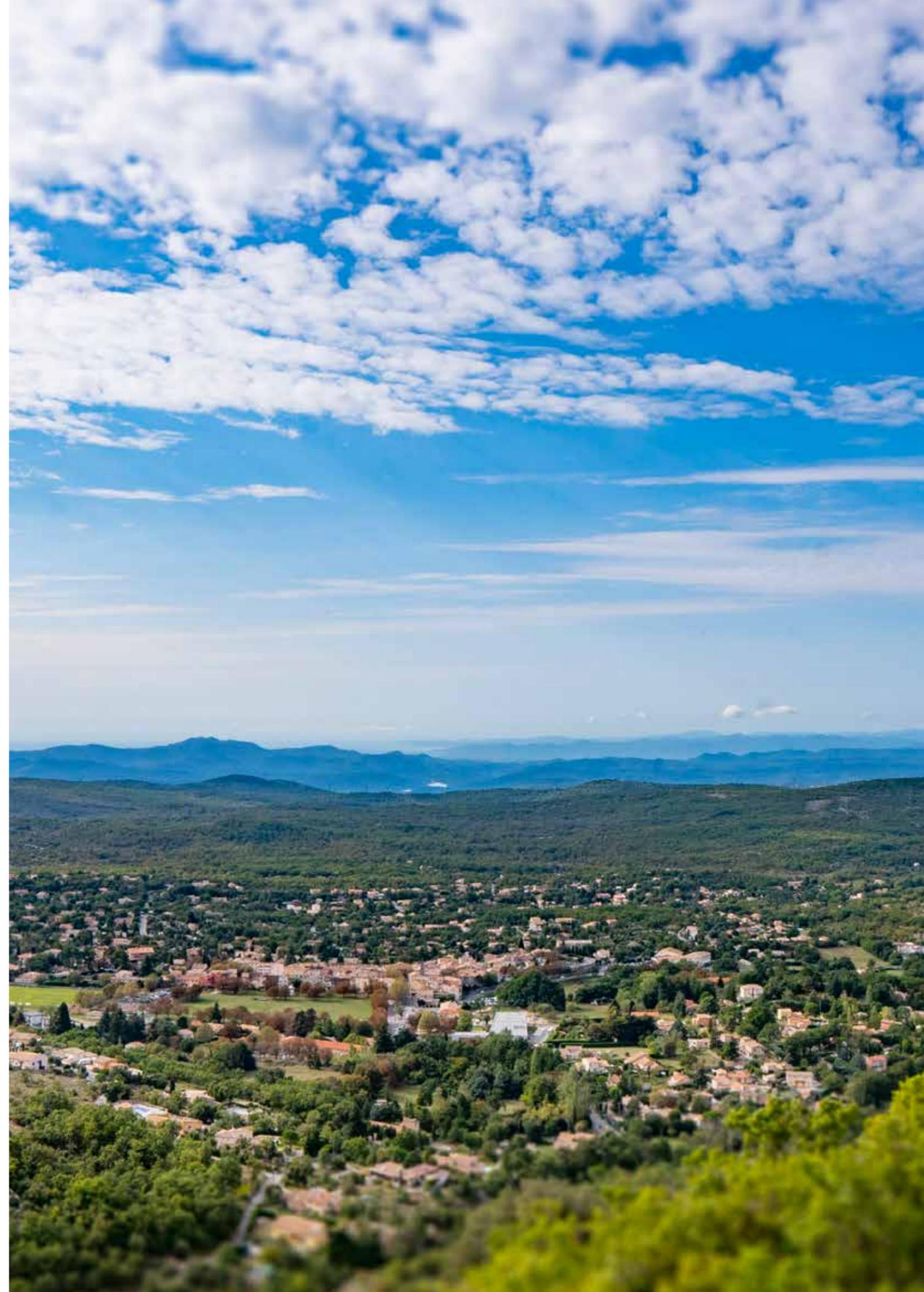
Patrimoine immatériel de l'UNESCO

À la demande des services Aménagement et Développement économique/Agriculture de la CAPG, le SIG participe au projet d'Atlas foncier agricole qui constitue l'une des mesures de sauvegarde de la reconnaissance par l'UNESCO au patrimoine culturel et immatériel des savoir-faire liés au parfum en Pays de Grasse. Plusieurs phases à ce projet innovant : l'inventaire des terrains sur notre territoire est la phase n°1. Les outils cartographiques ainsi que les compétences CAPG sont mis à contribution. L'objectif est de mettre à disposition des données et des outils pour leur permettre d'être les plus autonomes possible dans toutes les phases de ce projet (inventaire, prospection et animation foncière). Commencée en 2021, cette participation se poursuivra en 2022.

115

CARTES PRODUITES EN 2021

115 cartes thématiques produites sur l'année
65 participations à des projets CAPG / Communes membres
275 utilisateurs des outils web cartographiques
30 applications cartographiques dynamiques
3 bureaux d'études fournis en données cartographiques



SYSTEMES D'INFORMATION

L'activité de la direction des systèmes d'information couvre le parc informatique de la CAPG mais aussi des communes faisant partie du service commun. Elle a été bouleversée en 2021 par l'introduction du télétravail et le renouvellement de sa structure interne.

Grâce aux investissements des années précédentes et aux actions récentes, l'infrastructure informatique de la CAPG est en constante évolution. Les besoins en ressources logicielles et matérielles et notre sécurité sont nos piliers de travail.

En cours d'année 2020 et 2021, la DSI a reconsidéré son programme d'investissements et a déployé des ordinateurs portables pour faciliter et généraliser le télétravail. Les agents ont été équipés en PC portable, en remplacement des ordinateurs fixes, afin d'assurer leurs missions à la fois en présentiel et en distanciel. Des investissements ont été réalisés pour le déploiement de solutions de visioconférence afin de garantir la tenue des conseils, commissions et bureaux.

La mutualisation des moyens a pris tout son sens durant cette année 2020, puisque cinq communes membres ont pu bénéficier des compétences de la DSI CAPG pour répondre au développement rapide du télétravail et au maintien du service support à l'utilisateur pendant les deux confinements.

En 2022, la DSI a pour projet la consolidation de son infrastructure et la refonte de son organisation.

Protection des données à caractère personnel - RGPD

Les actions prévues et la mise en conformité des services ont été ralenties, la protection des données passant souvent au second plan. Pour autant, la DSI a communiqué sur les précautions à prendre dans le cadre du télétravail. En début d'année, le service eau et assainissement de la ville de Grasse a été transféré à la CAPG. Depuis mai, le travail d'identification des différents traitements mis en œuvre par le service, puis d'intégration au registre de la CAPG, a pu être mené. Les agents ont été sensibilisés au RGPD et à la protection des données. Les mentions d'information ont été ajoutées sur tous les documents.

**>26 sites distants
CAPG**

**>4 conseils
communautaires
diffusés en direct**

**>5 Communes
membres du service
commun IT**

COMMUNICATION

Ces deux dernières années ont été particulières. Construire une communication intercommunale efficace nécessite, à présent, de réfléchir sur plusieurs canaux.

Cette période de transition a poussé les collectivités à évoluer dans leurs façons de communiquer les informations à destination de leurs habitants. Les modes dématérialisés, tels les réseaux sociaux ou les sites internet ont été des supports privilégiés bien plus utilisés que le papier.

Bon nombre d'évènements n'ont pu se tenir, d'autres ont été maintenus avec des consignes nationales strictes, ou dans un format différent en privilégiant le distanciel, la visioconférence...

Le service communication est chargé de promouvoir les actions concrètes réalisées par l'agglomération auprès des habitants. La CAPG étant engagée dans une politique d'éco-communication, le service veille à réaliser l'ensemble des supports de manière éco-responsable.

Le service de communication assure les actions de communication auprès des agents et agentes (interne) et auprès des habitants et habitantes (externe).

- Animation du site internet de la CAPG et diffusion d'informations sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, Instagram, You Tube...);
- Conception des campagnes de communication (affichage public, diffusion presse et radio, panneaux, invitations, flyers, e-mailings, brochures diverses...);
- Relations presse;
- Mise en oeuvre de la communication interne : Effervescence;
- Coordination en lien avec les services pour l'organisation d'évènements;
- Conception, production et suivi de tous les supports de communication.

Instagram
2429
abonnés
365 posts/An

Facebook
5924
abonnés
700 posts/An

120 000

MAILS TRAITÉS / MOIS

3345

TICKETS RÉSOLUS



PETITE ENFANCE



MAINTIEN A DOMICILE



JEUNESSE

L'ACTION SOCIALE

De l'accueil des jeunes enfants à l'aide à domicile des personnes âgées, la compétence action sociale se traduit sur notre territoire par un large faisceau de services à la personne.

Petite enfance et jeunesse : établissements d'accueil du jeune enfant ; relais d'assistants maternels (RAM) ; accueil extra-scolaire des enfants de 3 à 11 ans, accueil et accompagnement des jeunes de 11 à 17 ans.

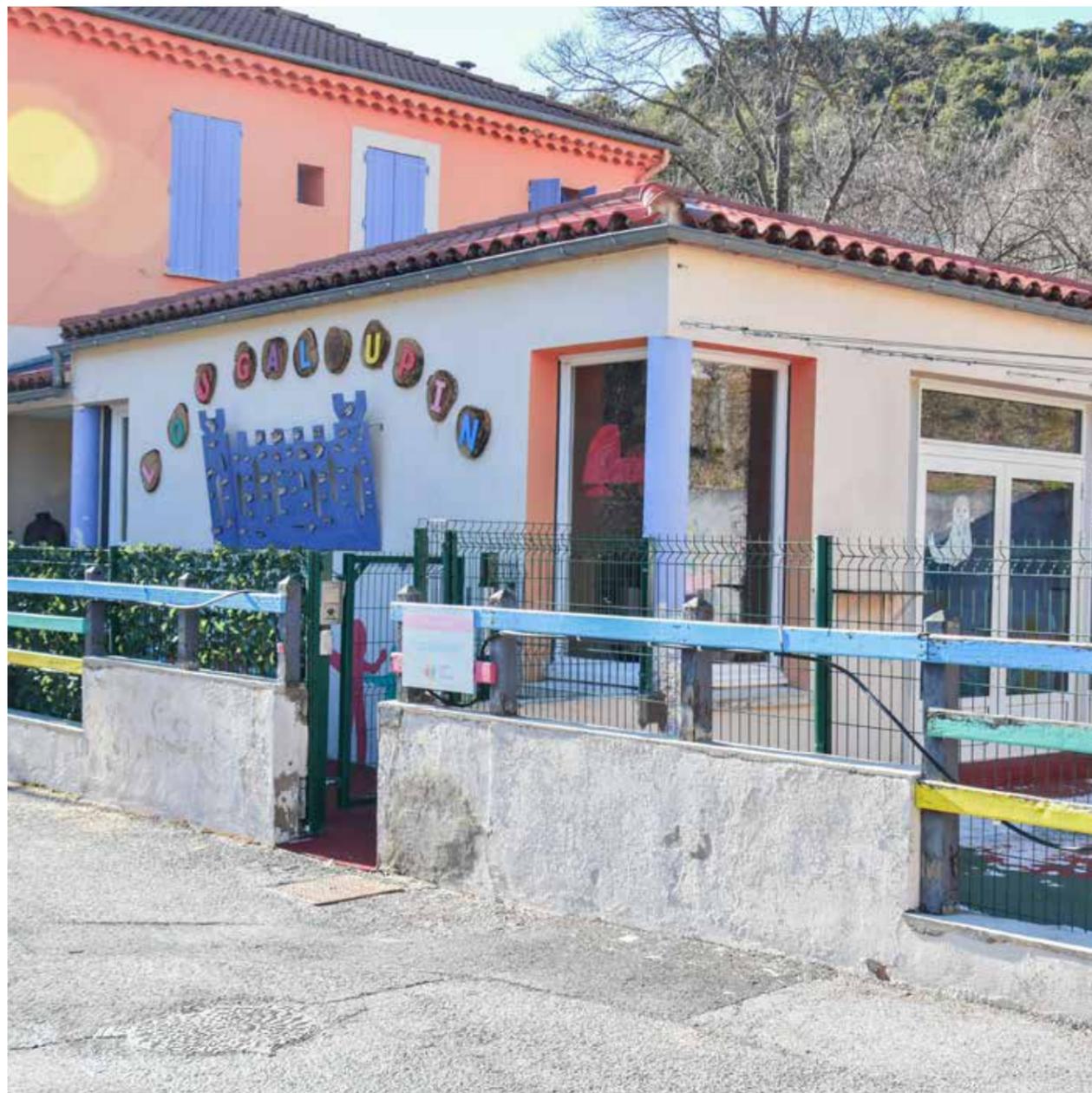
Personnes en perte d'autonomie : plusieurs services d'accompagnement visant à leur maintien à domicile sont proposés, notamment le portage de repas à domicile.



UN LIEN FORT ET SOLIDAIRE AVEC LES HABITANTS



LA PETITE ENFANCE



En 2021, la CAPG s'est engagée à poursuivre l'optimisation de l'organisation, de la coordination et de la gestion de l'offre d'accueil petite enfance, afin d'offrir un service équitable de qualité à l'ensemble des enfants, familles et personnels des établissements et équipements du territoire.

L'année 2021 a de nouveau été impactée par la crise sanitaire. Les protocoles sanitaires ont été régulièrement adaptés aux consignes ministérielles et à l'évolution de la pandémie. Les équipes ont pris le plus grand soin d'appliquer les consignes tout en maintenant un accueil bienveillant de qualité. Les structures ont été fermées deux semaines en avril pour le confinement, seule la Voie Lactée est restée ouverte pour l'accueil des familles prioritaires.

LA PETITE ENFANCE

LA DEMANDE D'ACCUEIL

LE GUICHET UNIQUE D'INFORMATION ENFANCE

Les locaux identifiés du Relais d'Assistants Maternels (RAM) se situaient sur la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne. Ils ont été transférés en mai 2021 sur la commune de Spéracèdes. Le Relais d'Assistants Maternels (RAM) devient alors le Relais Petite Enfance.

Assuré par le Relais Petite Enfance et clairement identifié comme lieu d'information et d'orientation des familles, le guichet unique :

→ renseigne les familles sur l'ensemble des modes d'accueil présents sur le territoire, les accompagne dans la définition de leurs besoins et dans le choix d'un mode de garde correspondant à leurs attentes.

→ assure la centralisation des demandes d'accueil et la préinscription en accueil régulier pour tous les établissements CAPG.

→ met en relation les offres publiques et privées et la demande d'accueil individuel ou collectif.

→ met en lien les familles en recherche d'un assistant maternel avec les assistants maternels ayant des disponibilités d'accueil.

COMMISSIONS D'ADMISSION EN ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (EAJE)

La commission d'admission statue sur les demandes d'admission en accueil régulier en établissement d'accueil du jeune enfant, reçues par le guichet unique.

La commission s'est réunie en Février pour statuer en fonction des places disponibles, critères et priorités d'admission, sur les entrées de septembre et valider une liste d'attente post commission, afin de permettre des admissions en cas de désistements des familles retenues.

Admissions par sections et communes de résidence / Commission d'admission en EAJE du 16 février 2021

Communes	Demandes	Admissions	Liste d'attente	Section bébés			Section moyens			Section Grands		
				Demandes	Admissions	Liste d'attente	Demandes	Admissions	Liste d'attente	Demandes	Admissions	Liste d'attente
Peymeinade	7	7	0	7	5	2	10	7	3			
Le Tignet	5	4	0	4	3	1	3	1	2			
Spéracèdes	1	1	0	2	2	0	1	1	0			
Cabris	1	1	0	2	2	0	3	3	0			
Saint-Cézaire	5	5	0	6	5	1	4	4	0			
Saint-Vallier	4	4	0	2	1	1	1	1	0			
Andon	1	1	0	0	0	0	2	2	0			
Briançonnet	1	1	0	0	0	0	0	0	0			
Caille	1	1	0	0	0	0	1	1	0			
Escragnolles	2	1	1	1	1	0	1	1	0			
Valderoure	0	0	0	1	1	0	0	0	0			
Séranon	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Hors territoire	0	0	0	0	0		0	0	0			
TOTAL	27	26	1	25	20	5	26	21	5			

LA PETITE ENFANCE

L'OFFRE D'ACCUEIL

MOYEN PAYS

101 km2
6 communes
21 374 habitants
(densité moyenne : 11,5 hab/Km2)
9 093 ménages
11 666 logements

4 établissements multi accueil collectif

- La Poussinière (Peymeinade) : 40 places
 - Villa Daudet (Peymeinade) : 18 places
 - La Voie Lactée (Le Tignet) : 34 places (36 à partir de septembre)
 - L'Enfantoun (St-Vallier-de-Thiey) : 15 places
- 50 agents petite enfance
79 assistants maternels agréés indépendants

1 établissement multi accueil collectif et familial

- Etoile des Pioupious (St Cézaire/Siagne)
- Accueil collectif : 12 places
Accueil familial : 5 places

HAUT PAYS

300 km2
12 communes
3 451 habitants
(densité moyenne : 212 hab/Km2)
1 612 ménages
3 722 logements

1 micro crèche :

- Lou Galoupin (Seranon) : 10 places
- 5 agents petite enfance

LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Actions réalisées / Faits marquants

Domaine	Actions	Public
Qualité d'accueil et accompagnement de la Parentalité	Participation à la semaine de l'enfance et la semaine du goût	Poussinière
	Projet jardinage	Poussinière_ Lou Galoupin
	Encourager l'enfant vers l'autonomie	Tous les établissements
	Au fil des saisons	Lou Galoupin- Enfantoun- les Pioupious
Sécurité	Projet porte-vues ou cahiers individuels- affichage des photos	Tous les établissements
	Parcours musical : aménagement du patio avec des ateliers d'éveil sensoriel et tactile	La voie Lactée
	Rehausse clôtures et portail avec pose occultants	Poussinière-La Voie Lactée- Les Pioupious- Enfantoun- Lou Galoupin
	Pose film occultant vitres	Daudet- les Pioupious
	Création d'un cheminement d'accès	Daudet
	Pose visiophone	Les Pioupious
	Pose d'une rampe dans l'escalier extérieur	Enfantoun

Domaine	Actions	Public
Aménagement	Renouvellement sol souple cour des moyens	Poussinière
	Création et aménagement d'un nouveau bureau avec un espace médical	Poussinière
	Installation protection baie vitrée	Daudet
	Pose nouvelles portes de placard	Daudet
Développement durable	Création d'un point d'eau dans la salle d'activité des grands	La Voie Lactée
	Tri sélectif	Tous les établissements
	Utilisation appareil vapeur (moins d'utilisation de produits chimiques)	Poussinière/La voie Lactée/Lou Galoupin
	Utilisation d'un circuit court pour l'achat des fruits et légumes	Poussinière
Qualité de l'air	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Tous les établissements
	Pose de pièges à sons	La Voie Lactée-Lou Galoupin
	Equipement de capteur CO2 pour chaque établissement	Tous les établissements
	Poursuite du plan de prévention avec stratégie d'aération	Tous les établissements
Ressources Humaines/formations/ groupes de travail	Formation continue CNFPT	34 journées 17 agents
	CTG chargé de coopération	4 jours 2 agents
	Formation en intra : - Stress et émotion en contexte professionnel - Management d'une équipe en télétravail - analyse de sa pratique managériale par le co-développement	9 journées 6 agents
	SST initial	2 jours 9 agents
	SST recyclage	1 jour 35 agents
	Formation hors CNFPT : améliorer ses relations professionnelles	1 agent 40 h
	VAE CAP accompagnement à la VAE	1 agent 24 h
	Pôle ressources handicap -Journée sensibilisation -flash info	3 agents 2 agents 3 flashes
	Groupes de paroles et accompagnement des pratiques professionnelles	Tous les établissements
	Groupes de travail - Protocoles sanitaires COVID	Tous les établissements

LE RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

LE GUICHET UNIQUE D'INFORMATION DES FAMILLES

Le guichet unique d'information des familles :

→ 49 familles accueillies en rendez-vous de préinscription de Mai 2021 à Décembre 2021.

→ 2 réunions d'information sur le mode de garde des assistantes maternelles avec la Caisse d'Allocation Familiale. 1 sur la commune de Saint-Vallier-de-Thiey : 20 familles concernées, et 1 en visio-conférence.

→ 7 assistants maternels accueillis pour un soutien professionnel et un accompagnement à la parentalité.

Outre sa fonction de guichet unique d'information des familles, le RAM itinérant est fréquenté par 42 assistantes maternelles du territoire, dont il assure une professionnalisation en leur proposant des temps collectifs et ateliers d'éveil organisés sur différentes communes (un total de 154 temps collectifs pour 460 participations d'enfants).

LE MAINTIEN À DOMICILE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE MAINTIEN À DOMICILE

Le Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) est assuré par des agents de la CAPG. Le service de portage de repas coordonné par la CAPG fait appel à un prestataire pour la confection et la livraison des repas.

Le territoire d'intervention des services aide à domicile et portage de repas à domicile comprend six communes du moyen pays (territoire de la précédente CCTS) : Cabris, Le Tignet, Peymeinade, Spéracèdes, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Vallier-de-Thiery.

SAAD : SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

Orientations

→ Placer les bénéficiaires au centre de leur prise en charge et leur proposer un accompagnement personnalisé, continu et de qualité.

→ Promouvoir la qualité de vie au travail et la prévention des risques professionnels pour les aides à domicile.

Prestations

Aide à l'entretien du logement et du linge et/ou une aide directe à la personne : aide à la préparation et à la prise des repas, aide aux courses, aide aux déplacements et aux transferts : à l'intérieur et à l'extérieur du logement, aide aux démarches administratives, aide au lever et à l'habillage, aide ponctuelle à la toilette, activités de temps libre, stimulation, accompagnement, soutien.

Bénéficiaires

Personnes âgées et/ou porteuses

de handicap dont la perte d'autonomie permanente ou provisoire justifie une assistance et qui bénéficient d'une prise en charge par le Conseil départemental (APA ou aide ménagère), par leur caisse de retraite (CARSAT ou autre régime) ou par une mutuelle ou un organisme d'assurance pour des prises en charge ponctuelles. Une partie du coût de la prestation, variable selon le revenu, est laissée à leur charge.

Horaires

Du lundi au vendredi, excepté les jours fériés de 8h à 19h.

Politique qualité

Certification par l'AFNOR depuis 2006

L'enquête de satisfaction faite en janvier 2021 indique que tous les bénéficiaires ayant répondu sont globalement satisfaits du service, tant au niveau de l'organisation que de la réalisation.

67 % le disent indispensable.

96% le disent adapté à leurs besoins.

98% sont très satisfaits de l'attitude des aides à domicile.

Equipe

L'année 2021 a été marquée par un absentéisme important pour maladie et des difficultés majeures de recrutement. Le service a dû recourir à l'intérim pendant une durée de 3 mois.

Cette difficulté est générale dans le secteur de l'aide à domicile. Toutefois une analyse est en cours pour évaluer les éléments spécifiques au service et l'impact de cette situation d'autant plus important que l'équipe est réduite.

Au cours de l'année 2021, 11 aides à domicile sont intervenues chez les bénéficiaires pour un total de 7175 heures au domicile, soit 4.5 équivalents temps plein et 10 702 heures payées, soit 6.7 équivalents temps plein. La différence entre les deux valeurs résulte des temps de trajet, des congés et des remplacements en cas de maladie ou d'autorisation spéciale d'absence, importants en 2021.

Fin 2021, on comptait :

→ 6 agents sociaux en activité,

→ 3 titulaires du DEAVS.

→ 26 heures hebdomadaires à domicile en moyenne allant de 10h (temps partiel thérapeutique) à 32 heures, auxquelles s'ajoutent les temps de déplacements (rémunérés et indemnisés).

→ Age moyen : 56 ans

Activité

7175 heures d'intervention réalisées au domicile de 50 bénéficiaires, soit 15% de moins qu'en 2019 (2020 non représentatif)

67 % des heures sont réalisées chez des bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile (APA), c'est-à-dire les personnes les plus dépendantes (classes 4 à 1 de la grille AGGIR autonomie gérontologique et groupes iso-ressources) qui représentent 54% des bénéficiaires.

7 % des heures concernent des personnes plus autonomes prises en charge par les caisses de retraite et qui représentent 16% des bénéficiaires.

23% des heures sont réalisées chez des personnes prises en charge par l'aide sociale départementale,

représentant 24% des bénéficiaires.

Le service a enregistré 2 entrées représentant 7 heures d'intervention par semaine et 8 sorties pour 36 heures par semaine soit un différentiel de 29 heures par semaine. (impact sur l'activité en fonction des dates d'entrée et sortie)

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

La CAPG organise le service : enregistrement des inscriptions et des commandes, suivi des relations avec les bénéficiaires et facturation.

La confection des repas et leur livraison sont confiées depuis septembre 2019 à la société SODEXO dans le cadre d'un marché public.

Les problèmes ponctuels de livraison sont traités en temps réel avec le prestataire. Le suivi relatif à la qualité au sens large fait l'objet d'échanges réguliers avec la direction et la diététicienne du prestataire. C'est un service à la carte que les personnes peuvent demander et interrompre à tout moment dans un délai de 3 jours ouvrés.

Activité

18 228 repas ont été livrés en 2021 chez 118 bénéficiaires (70 par mois en moyenne). 6% de plus qu'en 2020, le service retrouvant son niveau d'activité de 2016-2017.

Plus de 63% des personnes qui ont bénéficié du service habitent à Peymeinade ou Le Tignet, les bénéficiaires restants étaient

répartis sur les communes de St-Cézaire-sur-Siagne, St-Vallier-de-Thiery et Cabris.

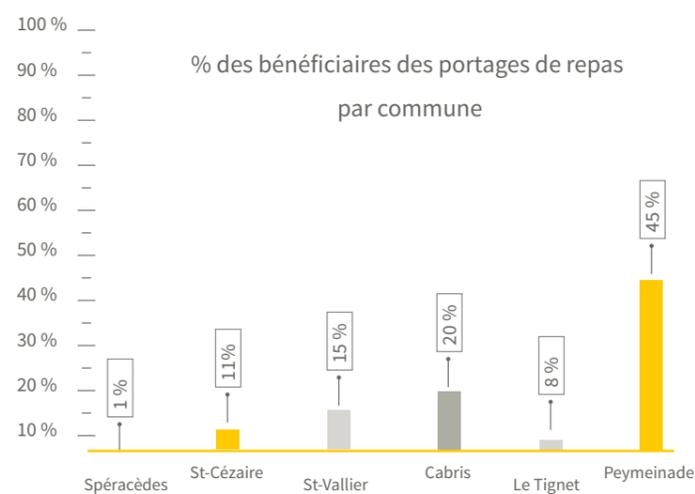
On constate une rotation importante des personnes. En 2021, 56 personnes ont demandé à bénéficier du service, 45 l'ont quitté dont 27 qui étaient entrées dans l'année. Néanmoins, 87 personnes sont bénéficiaires depuis 3 ans et plus, 10 depuis 5 ans et plus et 4 depuis 10 ans.



La moyenne d'âge des bénéficiaires permanents est de 82 ans. 85 ans pour les bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie ou pris en charge par une caisse de retraite, 73 ans pour les bénéficiaires de l'aide sociale départementale.

6900 HEURES
17200 REPAS

LE MAINTIEN À DOMICILE



2021 en bref

	SAAD		REPAS	
	Heures	Bénéficiaires	Nombre	Bénéficiaires
CABRIS	85,5	1	3637	16
LE TIGNET	399	4	1467	13
PEYMEINADE	1881,5	19	8162	54
SPERACEDES	1205	6	200	4
ST CEZAIRE	1544,5	13	2081	13
ST VALLIER	2059,5	7	2681	18
TOTAL	7175	50	18228	118

Le service maintien à domicile en bref

	Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)	Portage de repas à domicile
Bénéficiaires	Personnes âgées et/ou porteuses de handicap, bénéficiant d'une prise en charge par le Conseil départemental ou leur caisse de retraite. 56 % sont bénéficiaires de l'APA, 20 % sont bénéficiaires de l'aide sociale 17 % ont une prise en charge par leur caisse de retraite	Toute personne résidant sur le territoire d'intervention. Personnes âgées principalement qui ne peuvent plus assumer quotidiennement la préparation des repas. Personne en sortie d'hospitalisation sur orientation de la CARSAT ou de la CPAM
Prestation	Aide à l'entretien du logement et du linge et/ou une aide directe à la personne (aide à la préparation et à la prise des repas, aide aux courses, aide aux déplacements et aux transferts : à l'intérieur et à l'extérieur du logement, aide aux démarches administratives, aide au lever et à l'habillage, aide ponctuelle à la toilette, activités de temps libre, stimulation, accompagnement, soutien).	Possibilité de choisir la livraison de 1 à 7 jours par semaine. Le « pochon » comporte un repas complet pour le midi avec pain et assaisonnements (variante sans sel et sans sucre ajouté possible) et un potage et un laitage pour le soir. Commande et facturation par la CAPG. Cuisine et livraisons : SODEXO.
Jours et horaires	Interventions de 8 h à 19 h	Livraisons entre 7h et 11h Livraison le vendredi pour le week-end
Activité	7175 heures en 2021 50 bénéficiaires dont 9 présents dans le service depuis 10 ans et plus Moyenne d'âge 82 ans 67 % des heures réalisées concernent des bénéficiaires de l'APA et 23 % des bénéficiaires de l'aide sociale départementale Près de 80 % des bénéficiaires habitent Peymeinade (38%), St Cézaire et Saint-Vallier	18 228 repas en 2021 1500 repas et 70 bénéficiaires par mois en moyenne 118 bénéficiaires dans l'année 66 % des bénéficiaires habitent Peymeinade et Le Tignet
Personnel (décembre)	6 aides à domicile dont 3 auxiliaires de vie 1 coordonnatrice	1 agent pour l'enregistrement des commandes, le suivi et la facturation
	1 responsable de service	

LA JEUNESSE



La compétence jeunesse s'exerce sur 19 des 23 communes du territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (Grasse, la Roquette-sur-Siagne, Pégomas et Mouans-Sartoux n'ayant pas transféré cette compétence).

Le service Jeunesse et Sports encadre sur les différents temps près de 2800 enfants répartis sur les 18 écoles maternelles, élémentaires et les 2 collèges, nos 8 accueils de loisirs et notre local ados et ses 2 antennes.

LA JEUNESSE

Le fonctionnement

La compétence JEUNESSE s'exerce sur 19 des 23 communes du territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (Grasse, la Roquette-sur-Siagne, Pégomas et Mouans-Sartoux n'ayant pas transféré cette compétence).

Le service Jeunesse et Sports encadre sur les différents temps près de 2800 enfants répartis sur les 18 écoles maternelles, élémentaires et les 2 collèges, nos 8 accueils de loisirs et notre local ados et ses 2 antennes.

JEUNESSE : PERISCOLAIRE

Les accueils périscolaires proposés par la CAPG jouent un rôle social évident, compte tenu de l'organisation des temps de travail des parents, facilitant ainsi l'organisation des familles.

Ils sont des lieux charnières favorisant le partenariat entre les différents acteurs éducatifs (parents, enseignants, animateurs, personnel communal).

Les accueils périscolaires sont avant tout des lieux où se mêlent le plaisir, le jeu et le partage dans le respect des valeurs démocratiques. Ils sont accessibles à tous et répondent aux besoins d'accueil du plus grand nombre, ce qui suppose des tarifs et des horaires permettant à chaque famille d'en bénéficier.

Les taux d'encadrement

Par décret n° 2016-1051 du 1^{er} août 2016 relatif au projet éducatif territorial et à l'encadrement des enfants scolarisés bénéficiant d'activités périscolaires dans ce cadre, le taux d'encadrement pendant ces temps est de :

→Un animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans

→Un animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans

► L'accueil du Matin

Les objectifs recherchés pendant l'accueil du matin sont d'accueillir les enfants avant le temps scolaire en respectant leur rythme de vie et en permettant une transition en douceur entre la famille et la collectivité autour d'activités calmes.

Accueil échelonné sur chaque groupe scolaire de 7h30 à 8h30.

→7h00 pour la commune de Saint-Vallier et de St-Cézaire-sur-Siagne

→7h15 pour la commune du Tignet.

C'est aussi un moment d'échange avec les parents qui permet aux équipes d'être renseignées sur les éventuelles problématiques quotidiennes (fatigue, consignes particulières...).

► La Pause méridienne

L'objectif est de permettre aux enfants de « prendre leur temps » pour manger, se détendre, se défouler et/ou de participer aux activités proposées par les équipes d'animation.

Le taux moyen de fréquentation sur ce temps-là est de 90% sur toutes les écoles du territoire.

→11h30 – 13h30 Auribeau, Cabris, Peymeinade, Le Tignet, Saint-Vallier, Spéracèdes

→12h00 – 14h00 Saint-Cézaire-sur-Siagne et Le Tignet

Pour les communes EX-CCMA, ces temps sont gérés par la commune, la CAPG n'intervient pas.

La pause méridienne est structurée autour de 2 temps : un temps de repas et un temps d'animation.

Puis, des temps de détente et de calme sont proposés avant le

retour en classe.

Sur Saint-Vallier-de-Thiey, un travail d'accompagnement en cantine est en place depuis deux ans, visant une meilleure qualité du temps de repas pour les enfants, ce qui a valu une certification ECOCERT de niveau III.

► L'accueil du Soir

L'objectif est de permettre aux enfants de « décompresser » après la journée, de prendre leur « goûter » dans une ambiance conviviale et de se détendre.

Après le goûter, des activités

« ouvertes » sportives, culturelles et artistiques sont proposées aux enfants, toujours sur la base du volontariat ; ces activités ouvertes permettant le départ des enfants sans désorganiser les ateliers...

Comme lors de l'accueil du matin, l'accueil du soir est aussi un moment d'échanges avec les parents qui permet aux équipes de faire « un point » de la journée des enfants avec les parents : petits bobos, problème de discipline, déroulement du repas à la cantine...

EXTRASCOLAIRE & PERISCOLAIRE DU MERCREDI

Au-delà du temps scolaire, notre action éducative se déroule également lors des temps extrascolaires, ainsi que les mercredis, sur 8 sites.

Les enfants sont accueillis dans nos 8 ACM tous les mercredis et pendant les vacances scolaires, à partir de 3 ans jusqu'à 17 ans, le matin dès 7h30 et jusqu'à 18h00.

Les enfants sont séparés en différents groupes organisés par tranche d'âge 3-5 ans, 6-8 ans, 9-12 ans.

Tous les enfants résidant sur le territoire de la Communauté d'Agglomération peuvent bénéficier des fonctionnements des Accueils de Loisirs Sans Hébergement. Les enfants dont les parents résident hors du territoire peuvent être accueillis sous réserve de place disponible.

Nos accueils de loisirs sont des entités éducatives habilitées par la SDJES à accueillir des enfants de façon temporaire et habituelle, en dehors du temps scolaire ou pendant les vacances. Ils offrent des activités de loisirs diversifiées permettant un apprentissage ludique des choses ou de la vie en communauté, le tout s'articulant autour d'un projet pédagogique et de deux temps :

→Le temps d'animation.

→Le temps de vie quotidienne.

Par l'arrêté du 13 février 2007 – modifié par arrêté du 31/07/2008 – relatif aux seuils d'encadrement, les taux d'encadrement les mercredis et les vacances sont :

→Un animateur pour 8 enfants âgés de moins de 6 ans,

→Un animateur pour 12 enfants âgés de plus de 6 ans.

Projets phares en 2021 :

- projet jeux d'enfants,
- 100% mixité,
- prévention de la radicalisation (avec le camp des Milles et en partenariat avec le service des Solidarités),
- projet ACM Solidaires,
- dispositif « rouvrir le Monde » proposé par la Drac PACA en partenariat avec le service Culture,
- sensibilisation au développement durable,
- mise en place de potager et de jardin,
- projet « autorité bienveillante, écoute active »,
- mise en place de Conseils municipaux des jeunes.

LE LOCAL ADOS

Sur notre territoire, un local ados avec deux antennes est présent à :

→Saint-Vallier-de-Thiery

→Peymeinade

Ces lieux d'accueil, d'échanges et d'information pour les familles sont le point de départ de toutes nos activités :

→Des activités précises en périscolaire les lundis, mardis, jeudis, vendredis à partir de 16h00 et les mercredis après-midi en période scolaire, telles que dessin, escalade, initiation danse, parkour ainsi que différents sports y sont proposés.

→Des temps d'intervention du local ados ont lieu de 11h30 à 13h30 sur les deux collèges du territoire.

→Le local est ouvert également les samedis ponctuellement et pendant toutes les périodes de vacances scolaires.

Ils permettent aux jeunes de se retrouver et de participer à des activités culturelles, sportives et de détente diverses et variées, de réaliser de nombreuses sorties en extérieur pour découvrir de nombreuses pratiques (catamaran, rafting, via-ferrata, plongée sous-marine, visite de musées...).

Des activités en soirée, « les nocturnes », sont également organisées en fonction des envies des jeunes avec un repas à l'extérieur, au restaurant (bowling, billard...).

LES SÉJOURS

Les séjours organisés par le service Jeunesse et Sport de la communauté d'agglomération du pays de Grasse sont placés sous la dénomination « Séjours de Vacances ». Une dominante Physique et Sportive y est toutefois présente, tout en veillant à ce que l'épanouissement de chacun y soit respecté.

Plusieurs séjours sont au programme :

→Les séjours Neige en février : une semaine de dépaysement total à la montagne avec au programme ski, neige, patinoire, construction d'igloo...

→Les séjours Multi activités en été :

12 jours à la montagne avec au programme du Vtt, de l'escalade, des randonnées pédestres, des courses d'orientation, de la via ferrata.

→Des séjours VTT itinérants en Avril.

→Des mini-séjours ados sous tente en auto-gestion.

En 2021, les séjours Neige et VTT Itinérant n'ont pas pu avoir lieu à cause de la CoViD.

Afin de compenser les séjours que nous n'avons pas pu réaliser, du 23 au 27 août, nous avons organisé une colo apprenante (gratuite) pour 23 enfants, avec inscription sur critères (précarité, handicap, ruralité, enfants de personnels soignants, enfants bénéficiaires de l'aide sociale à l'enfance) sur le thème des « petits reporters du patrimoine » à Marseille.

Objectif : faire découvrir le patrimoine culturel et historique de Marseille et ses environs (visite Mucem et des calanques de Cassis, camp des milles, château d'If).





ENVIRONNEMENT



ENERGIE - CLIMAT



COLLECTE

PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT

Pour de nombreux citoyens, le respect de l'environnement est devenu une priorité ! Sensibilisée à l'avenir de la planète, soucieuse de la qualité de la vie, convaincue de la nécessaire rupture avec une économie du gaspillage, la Communauté d'Agglomération applique sur son territoire les principes du développement durable.

Une attention particulière est portée à l'environnement et au cadre de vie de ses habitants.

La CAPG a, pour cela, décidé d'apporter une contribution efficace aux actions visant à favoriser le développement durable, l'écologie, la collecte des déchets et les économies d'énergie sur le territoire, ainsi qu'à la protection contre les risques majeurs et le changement climatique.

AU COEUR DE NOTRE QUALITÉ DE VIE



L'ENVIRONNEMENT



Afin d'offrir aux habitants un cadre de vie agréable, la Communauté d'Agglomération s'est engagée à préserver un juste équilibre entre le développement du territoire et le respect de l'environnement. La CAPG forme ainsi les citoyens de demain à travers divers dispositifs d'animation fortement impactés par la crise sanitaire.

Concernée par diverses nuisances (air et bruit) et plusieurs risques naturels majeurs, la CAPG, en lien avec ses partenaires associatifs et institutionnels, mène différentes actions de sensibilisation et de prévention.

L'ENVIRONNEMENT

Des actions phares

Lancement de la Réserve Intercommunale de Sécurité Civile (RISC)

Cette réserve de bénévoles, placée sous la direction administrative du Président de la CAPG, sera mise à disposition du Maire, ou du Préfet, de par son pouvoir de Police, pour l'aider à organiser la réponse de sécurité civile à laquelle il serait amené à faire face dans le cadre d'une gestion de crise. 21 bénévoles ont ainsi été intronisés le 18 octobre 2021.

Nouveau parcours sur la qualité de l'air intérieur et extérieur « les jeunes sentinelles de l'air »

Animé en interne par 2 agents, ce parcours propose 2 séances d'intervention en classe d'une demi-journée.

Diverses activités sont organisées : prise de mesure de l'air intérieur dans la classe grâce au capteur modul'air, prise de mesure de la qualité de l'air extérieur dans différents endroits de l'école (cour, couloir, parking de l'école, etc.), expériences scientifiques, découverte de l'air

dans notre environnement.

5 classes ont été sensibilisées pour l'année scolaire 2021/2022, soit 127 élèves.

Plateforme de compostage partagé

En novembre 2021, un nouveau site de compostage partagé, en plus de celui de Saint-Vallier-de-Thiery, a été installé sur la commune de Grasse, au quartier du Plan. L'objectif est de proposer un site de compostage partagé, utilisé principalement par les résidents du village n'ayant pas de jardin et souhaitant valoriser leurs déchets alimentaires.

Ces biodéchets (déchets alimentaires, déchets naturels biodégradables et déchets d'espaces verts) représentent un tiers des poubelles résiduelles des Français, c'est donc un gisement non négligeable qu'il faut maintenant détourner de l'élimination en vue d'une valorisation de la matière organique.

Grâce aux 23 familles inscrites

dans le projet, le site fonctionne avec des apports réguliers. Il nécessite toutefois un suivi hebdomadaire pour lui permettre d'être performant.

Fête de la Nature aux JMIP

Accès sur la biodiversité, le point d'orgue de la manifestation a été une distribution de larves de coccinelles, afin d'éviter l'utilisation de pesticides.

En complément de cette distribution, des ateliers sur les traitements naturels et des constructions de nichoirs ont été proposés, des guides sur les auxiliaires du jardin ont également été proposés. 100 boîtes de larves ont été distribuées sur la journée. Plus de 800 personnes sont venues visiter les jardins ce jour-ci.

En outre, des carnets foliaires donnant droit à des larves de coccinelles ont été distribués à 120 personnes sur les jardins collectifs des « Amis du Bon Marché » à Grasse et de « Ratatouille » à St-Cézaire-sur-Siagne.

GEMAPI

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES, PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI) ET RISQUES MAJEURS :

Le SMIAGE

La CAPG a transféré sa compétence GEMAPI au Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion de l'Eau Maralpin (SMIAGE). Il entretient la Siagne et ses affluents de manière préventive pour réduire le risque inondation : enlèvement d'embâcles, débroussaillage...

Un système de surveillance

météo et d'appels en nombre à destination des riverains complète le dispositif d'alerte des inondations. L'année 2021 a été notamment consacrée à la finalisation des travaux de remise en état suite aux intempéries de fin 2019 et à l'élaboration du PAPI d'intention Siagne.

La Taxe GEMAPI a été levée, permettant de disposer d'un budget de 1 986 441€ afin de réaliser travaux, entretien et surveillance des cours d'eau.

L'année 2021 a également été consacrée à la poursuite du Schéma d'Aménagement et de

Gestion de la Siagne : il est porté depuis 2019 par le SMIAGE Maralpin et piloté par la Commission Locale de l'Eau (CLE) dont Jérôme Viaud est le Président. La phase stratégie est en cours de finalisation et la seconde étude, toujours en cours, s'attache à la gestion de la ressource en eau du bassin versant de la Siagne (PGRE).

Enfin, la démarche Natura 2000 des Gorges de la Siagne s'est poursuivie. Le SMIAGE animateur du site procède à sa surveillance, à des comptages d'espèces fragiles, des suivis naturalistes ou encore des contrats de protection de site.

Convention de partenariat avec le CYPRES (centre d'information pour la prévention des risques majeurs)

Le CYPRES nous accompagne pour la réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) et les Documents d'Information Communaux sur les Risques Majeurs (DICRIM) des communes en demande. 10 DICRIM et 7 PCS ont été mis à jour cette année et un exercice a été réalisé sur Grasse avec l'aide du SMIAGE et du CYPRES.



Education à l'environnement - Grand public

JARDINS COLLECTIFS

La CAPG propose une aide technique et financière au démarrage à toutes les associations souhaitant mettre en place un jardin partagé sur le territoire.

Une charte « Jardinons ensemble » est signée entre les 2 parties, mettant en avant une pratique raisonnée et écoresponsable du jardinage et permettant la mise à disposition des jardins dans le cadre de l'organisation d'animations ou de formations.

De nouveaux jardins partagés ont vu le jour en 2021 sur Peymeinade, « le Petit Lopin » et « l'école Émile Félix », au cœur du village de Saint-Vallier-de Thiey.

Cela représente un total de 14 jardins collectifs.

FORMATIONS AU JARDINAGE « JARDINONS ENSEMBLE » :

14 formations « Jardinons Ensemble » ont été dispensées sur certains des jardins partagés du territoire. Nos associations partenaires, telles que les Jardins du Loup, La LPO, Planète Sciences Méditerranée, Naturabelha, l'Atelier du 06 ou Nicolas Prin, auront ainsi formé 114 personnes sur des thématiques aussi variées que la permaculture, les traitements naturels, l'apiculture, les oliviers ou les vertus des plantes sauvages.

SORTIES NATURE :

La CAPG propose des sorties

de découvertes axées sur la biodiversité locale afin de transmettre les connaissances et valoriser notre patrimoine naturel auprès du plus grand nombre.

En 2021, 5 sorties encadrées par la LPO, sur la découverte des rapaces nocturnes, du brame du cerf, de la chauve-souris, des oiseaux et des papillons du jardin auront permis de sensibiliser 74 personnes.

FORMATIONS AU COMPOSTAGE

Une distribution gratuite de composteurs avec formation à l'appui a été organisée tous les trimestres.

247 composteurs ont ainsi été distribués cette année sur 4 sessions.

3 composteurs supplémentaires ont été écoulés lors de la sensibilisation au « 0 déchet » en appui de l'opération menée par le SMED.

LOMBRICOMPOSTAGE :

Le service Environnement et cadre de Vie de la CAPG, en lien avec le service communication et avec l'association des « Jardins du Loup », ont réalisé un tutoriel sur le fonctionnement du lombricompostage. Ces 4 mini-films se trouvent sur le site internet de la CAPG.

INITIATION À LA RESTAURATION D'ÉDIFICES EN PIERRES SÈCHES :

L'aménagement des murs en pierres sèches résulte à la fois du savoir-faire acquis empiriquement

au fil des générations et des travaux visant à augmenter les surfaces utiles et donc limiter les effets de l'érosion.

Un regain d'intérêt pour ces restanques et la volonté de préserver ce patrimoine ont poussé à proposer des formations sur la restauration d'ouvrages en pierres sèches.

4 formations sur St-Cézaire-sur-Siagne, Andon, Briançonnet et Le Tignet ont sensibilisé 32 personnes.

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE GRASSE :

Dans le cadre de la réalisation de son ABC, la CAPG a soutenu la ville de Grasse pour la réalisation d'inventaires participatifs sur 5 jardins de particuliers, 2 jardins collectifs (Les Amis du Bon Marché, Roquevignon) et PRODAROME, et ont permis de sensibiliser 45 personnes.

Les différentes études de la LPO ont recensé 14 espèces différentes de chiroptères sur la commune ainsi que 49 espèces ornithologiques différentes, toutes nicheuses sur la commune.

ACTIONS HIRONDELLES ET MARTINETS :

De la plaine de la Siagne jusqu'au sommet de l'Audibergue, la diversité paysagère du Pays de Grasse offre une richesse biologique exceptionnelle qui fait sa singularité et qu'il est vital de

préserver.

Avec l'évolution de l'urbanisation et des procédés actuels de construction du bâtiment, couplée à une mauvaise connaissance globale des habitats naturels et des écosystèmes associés, les communes deviennent de moins en moins accueillantes pour la faune et la flore sauvages.

Ce constat a conduit à l'édition d'un guide sur la biodiversité dans le bâti, expliquant comment mieux accueillir les hirondelles et les martinets. Le service Urbanisme l'insère dans toutes les demandes de construction ou de travaux.



Education à l'environnement - Jeune public

Lutte contre le gaspillage alimentaire en milieu scolaire :

Pour la 5ème année consécutive, la CAPG poursuit son accompagnement sur la thématique du gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires de son territoire, avec cette année Pégomas (l'école élémentaire Jean Rostand) et le Tignet (école élémentaire Marius Campagno), pour un total de 427 enfants sensibilisés.

La CAPG assure la coordination de la démarche, forme le personnel de cantine et d'animation jeunesse, élabore le diagnostic et le plan d'actions et intervient pour les pesées.

Par ailleurs le Sciences Tour (Petits Débrouillards), Agribio (saison et goûts) et les animations « trompe l'œil » éducation au goût permettent de renforcer la prise de conscience des élèves sur le gaspillage.

SENSIBILISATION DES SCOLAIRES SUR LES DÉCHETS ALIMENTAIRES

En partenariat avec l'association « les jardins du loup », 1000 élèves de CP au CM2 dans les établissements scolaires du secteur ouest de la CAPG ont assisté à des séances sur le compostage et le tri des déchets via la découverte d'un lombricomposteur.

Outils pédagogiques sur les « zones humides » :

La CAPG met à disposition des écoles et centres de loisirs des malettes pédagogiques comprenant chacune 9 fiches thématiques et 1 expérience scientifique (absorption des sols).

L'objectif est de faire connaître aux élèves la définition d'une zone humide et de la reconnaître sur le terrain, d'aborder le fonctionnement hydrologique d'une zone humide à travers le cycle de l'eau et de prendre connaissance des espèces floristiques et faunistiques rares et menacées, etc. 7 malettes pédagogiques « zones humides » ont été mises à disposition des établissements scolaires, soit 210 élèves sensibilisés.

ANIMATIONS SCOLAIRES GESTES ÉCO-CITOYENS

Le service EDD intervient à la demande dans les écoles primaires, collèges et lycées du territoire via des ateliers pédagogiques, des malettes « Rouletaboule » (déchets), « Ricochet » (gestion de l'eau) et DEEE (déchets d'équipement électrique électronique), des ateliers « papier recyclé ».

535 élèves sensibilisés.

LES PARCOURS THÉMATIQUES SCOLAIRES EDD :

-Parcours « risques majeurs inondation » : 15 classes de CM1/CM2 sélectionnées (soit 371 élèves sensibilisés) pour l'année scolaire 2020/2021 avec la collaboration du SMIAGE et de l'association Méditerranée 2000.

-Parcours sur les économies d'énergie « Watty à l'école » avec la collaboration d'ECO CO2 : 30 classes de CM1/CM2 sélectionnées soit 805 élèves sensibilisés pour l'année scolaire 2020/2021.

-Parcours « l'école de l'eau et de la biodiversité » animé par un animateur environnement de l'association Méditerranée 2000 :

6 classes sensibilisées soit, 155 élèves pour l'année scolaire 2020/2021.



Qualité de l'air et nuisances sonores

LA PRÉVENTION DES NUISANCES SONORES

Un sonomètre est mis à disposition des communes pour toute mesure de bruit routier, industriel, aérien ou ferroviaire. La CAPG participe également aux actions de réduction des nuisances sonores de l'aéroport Cannes-Mandelieu et soutient l'Association de Défense contre les Nuisances Aériennes.

LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

Toutes les crèches de la CAPG sont équipées en capteurs CO2, permettant d'anticiper les effets du confinement et d'aérer régulièrement les pièces. L'utilisation de produits moins toxiques pour les ateliers et le ménage est privilégiée, les VMC sont régulièrement entretenues.

LA QUALITÉ DE L'AIR EXTÉRIEUR

Adhérente à l'association Atmosud, la CAPG prévient 116 établissements sensibles du territoire en cas de pics de pollution à l'ozone et aux particules fines. La CAPG informe régulièrement les administrés des alternatives au brulage des résidus de jardin via un flyer pédagogique distribué dans les mairies.



CLIMAT ÉNERGIE

MARCHÉ GLOBAL DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE :

En 2013, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse avait lancé un Contrat de Performance Énergétique (CPE) pour 13 de ses bâtiments.

Depuis, les consommations énergétiques ont été réduites de 25% et les émissions de GES de 58%. Soit 4 834 500 kWh économisés sur 80 mois, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 54 maisons sur cette même période.

Forte de ce résultat, la CAPG a poursuivi ses efforts en 2021, en signant un Marché Global de Performance Énergétique (MGPE) avec une enveloppe financière de travaux d'économie d'énergie de près de 500 000€ pour 29 bâtiments.

Objectif après travaux qui se dérouleront au cours de l'année 2022 : 12% de réduction des consommations d'énergie.

Au programme, sondes de température, isolation, gestion technique centralisée, surveillance de la qualité de l'air, récupération de chaleur sur les eaux usées, solaire photovoltaïque en autoconsommation et chaudières à condensation. Une économie de 3,7 GWh sur la durée du contrat est espérée.

CADASTRE SOLAIRE : IN SUN WE TRUST

Portée par la CAPG, la CACPL et la CASA dans le cadre du Plan Climat Ouest 06 et du Pôle Métropolitain Cap'Azur, il a été créé un cadastre solaire permettant à tout un chacun de connaître le potentiel solaire de la toiture de son bâtiment. Solaire thermique, pour la production d'eau chaude, ou solaire photovoltaïque en revente d'électricité ou en autoconsommation, l'ensemble des bâtiments de nos territoires ont été analysés pour définir le

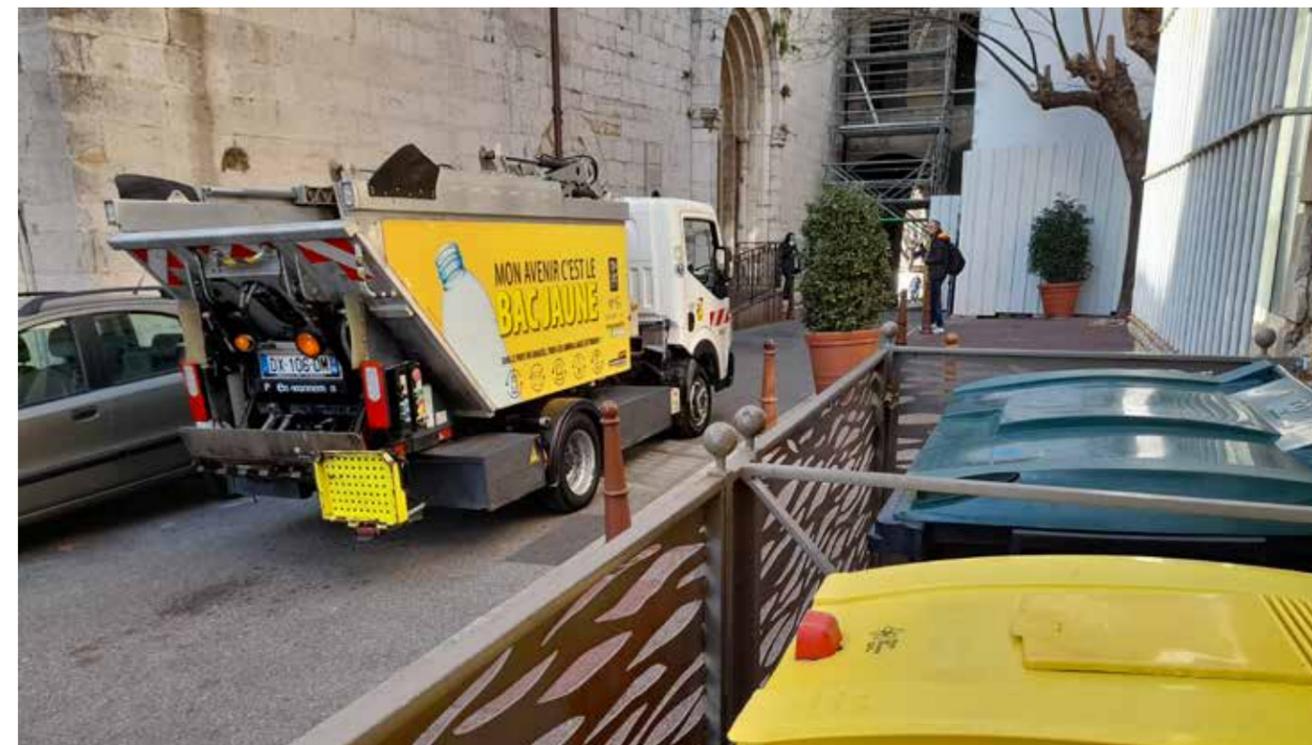
potentiel de développement de cette énergie, d'identifier la meilleure exposition, le type d'installation optimal, le coût de réalisation et le temps de retour sur investissement. Cette action est accessible gratuitement sur le site internet : <https://capazur.insunwetrust.solar/>

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET) – LABÉLISATION CIT'ERGIE :

Au cours de cette année 2021, la CAPG s'est engagée dans la refonte de son premier Plan Climat Énergie Territorial (PCET) qui devient PCAET en intégrant la composante de la qualité de l'air. L'année 2021 a été marquée par le lancement des différents bilans (émissions de gaz à effet de serre, qualité de l'air, environnemental, énergies renouvelables) permettant d'élaborer au cours de l'année 2022 les orientations stratégiques et le plan d'actions.

Concomitamment, et ce afin de valoriser l'ensemble des actions entreprises depuis de nombreuses années, la CAPG s'est lancée dans la labellisation Cit'Ergie© qui récompense les collectivités sur le management énergétique. Reconnu au niveau européen, ce label permettra d'améliorer la prise en considération de la gestion de l'énergie dans toutes les composantes propres à notre EPCI (habitat, patrimoine de la collectivité, transports, tourisme, gestion des déchets...). Les résultats des audits seront présentés au cours de l'année 2022.

COLLECTE DES DECHETS



La crise sanitaire due à la Covid-19 n'a pas eu d'impact sur le service collecte en 2021. Tous les agents sont restés mobilisés et ont assuré leur mission pour répondre au mieux au besoin du service et pour collecter les déchets des particuliers et des entreprises.

LES CHIFFRES 2021

La hausse des tonnages OMR collectés est liée au confinement. Toutefois, les administrés ont continué à trier leurs déchets.

Evolution des tonnages collectés en kg/an/habitant

FLUX	2016	2017	2018	2019	2020	2021
OMR	375,8	368,6	370,8	357,21	366,53	347,48
Emballage	32,1	33	37,7	40,89	44,95	47,55
Verre	24	24,8	26,3	29,55	29,35	30,96
Papier	13,7	13,4	12,49	11,3	9,28	9,19

LE NUMÉRO VERT DU SERVICE COLLECTE A REÇU 12 827 APPELS EN 2021 CONTRE 14 253 EN 2020.

25%

DE REDUCTION DE
CONSUMATION
ÉNERGÉTIQUE

COLLECTE DES DECHETS

Les actions menées par le Pays de Grasse

Challenges inter-collèges et inter-entreprises Cliiink

Afin de poursuivre l'amélioration continue du tri du verre à travers l'essor de la solution Cliiink, le Pays de Grasse, en partenariat avec Terradona, a organisé :

- un challenge inter-collèges avec, à la clé, 3 dotations financières,
- un challenge inter-entreprises avec, à la clé, un vélo à assistance électrique.

Ces deux événements ont généré le dépôt supplémentaire de près de 22 000 emballages en verre.

Remise de chèque à la ligue contre le cancer

A l'occasion de la SERD 2021, le Pays de Grasse a remis le jeudi 25 novembre, au Comité départemental de la Ligue contre le cancer, une contribution de 9341,27€ au titre des 3 062 tonnes de verre collectées en 2020.

La CAPG contribue ainsi à financer la Recherche contre la maladie, ainsi que des activités physiques adaptées, des soins socio-esthétiques, des activités culturelles et de l'accompagnement professionnel et de retour à l'emploi.

Marché de collecte

Elaboration du cahier des charges du nouveau marché de collecte. Le Pays de Grasse a fait appel au bureau d'études « Sage Engineering » pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'optimisation du nouveau marché de collecte.

Expérimentation de benne électrique

Afin de renforcer la performance environnementale de son service public de collecte des déchets, le Pays de Grasse a expérimenté courant octobre de nouveaux véhicules électriques mis gracieusement à disposition par le Groupe Ippolito et Renault

Truck à travers son prestataire Véolia. Le test concluant ouvre la voie à une volonté prochaine de modernisation du service collecte, plus propre et plus silencieux pour un ramassage respectueux de la qualité de vie et de l'air.

Mise en place des bennes à sapin

Le service collecte a mis à disposition des administrés, sur les communes d'Auribeau-sur-Siagne, Pégomas, La Roquette-sur-Siagne et Grasse, des bennes pour la collecte des sapins sur la période du 3 au 7 janvier 2022. En partenariat avec l'association Soli-Cité, l'ensemble des sapins sera broyé en vue de transformation de compost.

Plateforme de compostage collectif à Grasse

Afin de réduire la part des ordures ménagères, le Pays de Grasse développe la pratique du compostage collectif. A l'initiative de la ville de Grasse, la première plateforme collective a été inaugurée le samedi 20 novembre sur le quartier du Plan. Le Pays de Grasse s'est chargé de la formation des utilisateurs ainsi que de la fourniture des 3 composteurs.

Formation Compostage

Les formations compostage, assurées par un maître composteur du service environnement, ont pu reprendre de façon régulière en 2021. Se sont ainsi déroulés 4 jours de formation (mars, juin, septembre et novembre) scindés en 3 sessions pouvant accueillir jusqu'à 40 personnes par session.

Poursuite de la dynamique du « Zéro Déchet »

Afin de poursuivre l'éducation de ses habitants à un modèle de consommation plus raisonnée, le Pays de Grasse a relancé en 2021 sa dynamique des familles « Zéro Déchet » portée par le SMED.

Au total, 8 familles sur la commune du Tignet, 15 sur Saint-Cézaire-sur-Siagne, 25 sur Grasse et 12 sur Auribeau-sur-Siagne ont de nouveau bénéficié d'un accompagnement personnalisé et d'ateliers thématiques sur l'apprentissage de nouveaux choix de consommation et d'alternatives concrètes au tout jetable.

Les perspectives pour 2022

-Le Pays de Grasse va signer une convention d'accompagnement avec l'association EBG sur des actions en lien avec la charte d'engagement « zéro déchet plastique ».

-Développement de la collecte des biodéchets sur Terre de Siagne dans le cadre de la mise en place des Fiches actions du PLPDMA

-Extension de la redevance spéciale sur les zones industrielles de Terre de Siagne.

-Démarrage du Programme Local de Prévention des Déchets ménagers et assimilés.





LES AFFAIRES
CULTURELLES



MUSÉE INTERNATIONAL
DE LA PARFUMERIE



JARDINS DU MUSÉE
INTERNATIONAL
DE LA PARFUMERIE



SPORT

UNE DYNAMIQUE CULTURELLE & SPORTIVE

L'accès à la culture, aux pratiques artistiques et au sport contribue à l'amélioration de la qualité de vie, dans un objectif d'équité pour la population de la Communauté d'Agglomération.

La politique culturelle repose sur plusieurs piliers : la valorisation du patrimoine, la lecture publique, les enseignements artistiques, la diffusion culturelle, le maillage territorial (notamment en milieu rural), l'éducation artistique et culturelle.

La politique sportive repose sur le soutien aux clubs locaux d'intérêt communautaire, la création et l'entretien d'équipements sportifs, le sport pratiqué en établissements scolaires et le soutien aux manifestations sportives d'intérêt local.



LA CULTURE ET LE SPORT POUR TOUS



AFFAIRES CULTURELLES



À travers l'accueil d'artistes en résidence, le financement et la coordination de projets culturels structurants, la CAPG a pour objectifs de faciliter l'accès et la participation de tous à une vie culturelle riche, de favoriser la rencontre et les échanges entre créateurs, interprètes et publics, de favoriser les pratiques artistiques, de porter des actions d'éducation artistique et culturelle.

Le bilan de 2021 est, pour cette année encore, fortement marqué par l'impact de la crise sanitaire. Les nombreux mois de fermeture pour les équipements culturels et la mise en place du pass sanitaire ont demandé de faire preuve d'initiative et de créativité pour maintenir le lien avec le public et encourager son retour dans les lieux culturels. Pour cela, les acteurs culturels ont développé une programmation riche et diversifiée basée sur de nouvelles offres et de nouveaux formats. De plus, un soutien exceptionnel en faveur de la création artistique a été mis en place par des collaborations renforcées entre les acteurs culturels du territoire, les artistes et les compagnies.

AFFAIRES CULTURELLES

Le spectacle vivant

La CAPG accompagne humainement et financièrement les structures du spectacle vivant reconnues d'intérêt communautaire dans leurs stratégies de développement, l'aménagement et l'entretien de leurs ressources matérielles.

Son objectif est de faire de ces équipements culturels des lieux familiers d'accueil pour les habitants du territoire : des lieux où chacun peut apprendre, s'enrichir, découvrir, partager.

De plus, la CAPG encourage les structures culturelles du « Pôle Spectacle Vivant » à construire et diffuser une offre de spectacles vivants hors les murs dans les communes du Pays de Grasse.

LE THÉÂTRE DE GRASSE

Un 1er semestre fortement impacté

Sur cette période, le Théâtre de Grasse a vu son activité remise en question par la crise sanitaire du Covid-19. Entre janvier et juin 2021, 28 spectacles (38 représentations) ont dû être annulés.

Cependant, le Théâtre de Grasse a proposé, pendant l'été 2021, entre le 4 juin et le 7 août, un nouveau festival gratuit et en plein air, "Les Évadées", Aventures artistiques en Pays de Grasse : 22 spectacles (67 représentations) sur 16 communes.

En bref :

→ Un premier semestre 2021 difficile en raison de la crise sanitaire ;

→ La création d'un nouveau festival gratuit et en plein air programmé sur l'ensemble du Pays de Grasse.

Un projet de SOLIDARITÉ artistique et territoriale « Par Les Villages... »

L'été a été l'occasion de faire du projet de solidarité artistique et territoriale "Par Les Villages", un point d'orgue de la saison. Élaboré pendant le premier confinement et lancé à son issue, le projet "Par Les Villages" a eu pour objectif de relancer la vie culturelle territoriale, en réunissant autour du Théâtre des compagnies professionnelles de spectacle vivant locales, dans un projet coconstruit avec chacune d'entre elles, à la rencontre et en interaction étroite avec les habitants. Véritable projet de solidarité artistique et territoriale, il a permis de soutenir 13 compagnies artistiques ayant perdu leurs sources habituelles de revenus. 13 communes de la CAPG ont pu en bénéficier et un film documentaire sur toutes les étapes du projet a été réalisé et présenté lors d'une conférence de presse, le 25 octobre 2021.

Une rentrée tant attendue !

Pour son ouverture de saison, le 12 septembre 2021, le Théâtre de Grasse a proposé un événement gratuit, festif et en plein air sur le grand pré de Cabris : près de 1000 personnes ont pu découvrir plusieurs spectacles, mais aussi se faire masser ou encore apprendre la calligraphie gratuitement.

De septembre à décembre 2021, 16 spectacles (26 séances) ont été accueillis sur le plateau du Théâtre de Grasse (ou à l'ECA 500) pour 6 562 spectateurs.

En bref :

→ « Par Les Villages... » : 13 compagnies pour un projet de relance culturelle territoriale ;

→ Un lancement de saison festif mobilisant près de 1 000 personnes ;

→ Un début de saison réussi

avec 16 spectacles pour 6 562 spectateurs.

Un fort soutien à la création artistique

Si le bâtiment a dû fermer au public entre janvier et juin 2021, le Théâtre a été autorisé à maintenir son activité avec les artistes professionnels. De fait, le Théâtre s'est très vite organisé pour accueillir 12 artistes ou compagnies en résidence de création. Ont été accueillis la Cie Hervé Koubi, la Cie Cas 5, la Cie Gorgomar, la Cie Renards/Effets Mer, la Cie Laskaskas, la Cie Hors Surface, la Cie Pantaï, la Cie Art Vivace, les artistes Sélim Sami, Karim Troussi, Erick Ifergan, Karim Jabari.





Des projets d'Éducation Artistique et Culturelle maintenus et adaptés

Des projets d'EAC ont pu être maintenus : la majorité des ateliers théâtre menés en milieu scolaire par la Cie 100°C Théâtre et la Cie En Décalage ont pu être maintenues. L'atelier « danse » mené par la Cie Humaine au Lycée Apollinaire s'est accommodé de règles de distanciation pour être proposé en présentiel. Le spectacle "J'ai rencontré Dieu sur Facebook", prévu initialement au TDG, a pu se jouer dans 4 collèges et lycées grasseois : Carnot, De Croisset, Amiral de Grasse, Tocqueville. Le spectacle "Hold On", proposé dans le cadre des Évadées, a également pu se jouer dans les collèges en juin 2021. Le projet dédié aux Cultures urbaines, la "#StreetClass", a maintenu des ateliers en juillet 2021. L'autre aspect du projet Cultures urbaines, "La Technica", qui fédère une équipe de jeunes en voie de professionnalisation, a pu se poursuivre avec le tournage d'Urban sessions sur le plateau du Théâtre.

En bref :

- 12 compagnies accueillies en résidence ;
- Des projets EAC adaptés aux conditions sanitaires.

PISTE D'AZUR

Piste d'Azur – Centre Régional des Arts du Cirque est le résultat de plus de trente ans d'expérience dans le domaine de la pédagogie des Arts du Cirque. Installé depuis 2004 au sein du

Pays de Grasse, à La Roquette-sur-Siagne, le projet circassien développé par Piste d'Azur n'a cessé de se renforcer dans les domaines de la formation professionnelle de jeunes artistes de cirque, de l'accompagnement de compagnies émergentes et de l'éducation artistique et culturelle grâce au soutien financier de la DRAC PACA, de la Région SUD PACA, du Département des Alpes Maritimes et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse.

Pratique amateur

- 75 h de cours hebdomadaires de septembre à juillet (entre La Roquette-sur-Siagne et Nice) concernant près de 400 élèves (de 2 à 65 ans) ;
- Une vingtaine de stages par an concernant plus de 150 pratiquants annuels ;
- Des prestations pédagogiques au sein d'organismes sociaux, culturels ou d'animation.

Activités scolaires et Éducation Artistique et Culturelle

Il s'agit d'activités essentielles pour Piste d'Azur dans le cadre de l'Éducation Artistique et Culturelle et de la sensibilisation des publics à la culture et plus particulièrement au spectacle vivant. Les actions s'étendent sur tout le territoire des Alpes-Maritimes.

Un projet exemplaire est développé depuis 15 ans sur les communes de Grasse et du Val de Siagne avec les scolaires et depuis peu, avec le nouveau Collège de Pégomas. Ce projet a vocation à se développer jusqu'à la mise en place d'une

option cirque au Bac.

D'autre part, depuis le début de la crise sanitaire, d'autres projets se sont développés, tels que : « Rouvrir le monde », « Festival tellement essentiel ».

Ces événements ont permis de créer des passerelles entre les élèves en temps scolaire, les artistes en résidence, les stagiaires de la formation professionnelle, ce qui est essentiel dans le cadre de l'EAC.

En bref :

En Pays de Grasse (du Val-de-Siagne au Haut-Pays)

- 140 heures d'actions menées sur le temps scolaire de la maternelle au collège ;
- 60 heures d'actions menées sur le temps périscolaire et extrascolaire ;
- des interventions à destination de la petite enfance, du public en insertion... (projet Rouvrir le monde et festival tellement essentiel).

Formations Professionnelles

Plusieurs formations sont proposées pour des élèves nationaux ou internationaux :

- Formation Professionnelle Artistique : Préparation aux concours des écoles supérieures agréées par le ministère de la Culture ;
- Formation Professionnelle Artistique : Artiste de Cirque et du Mouvement – Certification de niveau 5 enregistrée au RNCP ;
- Formation Pédagogique ;
- Diverses formations continues,

insertion, Team-Building, Incentive, ...

En bref

- 16 stagiaires pour la promotion 2019-2021 (6/7 stagiaires ont obtenu leur certification ; 4/9 stagiaires sont admis en écoles supérieures, 4/9 stagiaires sont admis dans d'autres cursus de formation) ;
- 15 stagiaires internationaux pour la promotion 2021-2023 (150 candidatures).

Espace de résidence, d'accueil et d'accompagnement d'artistes de cirque

Cette activité n'est pas uniquement un service rendu à des artistes, mais également un apport pour le centre des arts du cirque ainsi que pour le dynamisme local. Cela permet de :

- Faciliter l'installation d'artistes de cirque localement ;
- Permettre à Piste d'Azur et ses élèves (amateurs ou futurs professionnels) d'être en contact régulier avec le milieu professionnel.

Dans le cadre des missions d'accompagnement et d'aide à l'émergence, Piste d'Azur accueille des compagnies dans lesquelles jouent d'anciens élèves de la formation professionnelle, mais aussi des compagnies dont les artistes sont issus d'autres formations afin d'élargir, de créer du lien et de faire connaître Piste d'Azur.

Il est offert, aux stagiaires en cours de formation, des périodes d'une semaine afin qu'ils puissent finaliser leur projet de certification et leur premier projet de sortie.

En bref :

- 19 compagnies (dont 6 compagnies locales) accueillies : 9 compagnies dans lesquelles au moins un élève est issu de Piste d'Azur et 10 compagnies autres ;
- 6 périodes de résidence pour les stagiaires en cours de formation.

Événementiel culturel – animation du territoire

Le contexte sanitaire de 2021 n'a pas permis l'organisation des événements habituels. Cependant des restitutions de travaux d'élèves ont pu avoir lieu courant du mois de juin ainsi qu'une participation au festival du livre de Mouans-Sartoux, au lancement de saison du Théâtre de Grasse à Cabris et à divers événements municipaux à La-Roquette-sur-Siagne et Pégomas. Enfin, il a été malgré tout possible de relancer les spectacles sous chapiteau pour les fêtes de fin d'année.

L'ESPACE CULTUREL ET SPORTIF DU VAL DE SIAGNE

L'année 2021 a été impactée par la crise sanitaire avec une fermeture de l'équipement de janvier 2021 à mai 2021 inclus, avant une ouverture progressive de juin 2021 à juillet 2021 (jauges à 35%, puis 60% et 100%).

De plus, depuis fin 2020, la tribune est condamnée dans l'attente de travaux de remise en état.

Vie associative – Accueil en résidence :

Les associations sportives de la commune de La Roquette-sur-Siagne qui utilisent les 2 salles de sport (danse + dojo) ont aussi été impactées suite à la crise sanitaire et à l'évolution des différentes mesures sanitaires (sports de combat interdits durant plus de 6 mois, danse interdite pour les majeurs, contrôle du pass sanitaire obligatoire, etc.).

Néanmoins, la formation professionnelle de Piste d'Azur et les différentes compagnies accueillies en résidence ont pu bénéficier des différents espaces du complexe comme la salle de spectacles, le dojo et les salles de danse. Seuls les artistes professionnels ont été autorisés.

En bref :

- 12 compagnies du spectacle vivant accueillies en résidence en 2021 ;
- 18 représentations (spectacles) dont 10 manifestations payantes.

L'ESPACE CULTUREL ET SPORTIF DU HAUT-PAYS

Le 20 mai 2021, un nouvel équipement a ouvert ses portes sur le territoire : l'Espace Culturel et Sportif du Haut-Pays.

Cet équipement de 670 m², destiné plus particulièrement aux habitants du Haut-Pays de Grasse comprend :

- Une salle de gymnastique d'une surface de 259 m²
- Une salle polyvalente d'une surface de 211 m², liée à la vie associative de la Communauté d'Agglomération et pouvant accueillir 150 personnes.

Même si les premiers mois d'activité de l'équipement ont été impactés par la crise sanitaire et par le contrôle du pass sanitaire, depuis septembre 2021, plusieurs associations sportives de Valderoure occupent la salle polyvalente du lundi au samedi matin (location payante à 30 €/mois).

Le club de Gym Altitude a également commencé ses activités sportives dans la salle de gym (convention de mise à disposition gratuite).

En bref :

- 2 compagnies du spectacle vivant accueillies en résidence sur plusieurs semaines durant l'année 2021 ;
- 4 représentations pour les scolaires dans le cadre de sortie de résidence ;



Le développement culturel

En termes de développement culturel, la CAPG se tient au plus près du territoire en accompagnant concrètement et de manière personnalisée la mise en œuvre de nombreux projets culturels.

Il s'agit de mettre en œuvre un principe d'égalité par et dans la culture pour faire "communs", et également un principe de singularité pour reconnaître et soutenir la diversité des expressions et pratiques artistiques et citoyennes.

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC)

Vecteur fort d'émancipation des jeunes, mais aussi de chaque habitant du territoire, la généralisation de l'éducation artistique et culturelle correspond à une volonté inscrite en Pays de Grasse depuis de nombreuses années.

Ainsi, depuis 2020, les offres culturelles du territoire sont recensées grâce au développement en interne d'un logiciel de saisie.

De plus, une plateforme a été créée à destination des professionnels de la culture permettant le regroupement des ressources et données nécessaires au développement de projets EAC.

Durant l'année 2021, un 2ème comité technique et une 3ème Commission Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle ont été organisés.

Fin 2021, le ministère de la Culture et le Haut-conseil de l'Éducation

Artistique et Culturelle ont lancé officiellement le label « 100% EAC ». Les premières labellisations seront communiquées courant 2022.

En bref :

→ **Les offres culturelles ont été proposées à :**

48% sur le temps libre à destination des adultes et des familles ;

52% sur les différents temps de vie des enfants et des jeunes.

→ **Avec la crise sanitaire, l'offre culturelle s'est renforcée à destination des jeunes.**

→ **33 écoles 100% EAC sur 53 écoles du premier degré.**

LES RÉSIDENCES D'ARTISTES

Co-construites avec la DRAC, les résidences « artistes en territoire » permettent à des artistes de partager leurs expériences et pratiques artistiques avec les habitants du Pays de Grasse, mais également de nourrir leur créativité grâce à la richesse de notre territoire.

En 2021, 3 artistes ont été accueillis : **Célia Pernot** et **Arina Essipowitsch**, toutes deux photographes et **Julien Revenu**, auteur BD. Une 4ème artiste, **Sabine Venaruzzo** devait être accueillie. Pour des raisons de santé, sa résidence a été reportée en 2022.

Les projets prévus avec les établissements scolaires ont pu se maintenir malgré la crise sanitaire liée à la Covid-19.

De plus, les artistes ont bénéficié de temps de création. Ainsi, leurs travaux ont pu être valorisés auprès du grand public à l'occasion d'une masterclass au Musée International de la Parfumerie et d'une exposition aux Jardins du Musée International de la Parfumerie.

Les artistes ont pu ainsi rencontrer les habitants des communes de Grasse, Peymeinade, Auribeau-sur-Siagne ainsi que celles du Haut-Pays.

En bref :

→ **493 élèves des premier et second degrés ont bénéficié des interventions.**

→ **631 personnes présentes lors de la masterclass et de l'exposition**

→ **Un blog permet de suivre les résidences actuelles et passées :**

<https://residencesdartistes.paysdegrasse.fr/>

LES RÉSIDENCES DE CRÉATION AVEC LE PRIX « THORENC D'ART – VILLA ARSON 2021 »

Le prix répond à la politique de développement culturel du Pays de Grasse qui est d'affirmer une présence artistique sur le territoire, de valoriser l'art contemporain sous toutes ses formes et d'accompagner de jeunes artistes diplômés de la Villa Arson en leur offrant une première expérience professionnelle.

Ce projet a été mené en collaboration avec la Villa Arson, mais également l'Espace de l'Art Concret, l'association des amis de Thorenc, la commune d'Andon-Thorenc et le syndicat Mixte de Gréolières-l'Audibergue.

En juillet 2021, les créations réalisées ont été présentées lors de la Manifestation « Thorenc d'art ».

En septembre 2021, les lauréats ont eu l'opportunité d'exposer leur univers artistique au sein de l'Espace de l'Art Concret à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

En bref :

→ **Les lauréats sont : Paloma Rouillier, Lucie de Bodinat et Barthélémy Cabry.**

→ **3 œuvres créées et installées à Thorenc et sur l'Audibergue.**

→ **Une semaine d'exposition à l'Espace de l'Art Concret de Mouans-Sartoux.**

UN ACCOMPAGNEMENT À LA VIE CULTURELLE À TRAVERS LA LECTURE PUBLIQUE

À travers la lecture publique, la CAPG agit pour la vitalité et la cohésion du territoire et l'épanouissement des habitants.

Dans ce cadre, plusieurs projets sont développés en collaboration avec les communes du territoire :

- Le biblihautpays

→ **Version adulte** : Le contexte lié à la crise sanitaire ne permettant pas d'organiser des rencontres en présentiel, ont été développées des publications bihebdomadaires via les réseaux sociaux. Les « idées lectures » ont permis sur cette période de maintenir le lien avec les participants des rencontres Biblihautpays. Ces publications ont suivi l'actualité et les sorties littéraires, et proposé aussi des lectures ludiques et pédagogiques pour les jeunes.

→ **Version Junior** : Le projet Biblihautpays Junior s'inscrit dans le réseau rural d'éducation (RRE) du Haut-Pays grassois, avec des rencontres mensuelles sur le thème de la poésie destinées au public scolaire. Ce projet a bénéficié à 69 élèves sur les communes de Escragnolles, Séranon et Thorenc.

- Le Prix Livre Azur

Le "Prix Livre Azur" du département des Alpes-Maritimes a été créé en 2013. Depuis 2017, la bibliothèque de Caille participe à ce prix avec un comité composé de 9 personnes. La CAPG coordonne et anime les rencontres du comité. Le comité a pour mission, durant les rencontres, d'échanger sur la sélection et d'apporter un regard critique. En raison des conditions sanitaires, la remise de prix a été reportée de juin 2021 à septembre 2021.

- la résidence d'artistes

« transmission du récit »

La CAPG a organisé la première édition du projet de résidence « un été culturel et créatif » sur la thématique de la « transmission du récit ». Ce projet s'est déroulé sur 4 semaines réparties entre juillet et août 2021. L'objectif du projet était de favoriser la relance culturelle et de soutenir les artistes du territoire, avec notamment une visibilité sur l'ensemble du territoire, auprès de nos partenaires culturels et éducation. Le projet a bénéficié à 65 enfants de 0 à 6 ans sur les communes de Mouans-Sartoux, Grasse et Peymeinade.

En bref :

→ **100% des écoles du Haut-Pays ont bénéficié d'actions de médiation.**

→ **Une première résidence « transmission du récit ».**

LA MICRO-FOLIE MOBILE PAYS DE GRASSE - 1ERE MICRO-FOLIE EN PACA

Le dispositif « Micro-Folie », porté par le ministère de la Culture et développé par La Villette, est un musée numérique qui valorise les collections de 12 établissements culturels nationaux fondateurs. Plusieurs milliers d'objets de





collections ont été numérisés, afin de les faire découvrir au plus grand nombre grâce à une installation de très haute définition.

Sur l'année 2021, la CAPG a bénéficié d'un prêt de 6 mois afin de procéder à une première phase d'expérimentation.

Fin 2021, avec le soutien du département et de la préfecture, la CAPG a fait l'acquisition de la 1ère Micro-Folie Mobile en PACA.

Dans sa politique de développement culturel, la volonté de la CAPG est de pérenniser cette offre et de donner à ce musée numérique une dimension collaborative et participative, afin que chaque commune du territoire puisse s'en saisir. Pour cela, il est question de mobiliser les habitants et associations du territoire pour co-construire avec les professionnels de la culture et faire ainsi « œuvre commune ».

La Micro-Folie mobile du Pays de Grasse crée un espace culturel itinérant, ludique et accessible à tous pouvant être installé dans une médiathèque, une salle polyvalente, un établissement scolaire ou un centre de loisirs.

En bref :

→ **Cinq communes du territoire ont bénéficié du dispositif.**

→ **Deux établissements du 2nd degré, soit 280 collégiens et 150 lycéens.**

→ **Une tournée estivale sur le Haut Pays grassois durant l'été 2021**

→ **Un déploiement intégré dans le Festival de musique « Pass' à Caille ».**

PROJETS ITINÉRANTS : LE

SCIENCE TOUR PARFUM ET LA FÊTE DE L'AVENT

Le Science Tour Parfum :

Depuis 2019, en collaboration avec le Musée International de la Parfumerie et l'association les *Petits Débrouillards*, une tournée sur le territoire est proposée pour faire découvrir le patrimoine lié aux parfums au travers d'animation ludiques.

En octobre 2021, la tournée a été organisée sur les communes de Escagnolles, Grasse, Pégomas, Peymeinade et Saint-Vallier-de-Thiery. Ainsi, plus de 400 jeunes sur les temps scolaires et extrascolaires ont profité de cette action.

La Fête de l'Avent :

Après une annulation en 2020 en raison de la crise sanitaire, la Fête de l'Avent 2021 a pu être organisée sur Caille le 27 novembre. Cette manifestation qui célèbre l'entrée dans l'hiver et les fêtes de fin d'année propose un marché composé d'artisans d'art, de commerçants et de producteurs locaux, mais aussi des ateliers créatifs et une programmation culturelle. Une belle journée qui a rassemblé 250 personnes.

En bref :

→ **La tournée du Science Tour Parfum s'est organisée sur 5 communes auprès de 400 jeunes du territoire ;**

→ **Pour la commune de Caille : 250 personnes présentes à la Fête de l'Avent.**

UN ACCOMPAGNEMENT AUX

ÉQUIPEMENTS ET ASSOCIATIONS CULTURELLES DU TERRITOIRE

La CAPG apporte un accompagnement technique, logistique ou financier aux équipements et associations culturelles du territoire, afin de soutenir le développement culturel des 23 communes.

En 2021, la CAPG a soutenu et accompagné :

→ Le Centre d'expression culturelle et artistique - « Festival du livre de Mouans Sartoux » ;

→ L'Association Ciné Cabris - 18ème Fête du cinéma d'animation « Jeune public en Pays de Grasse » (communes de Mouans-Sartoux, Cabris, Grasse, La Roquette-sur-Siagne, Circuit itinérant du Pays de Grasse) ;

→ L'Association Les Amis de Thorenc - Manifestation « Thorenc d'Art »

→ L'Association Coup de pouce - Festival « Pass' à Caille ».

Les projets aidés par l'apport de conseils et expertises :

→ Des artistes et accueils de loisirs du territoire avec le soutien de la DRAC PACA : dans le cadre de projets culturels « Rouvrir le monde » organisés sur l'été 2021 et à destination des habitants du territoire (jeunes, familles, seniors, petite enfance). 5 artistes et 1 compagnie ont été accueillis : Amentia Siard Brochard, Élodie Garrone, Olivier Rebufa, Cédric Gonnet, Grégoire Gisselmann et la compagnie Laskaskas.

→ La SCIC Tétris : dans le cadre de la mise en place de 4 résidences d'artistes.

MUSÉE INTERNATIONAL DE LA PARFUMERIE



Créé en 1989, le Musée International de la Parfumerie (MIP) est un musée labellisé musée de France. A la fois musée des techniques, d'art décoratif et de société, il aborde particulièrement l'histoire de la parfumerie dans le pays grassois dont le savoir-faire a été reconnu en 2018 au patrimoine culturel et immatériel de l'humanité par l'Unesco.

Les Jardins du MIP présentent sur près de trois hectares un conservatoire de plantes à parfum et aromatiques ainsi que des champs de fleurs emblématiques du Pays de Grasse. Comme le MIP, il sont labellisés musée de France.

Les équipes de conservation et d'expositions, du service des publics, en charge des privatisations, de l'accueil, de la surveillance et de l'administration de ces musées sont mutualisées avec la ville de Grasse et sont responsables également du Musée d'Art et d'Histoire de Provence et de la Villa-Musée Jean-Honoré Fragonard à Grasse.

COMPARATIF DE FREQUENTATION 2020 / 2021 - MUSEE INTERNATIONAL DE LA PARFUMERIE & JARDINS DU MIP

	2020	2021	Dont scolaires 2020	Dont scolaires 2021	Hors mur
JANVIER	2 960	0	800	0	867
FEVRIER	3 560	0	555	0	708
MARS	1 480	460	463	0	547
AVRIL	0	2 545	0	0	185
MAI	1 752	10 020	0	1 243	43
JUIN	4 122	10 067	8	2 249	310
JUILLET	11 082	13 235	53	449	198
AOUT	14 657	17 196	0	51	183
SEPTEMBRE	6 226	9 087	215	366	128
OCTOBRE	4 172	6 583	367	391	520
NOVEMBRE*	0	4 062	0	707	461
DECEMBRE	0	2 668	0	434	158
TOTAL	50 011	75 923	2 461	5 890	4308

2021 – la crise sanitaire du COVID-19 a impliqué la fermeture des sites : de janvier 2021 au 19 mai 2021 pour le MIP. Les Jardins du MIP ont rouvert fin mars 2021.

Recettes HT 2021 (avec les boutiques)

	MIP	JMIP
ENTREES	163 907 €	37 328,73 €
MEDIATIONS	8 605 €	2 604,17 €
PRIVATISATIONS	1 225 €	11 009,17 €
BOUTIQUE	144 590 €	14 198,23 €
SUBVENTIONS	30 645,00 €	
TOTAL	318 326 €	65 140,29 €
	414 111 €	

Recette totale de la boutique des Jardins du MIP : 15 838,99 € sur l'année 2021 (+21% par rapport à 2020).

La boutique du MIP représente et enregistre un total de recettes de 152 779,96 € HT. Elle a rouvert le 19 mai 2021 et a enregistré un bon trimestre saisonnier.

Le panier moyen musée est de 4.66 €/visiteur et de 25.20 €/acheteur boutique.

Un chiffre d'affaires de 47.01% supplémentaire à 2020.

La recette totale 2021 des deux établissements (sans subventions) est de 383 466,15 € (246 236,58 € HT en 2020), soit une augmentation de 55,7%.



Service des publics

En 2021, 83 532 visiteurs accueillis sur les 4 sites dont 75 923 au M.I.P / J.M.I.P, 7 609 au M.A.H.P et à la Villa J.H. Fragonard.

Les musées de Grasse, en tant que Musées de France, ont pour mission d'être des passeurs de mémoire et de savoir auprès de tous les habitants du territoire et au-delà. Malgré les conditions sanitaires, 870 actions d'Education Artistique Culturelle et Sensorielle ont été menées (durant l'année scolaire 2020-2021) en collaboration avec la D.R.A.C., le Rectorat et la D.A.A.C de Nice, la Direction Culture de la CAPG, V.A.H. de la Ville de Grasse, les structures encadrant des publics fragilisés (P.L.I.E. de la CAPG, le C.C.A.S. de Grasse, le S.A.S. Almandin, l'Arche, C.A.J. Le Roc, O.R.S.A.C, la Maison d'Arrêt de Grasse, le Service Gériatrie et Psychiatrie du CHG...).

Le service des publics des Musées de Grasse est désormais reconnu à l'échelle nationale pour la qualité de ses actions E.A.C. qui participent à une politique inclusive touchant tous les publics.

LES MUSÉES PARTICIPENT ACTIVEMENT AU DÉVELOPPEMENT DE L'E.A.C. SUR LE TERRITOIRE

Année scolaire 2020-2021 : 19 271 personnes ont participé sur les 4 sites à des actions dans le cadre de projets de médiation, de visites ou

d'activités culturelles. L'ensemble est conçu et mis en œuvre par les médiateurs culturels du Service des Publics des Musées de Grasse.

Au MIP et aux JMIP, 10 222 jeunes de 18 mois à 18 ans, et 4 936 jeunes au M.A.H.P. ont bénéficié d'actions d'Education Artistique Culturelle et Sensorielle.

Un public scolaire majoritaire : 12 972 jeunes au total, de 3 à 18 ans, accueillis sur les 4 sites en 2020-2021.

Personnes issues du champ social, médical et sous-main de justice : 1 419 personnes.

Lors de l'année 2021, les musées ont fermé 5 mois. Les médiateurs culturels se sont déplacés en classe et dans les établissements spécialisés de toute la CAPG.

>30 projets d'EAC, dont une partie a été subventionnée par la DRAC PACA.

EXEMPLES DE PROJETS EAC RÉALISÉS GRÂCE AU SOUTIEN DE LA CAPG ET DE LA DRAC PACA :

"Dans le noir" avec la Compagnie de danse Reveida, la Section d'Accompagnement Spécialisée Almandin, et l'école élémentaire Saint Exupéry de Grasse.

Découverte du patrimoine conservé au MIP, puis travail en classe et au musée sur des outils permettant la transmission de connaissances aux personnes avec handicap. Atelier de pratiques d'expression corporelle à partir

d'odeurs, pour appréhender le handicap. La restitution du projet s'est déroulée en public : les enfants ont pu guider leurs parents « les yeux bandés » au MIP. Cette action a permis de favoriser, par la culture, l'expression de la diversité et du partage en approchant autrement l'histoire des sites patrimoniaux.



Education aux Médias et à l'Image - EMI

Projet mené en collaboration avec l'association Héliotrope et des professionnels de la parfumerie, qui a permis de :

-Sensibiliser des élèves du collège Wiesenthal de Saint-Vallier-de-Thiey et du collège Bertone d'Antibes à l'éducation aux médias en partant des collections du Musée International de la Parfumerie.

-Etudier, analyser et décrypter des éléments de communication en parfumerie pour ensuite travailler à la réflexion et réalisation de support médiatique.

-Développer un esprit critique face à la communication et aux informations pour en favoriser une meilleure compréhension.

La restitution s'est faite au cinéma Le Studio de Grasse avec la diffusion de leurs courts-métrages en anglais et en français, en avant-première du 23 au 30 juin 2021 ; à la cinémathèque de Nice le 23 juin 2021 ; et au cinéma de St-Vallier-de-Thiey en présence d'élèves des deux collèges concernés le 1^{er} juillet 2021.

C'est mon patrimoine 2021 au MIP

A destination des adolescents de 11 à 15 ans venant du Centre-ville de Grasse ainsi que du Haut Pays. Projet centré autour des arts urbains (graff / hip hop) et la création olfactive. Collaboration avec l'association Dilem Production et le centre HARPEGE.

Le projet a été coconstruit avec les différents partenaires tout en laissant la place à l'improvisation de manière à accueillir toutes les propositions des jeunes. La valorisation a donné lieu à une soirée performance au MIP, rassemblant toutes les familles des adolescents habitant les quartiers du centre-ville, les fleurs de Grasse et le Haut Pays.

Rouvrir le monde - été 2021 - Crèche familiale - Maison de retraite à Grasse

Durant l'été 2021, l'artiste Cédric Gonnet, troubadour des temps modernes, et les médiateurs culturels du service des publics des musées ont proposé des explorations sensorielles aux tout-petits et à leurs assistantes maternelles de la crèche Familiale

Les Coccinelles.

En parallèle, des actions ont été menées avec les résidents de la Maison de Retraite du Petit Paris à Grasse. Différents exercices, à partir de danses traditionnelles et de salon, ont été proposés, avant de finir par un bal musette olfactif. Les participants ont réalisé des activités de mémorisation et de coordination de mouvements.

Ces actions ont permis de nourrir un travail de recherche actuellement mené sur la petite enfance et le grand âge.

Lancement au MIP d'un PREAC expérimental sur le territoire de la CAPG

Les PRÉAC sont des Pôles de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle. Ce PREAC intitulé Culture Olfactive : parfums et arômes, culture d'(es) sens/essence en Pays de Grasse a ainsi réuni en 2021, au MIP et aux JMIP, 260 personnes, venues échanger sur la transmission par les sens, se former et apprendre de notre savoir-faire en matière d'éducation artistique culturelle et sensorielle. Ce dispositif met en synergie un territoire et tous ses acteurs éducatifs et culturels : il est issu d'une co-production des acteurs locaux de l'EAC : la DAAC de l'académie de Nice, la DRAC PACA, Canopé PACA. Il représente un ancrage dans l'expertise et l'excellence d'un domaine scientifique, patrimonial, immatériel et culturel : la culture olfactive, les arômes et les parfums.

EVÉNEMENTS ET VISITES GUIDÉES À DESTINATION DU GRAND PUBLIC

Tous les événements prévus dans les musées de Grasse ont pu être maintenus.

6 236 personnes ont participé à ces actions :

- 4 conférences au M.I.P.
- 3 Master classes au MIP
- 1 colloque UNESCO au MIP
- 4 événements aux J.M.I.P.
- 7 journées à thème aux JMIP
- 1 journée caritative avec le C.H.G.
- 1 conférence au M.A.H.P.
- 5 nocturnes au MAHP
- 5 nocturnes aux JMIP (dont la nuit des étoiles)
- 4 inaugurations d'exposition temporaire

130 visites guidées pour le grand public au MIP pendant l'été, soit 1 476 visiteurs.



Les expositions

Musée International de la Parfumerie



La poudre de beauté et ses écrins, le siècle des poudriers (1880-1980).

MIP : 28 mai – 3 octobre 2021 / Budget 190200€

Bibliothèque Forney, Paris : 9 novembre 2021-30 janvier 2022

Coproduction avec la collectionneuse Anne de Thoisy-Dallem et la Bibliothèque Forney.

Environ 37000 visiteurs.

- Le catalogue a été édité chez les Editions Faton dès 2020.



Leonetto Cappiello, l'affiche et la parfumerie

18 septembre 2020 – 7 mars 2021 / Budget : 19700€

Présentation d'environ 50 affiches et projets d'affiches de la collection des petits-enfants de Leonetto Cappiello et de la collection du MIP.

Compte tenu de la crise sanitaire et de la fermeture du musée du 30 octobre 2020 au 19 mai 2021, l'exposition n'a été que très peu présentée au public. Une version filmée a été présentée sur le site web des musées de Grasse.

- Une brochure de 64 pages a été éditée à l'occasion de cette exposition chez les Editions Faton



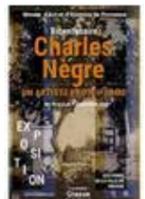
Le khôl, le secret d'un regard envoûtant venu d'Orient

3 décembre 2021 – 13 mars 2022 / Budget 17000€

Présentation de la donation des 270 pots à khôl par Mme Leblanc en 2016 pour la première fois au public

- Le catalogue a été édité chez les Editions Faton en décembre 2021 : collaboration avec le Quai Branly et une doctorante spécialiste de l'Inde.

Musée d'Art et d'Histoire de Provence



Charles Nègre, un artiste protéiforme

19 mai 2021 – 5 septembre 2021 / Budget 12000€

Présentation de la collection des œuvres de Charles Nègre du Musée d'Art et d'histoire de Provence : environ 100 tableaux, photographies et héliographies.

Compte tenu de la crise sanitaire et de la fermeture du musée du 30 octobre 2020 au 19 mai 2021, l'exposition n'a pu ouvrir au public que le 19 mai, avec inauguration le 10 juin 2021.

Environ 3700 visiteurs

- Le catalogue a été édité chez les Editions Faton en novembre 2020.



Héliographies au musée, Michel Graniou

18 septembre 2021 – 10 avril 2022 / Budget 8500€

Présentation de 30 photographies de Michel Graniou en lien avec l'histoire de la photographie, Charles Nègre et les œuvres du Musée d'Art et d'Histoire de Provence.

- Un catalogue a été édité par Michel Graniou.

Les Jardins du Musée International de la Parfumerie



Nos magnifiques voisins, Pierre Escoubas

24 avril 2021 – 30 novembre 2021

Présentation de photographies de Pierre Escoubas sur la faune et la flore des JMIP.

- 10 installations photographiques éphémères

- textes rédigés par Pierre Escoubas ;

LES PRÊTS SORTANTS

MIP

- Musée Départemental Hector Berlioz, La Côte Saint-André (38), exposition « Les Orientales de Berlioz » du 03 juillet au 31 décembre 2021 : 1 tableau ;

- Centre Leclerc, Grasse, « Une Histoire du Parfum » du 22 février – 7 mars 2021 : Présentation expo sur bâches ;

- Bibliothèque Forney, Paris, exposition « Le Siècle des poudriers », du 9 novembre 2021 au 30 janvier 2022 : 73 objets.

VILLA MUSÉE JEAN-HONORÉ FRAGONARD

- Musée d'Angoulême (16), exposition « Alexandre-Evariste Fragonard » du 18 septembre 2020 au 03 janvier 2021 : 9 œuvres (2 dessins, 2 estampes, 2 tableaux et 1 sculpture d'Alexandre-Evariste Fragonard) ;

- Comitato di San Floriano, Tolmezzo (Italie), exposition « Cambiare » du 16 mai au 17 octobre 2021 : 1 tableau Le Serment de Junius Brutus d'Alexandre-Evariste Fragonard.

ACCOMPAGNEMENT DE VISITE

Projet de mise en place de visioguides : cahier des charges rédigé, définition des contenus, présentation à la Direction des Affaires Culturelles.



La conservation et la régie des collections

Acquisitions et dépôts

- 9 lots acquis en 2021 :
- 7 lots sont passés en commission scientifique régionale (CSRA) du 6 avril 2022, d'un total de 64 objets : 1 coffret des 3 premiers flacons de Coty ; 1 boîte à poudre de Chantal Thomass ; 1 vaporisateur de sac Isabel Canovas ; 1 poudrier en faïence anthropomorphe ; 1 poudrier de sac ajouré ; 1 lithographie Imbert de Charabot et Cie ; menus objets de parfumerie et lot de verrerie du laboratoire Funel au Cannet (56 objets).
- 2 lots transferts de propriété de 2 objets préemptés par l'Etat en 1985 (coffret de Marie-Antoinette) et 1986 (pomandre pyriforme)

Dépôts :

- Identification lors du récolement au MAHP et réintégration au MIP d'1 flacon déposé par les Arts Décoratifs en 1961 (n° inv. 12738), disparu depuis 1992 et déclaré manquant dans les campagnes de récolement du Musée des Arts Décoratifs en 2006 et en 2013-2015. Dépôt de 1961 dorénavant complet (27 objets).
- Récolement des dépôts de la Ville de Cognac (5 objets)
- Constat d'Etat annuel pour le Mobilier National (1 objet)
- Renouvellement d'un prêt longue durée de la Ville de Sens (1 objet).

Inventaire / récolement

- Inventaire de 320 notices créées ou modifiées avec actualisation des visuels ;
- Préinventaire des 55 objets acquis en 2020 (réception du don Assoulen) ayant eu l'avis favorable de la commission scientifique régionale d'acquisition le 7 avril 2021
- Radiation des dépôts et inscription à l'inventaire de 2021 de 2 anciens dépôts de l'Etat suite à leur transfert de propriété avec

marquage de tous les éléments de leur nouveau n° d'inventaire

- Récolement décennal n°2 (2016-2025) : 643 objets récolés sur 56 437, ce qui porte le total cumulé à 9 202 objets en tout, soit 16,30% ;
- Harmonisation de fichiers et vérifications préalables au transfert de la base de données en version test vers le nouveau logiciel Flora de la société Decalog (groupe Yoni), pour tester la correspondance et la récupération des données ainsi que les fonctionnalités ;

Numérisation des collections

- 170 photos des 7 lots d'acquisitions (56 objets) au titre de l'année 2021 ;
- 131 photos de détails (poinçons) des éléments du coffret de Marie-Antoinette ;
- Prises de vue de 39 œuvres exposées hors vitrine réalisées par un prestataire extérieur (art contemporain, matériel industriel, tableaux, sculptures, etc.) ;
- 50 albums commerciaux (première moitié du 20^e siècle) représentant 2680 numérisations réalisées par un prestataire extérieur ;
- Harmonisation et actualisation des fiches versées sur la plateforme ouverte du patrimoine (Joconde).

Conservation préventive

- Seconde partie du remplacement du système de surveillance climatique du musée par 35 capteurs thermo hygrométriques MySirius et 2 gateways LORA avec paramétrage et installation ;
- Installation de lampes à glue pour piéger les insectes volants nuisibles aux collections avec contrat de maintenance ayant permis de repérer et de résorber une infestation dans 3 petites réserves ;
- Réaménagement espace de transit pour les préparations et montages d'expositions et les mouvements d'œuvre (rayonnages, plans de travail, éclairage).

- Démontage de la vitrine Marie-Antoinette pour remplacer sa cloche en verre cassée (1^{ère} partie)
- Intervention avec Services Travaux pour isoler grande réserve externe de matériels industriels contre salissures des pigeons en fermant les ouvertures du plafond.

Entretien des collections

- Nettoyage encordé (alambics sur caillebotis - 2 fois par an) ;
- Microaspiration (collections hors vitrines - 1 à 2 fois par an) ;
- Nettoyage collections du jardin (fontaine Othoniel et Apode de Thévenin).

Préparation Prêts sortants ou restauration

- 2 expositions (Hector Berlioz, La Côte Saint-André : 1 tableau en dépôt ; Bibliothèque Forney, Paris : 73 objets constatés et conditionnés pour le transport) ;
- Prêt de 4 pots à khôl pour étude par une étudiante en conservation-restauration (L3) à l'Ecole Supérieure d'Art d'Avignon ;
- Restauration de 5 objets de cosmétique en verre ou céramique : boîte à savon PINAUD 97-301 ; flacon LANVIN 83-75 ; plaque publicitaire WORTH Z 996 ; pot cosmétique CHIRIS 86-100 ; pot cosmétique GUERLAIN 97-376.



Recherches

- En tout, environ 50 recherches ont été effectuées, réparties en fonction des :
- Demandes faites au musée sur les collections (chercheurs, conférences, articles, médiation) ;
- Demandes d'iconographie ;
- Demandes de prêts pour les expositions ;
- Montages de dossiers (acquisition ou restauration) à présenter en commission scientifique régionale (CSRA) à la Drac Paca ;
- Demandes de précisions des restaurateurs au moment de l'intervention ;
- Valeurs d'assurance à fixer (prêts, mouvements externes, CSR Acquisition) ;
- Rédaction de notices de catalogue ;
- Pratiques professionnelles.

Plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC)

Le plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC) demandé par le Ministère de la Culture depuis 2016 est réalisé en collaboration avec le responsable sécurité-sûreté du musée.

Après :

- La mise en place de 5 réserves d'approche contenant du matériel à proximité des collections pour les protéger ou les évacuer en cas de sinistre ;
- La rédaction du volet fonctionnel (trame du plan, plans d'intervention, annuaire de crise, moyens à disposition, matériel réserve d'approche, manipulations d'urgence).

En 2021 :

- La liste des œuvres à sauvegarder a été complétée ;
- Les fiches réflexes des salles d'exposition permanente ont été réalisées à 85% ;
- La participation à un workshop de l'Association Française des Régisseurs d'œuvres d'Art (AFROA) sur le volet « prévision des risques » pour l'élaboration de 2 journées d'études à Paris à destination de l'ensemble des Musées de France, prévu en 2022.

En 2022 : finalisation de ces différents fichiers pour effectuer un exercice en interne qui permettra d'évaluer le PSBC, document confidentiel évolutif.

Le centre de documentation MIP

- Environ 10 rendez-vous physiques (impactés par le covid/périodes de télétravail et les habitudes prises de privilégier la visio/demandes dématérialisées).
- Une cinquantaine de demandes de recherches bibliographiques de particuliers ou professionnels du secteur de la parfumerie, par mail ou téléphone ;
- Participation à la mise en place et à l'enrichissement du portail numérique des collections grassoises, en partenariat avec la Villa Saint-Hilaire ;
- 1000 notices d'ouvrages du fonds documentaire du MIP informatisées via le SIGB Orphée fin 2021 ;
- Recherches et participation aux expositions et catalogues édités par les Musées ;
- En charge de la migration des données des collections sur une nouvelle base de données (réunions techniques et administratives).

La conservation et la régie des collections au MAHP

Acquisitions

- Plusieurs lots en don en 2021 ont été présentés en Commission Scientifique Régionale le 6 avril 2022 :
- Une sculpture d'Anne Turenne ;
 - Une poire à poudre de chasse ;
 - Deux estampes de la Mode de Paris ;
 - Cinq photographies de Michel Graniou ;
 - Un tableau de Jean-Joseph Pugnaire.

Inventaire / récolement des collections

Le récolement des collections et la préparation de la migration vers le nouveau logiciel de gestion des collections, Decalog, commun aux trois musées :

- Vérification du logiciel Decalog version test, avant la migration de la base de données ;
- Harmonisation de tableaux Excel de récolement pour un import sur le logiciel de base de données ;
- Harmonisation et mise à jour de fiches de l'ancien logiciel avant migration ;
- Récolement décennal n°2 (2016-2025) : 630 notices d'objets en 2021 sur 35 928 (5505 notices au total) ;
- Numérisation de registres d'inventaire avec recherches et correspondance des numéros d'inventaire actuels.

Numérisation des collections

- 2463 cartes postales numérisées par un prestataire extérieur ;
- Prises de vues de 99 œuvres exposées ou non, réalisées par un prestataire extérieur (meuble, tableau, sculptures, etc.) ;
- Harmonisation et actualisation des fiches versées sur la plateforme ouverte du patrimoine Joconde ;
- Prises de vues systématiques des œuvres lors du récolement : photographies documentaires.

Demandes d'iconographie

- 24 demandes d'iconographie, total facturation : 205,3 euros ;
- 6 rendez-vous physiques (pour consulter la photothèque ou voir les collections dans les réserves).

Entretien des collections du Musée d'Art et d'Histoire de Provence

- Plusieurs restaurations importantes ont été terminées en 2021 :
- Les boiseries originelles de l'hôtel particulier Clapier-Cabris avec réinstallation dans le Grand Salon ;
 - La salle dite de la « Gypserie » au premier étage ;
 - La chaise à porteur Lombard-Gourdon a été nettoyée et consolidée ;
 - L'anoxie de l'intégralité des collections organiques déplacées dans les nouvelles réserves a été réalisée suite au déménagement réalisé en décembre 2020 ;
 - Les agents des musées volontaires sont venus aider au nettoyage et au rangement des collections dans

les nouvelles réserves lors des différents confinements et fermetures des musées au public.

Le Centre de documentation du MAHP

- Accueil chercheurs : 18 ;
- Demandes documentaires : 39 + 18 ;
- Recherches et inventaire des archives des Clapiers-Cabris sises en la mairie de Cabris ;
- Recherches aux archives municipales de Grasse, aux archives départementales de Nice, de Marseille et de Draguignan (06, 13 et 83) ;
- Harmonisation, enrichissement et valorisation du fonds patrimonial du MAHP dans le CCFR ;
- Recherches et écriture pour le centenaire du musée ;

COMMERCIALISATION & PRIVATISATION MIP – JMIP & MAHP

Le MIP a été ouvert 7½ mois au cours de l'année 2021.

A l'exception des événements « GRATUITS » organisés par les institutions publiques locales, soit 20 au cours de l'année, seules 5 entreprises sont venues au MIP le dernier trimestre de l'année 2021.

Le JMIP a été ouvert comme chaque année, soit 8 mois de la fin Mars à fin Novembre.

au total, 154 demandes.

TRAITEMENT de DOSSIERS par SITE hors Annulation COVID			
MIP	JMIP	MAHP	HORS SITES
48	104	2	0

NB : certains dossiers regroupent des privatisations avec des activités sur les deux sites MIP & JMIP.

DOSSIERS du 1er Janvier au 31 Décembre 2021

- 147 dossiers ont été traités en 2021 (-20% par rapport à 2020)
→ Valeur financière : €188.500,28 (+6% par rapport à 2020)
- 93 dossiers ont été confirmés et réalisés après les annulations « COVID »
→ Valeur financière : €73.628,28
→ Cette valeur regroupe les dossiers facturés, gratuits, "mécénat".

Commercialisation et privatisation

MIP

Parmi les dossiers facturés, 4 d'entre eux sont des structures avec lesquelles nous avons déjà collaboré :

- Septembre → La société ENEDIS,
- Novembre → CONNESSENS pour Paris School of Luxury qui a une antenne à Nice,
- Décembre → L'école de cuisine FERRANDI (Paris) et IFF Grasse qui célébrait le Noël de ses équipes au MIP.
- L'Hôtel BEST WESTERN Grasse avec CONNESSENS ont réalisé une journée parfum au MIP avec privatisation. Environ 50% du montant global de cette réception a été pris en charge par les contreparties de MECENAT dont bénéficiait cette société.

JMIP

Ces dossiers facturés ont eu lieu aux JMIP entre Juin et début Décembre.

7 dossiers sur 21 au total sont des PARTICULIERS qui ont organisé leurs réceptions de MARIAGE, BAPTÊME et ANNIVERSAIRES aux JMIP grâce à notre abonnement au site 1001 SALLES.

Somme globale facturée de ces 7 réceptions, €9.458, soit 72% de la somme totale facturée aux JMIP.

Les JARDINS.JMIP génèrent de plus en plus d'intérêt.



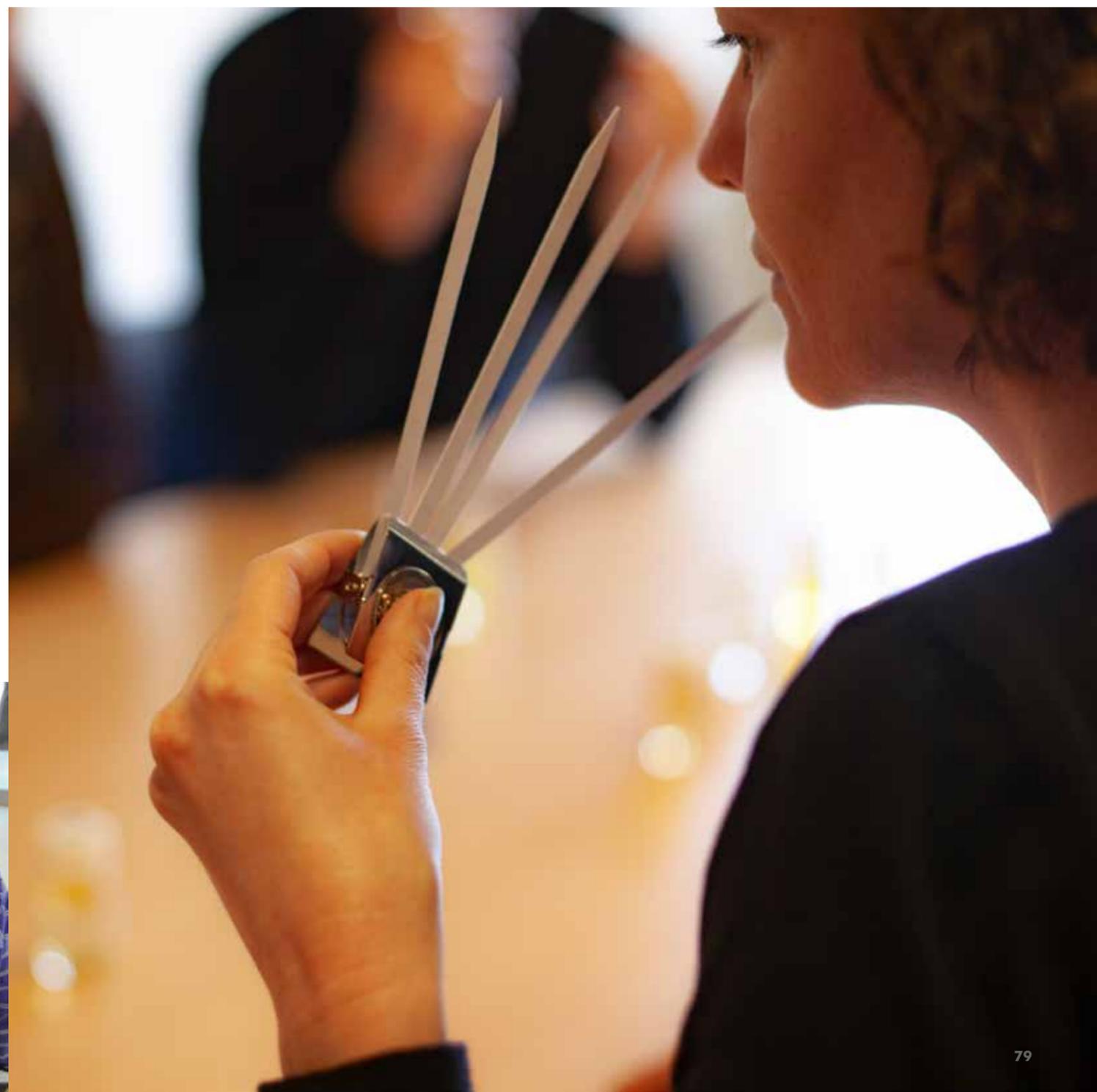
L'abonnement sur le site 1001 SALLES procure de nouvelles opportunités de privatisation.

Les sociétés événementielles nous ont sollicités pour des projets prévus fin 2021, mais la nouvelle vague de COVID de cet automne a eu raison de ces derniers.

- Une société événementielle est revenue aux JMIP 2 fois : La Sté EVENTLY YOURS en Septembre & Octobre ;
- le GIP, l'ASFO l'AEC les Cèdres ainsi que la Parfumerie MOLINARD ont maintenu les visites guidées planifiées ;
- Le Cabinet d'Aromathérapie qui vient chaque année début Octobre aux JMIP a maintenu sa formation ;

Nombre de dossiers concrétisés

- JMIP : 27 • MIP : 20





JARDINS DU MIP

Fréquentation - Budget

COMPARATIF DE FREQUENTATION 2020 / 2021 - JARDINS MUSÉE INTERNATIONAL DE LA PARFUMERIE

	2020	2021	DONT SCOLAIRES 2020	DONT SCOLAIRES 2021
JANVIER	0	0	0	0
FEVRIER	0	0	0	0
MARS	0	460	141	0
AVRIL	0	2 545	540	0
MAI	1 752	7 549	1 745	882
JUIN	3 180	5 856	1 389	1 937
JUILLET	2 758	3 553	127	300
AOUT	2 431	3 051	38	42
SEPTEMBRE	2 721	2 276	386	204
OCTOBRE	1 246	1 675	143	87
NOVEMBRE*	0	612	136	61
DECEMBRE	0	0	0	0
TOTAL	14 088	27 577	4 645	3 513

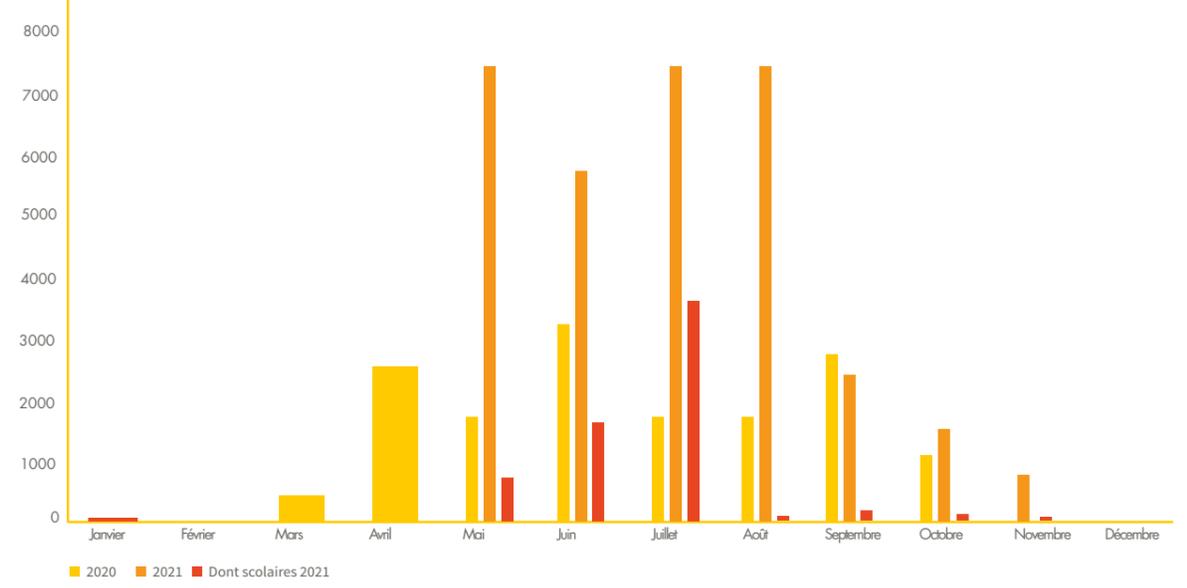
2020 : Janvier à décembre : 14 088 2021 : Janvier à décembre : 27 577 **95,7%**

Fermeture annuelle du jardin 2020 : du 01 janvier au 31 mars et de fin novembre au 31 décembre

Fermeture annuelle du jardin 2021 : du 01 janvier au 31 mars et de fin novembre au 31 décembre

Re-confinement le 30 octobre 2020 - ouverture 27 mars 2021

Comparatif de fréquentation 2020 / 2021



LE SPORT POUR TOUS

Le sport Scolaire / accueils de loisirs

Un des rôles de la Communauté d'Agglomération est de favoriser le développement de la pratique sportive au sein des établissements scolaires.

LE SPORT SCOLAIRE

1 créneau de 1h30 par classe (du CP au CM2) par semaine toute l'année scolaire :

- St-Cézaire-sur-Siagne ;
- St-Vallier-de-Thiery : pour Emile Félix, Collet de Gasq ;
- Spéracèdes ;
- Cabris ;
- Le Tignet ;
- Peymeinade
- Mistral, St-Exupéry, Mirabeau Fragonard ;
- Auribeau ;
- les écoles du Haut-Pays (Séranon, Caille, Valderoure, Escragnolles, Briançonnet).

Soit un total de 60 créneaux par semaine.

Les activités proposées

Balle ovale, handball, tchouckball, orientation, vtt, athlétisme, jeux d'opposition, accrosport, cirque, natation, basket, hockey, ultimate, handball, balle au pied, escrime, escalade, mise en place de cross, sorties ski, olympiades, tournois...*

DES ACCUEILS DE LOISIRS Y COMPRIS LES ADOS

- Interventions sur les périscolaires du soir et/ou mercredis ;
- Interventions sur chaque période de vacances sur l'extra-scolaire d'activités sportives ;
- Organisations de stages sportifs d'une semaine sur chaque centre à chaque période de vacances.

Activités proposées

Balle ovale, handball, tchouckball, orientation, vtt, athlétisme, jeux d'opposition, accrosport, cirque, natation, basket, hockey, ultimate, handball, balle au pied, escrime, escalade, sorties ski, olympiades, tournois, golf, kayak, voile, préparation de la bigreen, tir à l'arc...

DES SÉJOURS

Une équipe d'éducateurs sportifs accompagne les séjours organisés par la direction Jeunesse & Sports, avec en hiver une dominante ski et en été Vtt, escalade, via ferrata...



BIGREEN 2021 – 19 SEPTEMBRE

SOIREE DES AMBASSADEURS : MARDI 21 DÉCEMBRE



Les équipements nautiques

PISCINES	HARJES			ALTITUDE 500			PEYMEINADE		
Périodes d'ouverture	juin et septembre à décembre			juin/juillet/août			mi-mai/juin/juillet/août/septembre		
Année	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Entrées payantes	16928	4282	5508	12168	4397	6051	13448	5358	6676
Entrées gratuites	45902	17781	22529	3201	525	2142	8404	6375	6674
primaires	7983		3888				5330	4490	3499
secondaires	11722		7754				1573	1885	1991
UNSS	778		295						
3ème âge	1203		408						
AVF	637		207						
IME	573		28						
COS apprentissage	122		10						
Périscolaire/AML	170			3201	525	2142	1501		1184
Associations	22714		9939						
Dauphins du Pays de Grasse	17088		7733						
Triathlon/ thr06	5244		2123						
Esterel Plongée	382		83						

Les subventions

La CAPG subventionne 3 associations sportives reconnues d'intérêt communautaire.



	2016	2017	2018	2019	2020	2021
ROG	80 000 € (suite au développement de l'activité « école de rugby » à St-Vallier-de-Thieu)	80 000 €	78 000 €	78 000 €	85 000 €	85 000 €
CERCLE D'ESCRIME DU PAYS DE GRASSE	18 500 €	18 500 €	16 650 €	32 700 € (valorisation maître d'armes)	32 700 €	44 700 €
DAUPHINS DU PAYS DE GRASSE	22 500 €	22 500 €	20 250 €	20 300 €	20 300 €	20 300 €



PROJETS D'AMENAGEMENT



FONCIER



TRANSPORTS ET
MOBILITES DURABLES

L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

L'aménagement de l'espace vise l'organisation d'ensemble et le fonctionnement global d'un territoire, où s'imbriquent différents lieux de vie, supportés par un élément fondamental : le sol, c'est-à-dire la ressource foncière, dont il s'agit notamment de rationaliser les usages.

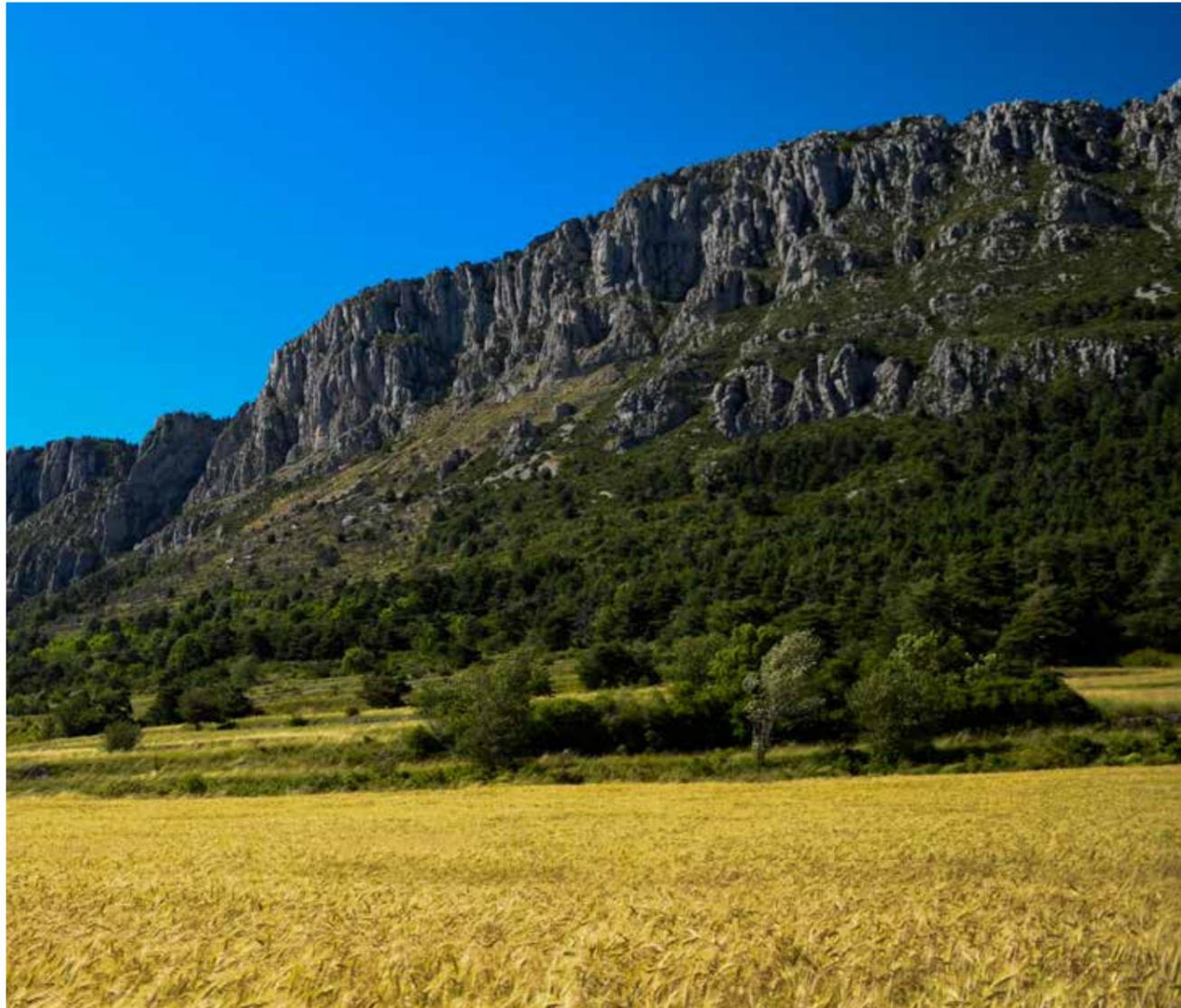
Le but est d'assurer le développement équilibré d'un territoire pour une meilleure répartition des populations et des activités. L'aménagement de l'espace vise, à la fois, la mise en valeur des ressources locales et l'amélioration du cadre de vie des habitants en atténuant les disparités de développement économique et social.

L'aménagement de l'espace concerne également la mobilité et les transports. La CAPG, en plus de son réseau de Bus Sillages, développe les déplacements alternatifs et la mobilité durable. Elle a mis en place le réseau de location de VAE "la Bicyclette", ainsi que de nombreux Plans de Déplacements Entreprises. L'objectif de ces politiques de mobilité est de faciliter les déplacements des habitants et réduire leur impact sur l'environnement.

DES ENJEUX
ENTRE
ÉQUILIBRE ET
HARMONIE



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE



L'aménagement est une compétence clé qui permet de penser et de maîtriser l'évolution de notre territoire. L'objectif est de créer les conditions d'un développement harmonieux dans le respect de notre patrimoine naturel et architectural et d'assurer un juste équilibre entre les fonctions urbaines et naturelles. Cette politique d'aménagement s'engage dans une démarche de développement durable à l'échelle de nos 23 communes et au-delà, grâce au Schéma de Cohérence Territoriale de l'Ouest des Alpes-Maritimes.

Le service aménagement du Pays de Grasse est mutualisé avec celui de la ville de Grasse depuis 2010.

La cohérence de l'aménagement à l'échelle communale et intercommunale est ainsi renforcée.

AMÉNAGEMENT & FONCIER

Les parcs d'activités communautaires : renouvellement urbain des friches industrielles et requalification des parcs existants

La politique de développement et de requalification des parcs d'activités est menée dans le cadre de la stratégie d'aménagement du Pays de Grasse pour développer l'offre foncière à destination des filières industrielles et artisanales. Celle-ci vise également à contribuer à améliorer l'attractivité des parcs existants afin de favoriser l'accueil de nouvelles activités sur le territoire et d'optimiser la qualité de service pour les entreprises déjà implantées.

REVALORISATION DES FRICHES INDUSTRIELLES : ÉTUDE DE FAISABILITÉ DE RESTRUCTURATION DU SITE BIOLANDES FINALISÉE, LE PARTENARIAT AVEC L'EPF PACA MOBILISÉ POUR LA MAÎTRISE DU SITE

L'un des axes forts du projet de territoire de la CAPG est de permettre le développement de l'offre foncière économique dans un contexte de raréfaction des disponibilités foncières et de préservation des espaces naturels et agricoles. Le Pays de Grasse a souhaité ainsi prioriser le renouvellement urbain d'anciennes friches industrielles déjà artificialisées pour l'accueil de nouvelles activités économiques. Un gisement foncier important a été identifié sur l'ancien site BIOLANDES

déjà grandement artificialisé (3ha) mais soumis à un aléa inondation important.

Les études menées en 2020 ont permis de déterminer les conditions d'équilibre financier de l'opération d'aménagement, notamment au regard de l'acquisition et de la valorisation foncière du site pour lesquelles l'EPF PACA a été mandaté par une convention d'intervention foncière signée le 22 janvier 2020. La négociation foncière engagée début 2021 a permis l'achat du site par l'EPF PACA en décembre 2021. L'année 2022 sera consacrée aux études de positionnement économique pour la remise sur le marché du site et à la pré-commercialisation.

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES PARCS D'ACTIVITÉS EXISTANTS :

Parmi les 11 zones d'activités économiques qui relèvent de la compétence du Pays de Grasse, les parcs d'activités des Bois de Grasse et de Sainte-Marguerite à Grasse ainsi que celle de l'Argile à Mouans-Sartoux ont fait l'objet de travaux de requalification, notamment concernant la sécurisation et l'aménagement de stationnements (études et réalisations) et la pose de bornes de recharge pour véhicules électriques.

SCHÉMA INTERCOMMUNAL DES PISCINES : ANTICIPER LE BESOIN DE RENOUVELLEMENT DES ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES INTERCOMMUNAUX

La CAPG est compétente pour l'entretien, la gestion et la construction d'équipements aquatiques. Aujourd'hui, le territoire du Pays de Grasse compte 3 équipements, dont un seul couvert est fonctionnel toute l'année. Les deux autres, à savoir le centre aquatique de Peymeinade et celui de Grasse Altitude 500, fonctionnent de manière saisonnière.

Compte tenu de l'ancienneté des bassins, la Communauté d'Agglomération a lancé en 2017 une étude en vue d'envisager la création et/ou la réhabilitation de ses équipements. Les conclusions de cette étude, validées par les élus, proposent la création d'un nouvel équipement mieux adapté et polyvalent, ainsi que la réhabilitation progressive des équipements aériens existants.

En 2021, le service Aménagement a conduit les études de faisabilité pour la restructuration de la piscine Altitude 500 en coordination avec l'ensemble des services et acteurs concernés.

La CAPG au service de ses communes membres pour les accompagner dans l'élaboration de leurs projets d'aménagement

FINALISATION DES CARTES COMMUNALES DE 4 COMMUNES DU HAUT PAYS...

Les Communes d'Amirat, Collongues, les Mujouls et Gars ont souhaité engager l'élaboration de cartes communales (document d'urbanisme) afin de maîtriser l'évolution de leur développement et promouvoir leur projet d'aménagement à l'échelle communale.

Ainsi, dans le cadre de la mutualisation des services aménagement et urbanisme réglementaire, la CAPG a conduit en 2019/2020 les études nécessaires à l'élaboration de ces cartes

communales. L'année 2021 a été consacrée à la procédure d'enquête publique et d'approbation. Les communes ont approuvé leur carte communale fin 2021/début 2022.

... et des études foncières et d'aménagement dans le cadre du schéma de mutualisation

Dans le cadre de la mutualisation du service Aménagement entre la CAPG et la Ville de Grasse, des études foncières et d'aménagement ont été réalisées afin de valoriser le patrimoine foncier de la Ville et de la CAPG. Ces études permettent de définir des objectifs de développement urbain maîtrisé en tenant compte des objectifs de

développement durable (efficacité énergétique, gestion des eaux pluviales, clause d'insertion sociale, intégration dans le paysage urbain, végétalisation...) ou de valorisation agricole des terrains. Des études urbaines ont notamment été menées sur le quartier de la gare à Grasse, sur le site Clavary et sur le centre historique. Par ailleurs, le service aménagement a réalisé en 2021 la modification n°1 du Règlement Local de Publicité de Grasse ainsi que les études préalables et la formalisation du volet « protection de la nature en ville » de la modification n°1 du PLU de Grasse.

TRANSPORTS MOBILITÉS DURABLES



Dans un contexte de transition énergétique urgente, les collectivités se doivent de réfléchir aux mobilités de demain et d'engager des démarches efficaces, autant en matière de création et de développement des nouvelles infrastructures et services, que dans le domaine de la communication.

Acteur clé en termes d'aménagement du territoire, la CAPG a défini une stratégie de mobilité dont l'objectif principal est la promotion des actions valorisant l'intermodalité et les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle.

TRANSPORTS & MOBILITÉ

La Bicyclette / Les Boxyclettes

Fort d'un véritable succès, le service de la **Bicyclette du Pays de Grasse** renforce sa flotte de Vélos à Assistance Electrique (VAE). Le contexte de crise sanitaire a confirmé la place du vélo et ses bénéfices : respect de l'environnement, reprise de l'activité physique et distanciation physique (en période de crise sanitaire).

Le service La Bicyclette du Pays de Grasse compte 53 VAE disponibles à la location pour les habitants et/ou actifs du Pays de Grasse, pour un montant de 32€ par mois. En 2021, 11 nouveaux VAE sont venus renforcer la flotte pour un total de 64 vélos.

→Pour réserver une Bicyclette : www.labicyclette.paysdegrasse.fr

La CAPG développe l'offre de stationnements les « Boxyclettes » du Pays de Grasse depuis 2019. Ce concept vise à garantir aux usagers des aménagements sécurisés, gratuits et en libre accès pour l'usage de leur vélo. Aujourd'hui, 36 stationnements sécurisés et abrités et 28 stationnements sécurisés mais non abrités sont présents sur le territoire à l'intersection de modes de transport complémentaires tels que le train, le bus ou le covoiturage, afin d'encourager la multimodalité ainsi que la pratique du vélo.

→Pour connaître les emplacements des Boxyclettes :

RDV sur le site internet : <https://www.paysdegrasse.fr/les-boxyclettes>

La Boutique de la Bicyclette du Pays de Grasse, nouveau lieu d'accueil pour les usagers du service la Bicyclette du Pays de Grasse, a été inaugurée durant la Semaine Européenne de la Mobilité en septembre 2021.

→Adresse : 109 avenue Pierre Sémard, 06130 Grasse

N° téléphone : 06.64.47.33.25

Klaxit, l'application de covoiturage

Les déplacements en voiture restent prépondérants et ne peuvent pas être uniquement compensés par le transport urbain, c'est pourquoi la CAPG s'est engagée sur la promotion et le développement de la pratique du covoiturage. Depuis septembre 2020, la CAPG a signé un partenariat avec la société de covoiturage Klaxit. Tous les trajets en covoiturage réalisés

sur l'application Klaxit et ayant pour origine ou destination l'une des 23 communes de la CAPG seront financés par la collectivité. Concrètement, les passagers voyageront gratuitement, quand les conducteurs seront de leur côté rémunérés pour chaque passager transporté.

Chiffres clés :

→3 727 trajets effectués ;
→48 000 kilomètres parcourus (cela correspond à un tour du monde + deux tours de France) ;
→8 210 € de co-financements versés aux conducteurs.

→Pour covoiturer : <https://www.klaxit.com/>

Expérimentation de bus électrique

En vue du renouvellement prochain du contrat, prévu en juillet 2022, la CAPG a étudié la faisabilité technique du verdissement de sa flotte par l'essai de 4 bus électriques de différents constructeurs sur son réseau. Un nouvel essai a été

réalisé en juin dernier avec un bus VDL (bus électrique) dont l'autonomie est de 200km sur les lignes structurantes du réseau Sillages, à savoir les lignes A, C, D, 5, 6, 6b, 16 et 20. Le bilan de l'expérience conforte les enjeux de

la mutation souhaitée par la CAPG pour son offre de transport en disposant, dès 2023, d'une flotte composée de 25% de véhicules propres.



Le déploiement des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE)

Le service WiiiZ, c'est plus de 140 bornes de recharge pour véhicules électriques réparties sur l'ouest des Alpes-Maritimes, dont 46 bornes sur le territoire de la CAPG (sur 18 communes).

Être abonné au service (badge à 6€/mois) présente de nombreux avantages : des tarifs préférentiels sur le réseau WiiiZ, possibilité de

charger en France et en Europe sur près de 94 réseaux partenaires et de réserver une borne 30min avant votre arrivée afin de s'assurer de sa disponibilité.

→ Pour plus d'informations : <https://wiiiZ.fr>

Chiffres clés :

3305 charges en 2020 et 5459 charges en 2021, soit une augmentation du nombre de charges de 64%.

Les données (nombre de charges) en 2021 du réseau WiiiZ sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
374	280	358	303	385	402	493	490	502	534	597	741	5459

Parking multimodal à Mouans-Sartoux

Le parking multimodal du Château a ouvert l'été 2021. Il peut accueillir 245 véhicules gratuitement, jour et nuit. Sur l'ensemble de ces places, 100 sont réservées aux usagers des

transports en commun. Enfin, le parking comprend 4 places pour les personnes à mobilité réduite et 5 places pour la recharge des véhicules électriques et hybrides.

Plans de mobilité entreprises et administrations

Un plan de mobilité est un ensemble de mesures qui vise à optimiser et augmenter l'efficacité des déplacements des salariés d'une entreprise. En 2021, l'entreprise Expression Parfumées a réalisé son Plan de Mobilité avec l'aide de la CAPG.

Dans le cadre du Plan de mobilité des Bois de Grasse, deux ateliers ont été réalisés en 2021 avec la société OREDUI et la société ARTHES.

Mise en accessibilité des arrêts de bus

En 2021, cinq nouveaux arrêts ont été mis en accessibilité sur le territoire de la CAPG : 3 réaménagements Boulevard Carnot, et 2 Route de Cannes (Arrêts Bastide du Golf).

TRANSPORTS SILLAGES



La régie des transports SILLAGES propose un service complet de transport en commun en pays de Grasse.

Ces services s'adressent à tous les usagers des 23 communes membres de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, quel que soit leur âge, leur degré de mobilité ou leur lieu de résidence :

Le transport urbain : à l'usage de tous, il est sans cesse amélioré pour répondre à l'accroissement de population sur notre secteur

Les lignes scolaires : le réseau du transport scolaire s'adapte au besoin des écoliers

Sillages à la demande (SàD) : un service "sur mesure" pour les usagers les plus éloignés du réseau urbain

MobiPlus : la réponse de SILLAGES aux attentes des usagers des transports en commun à mobilité réduite.

Compte Administratif M43 - Montants H.T.

DÉPENSES D'EXPLOITATION		2021
011 Charges à caractère général (hors Transp.)		283 471,51
611 Transport		11 196 990,69
012 Charges de personnel		729 693,94
014 Atténuation de produit		1632,15
65 Autres charges gestion courante		353,04
67 Charges exceptionnelles		7 219,09
042 Amortissements des immobilisations		162 067,70
TOTAL DEPENSES EXPLOITATION		12 376 445,20 €
RECETTES EXPLOITATION		
		2021
70 Recettes voyageurs		921 442,39
73 Versement transport		7 292 349,27
74 Subvention d'exploitation		4 401 031,99
75 Produits divers de gestion		12 239,28
77 Autres produits exceptionnels		41 686,33
013 Atténuations de charges		840,00
TOTAL RECETTES EXPLOITATION		12 669 589,26 €
DÉPENSES INVESTISSEMENT		
	2021	Reste à réaliser
20 Frais études	-	8 939,00
21 Immobilisations corporelles	101 241,52	
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	97 544,36 €	8 939,00
RECETTES INVESTISSEMENT		
		2021
001 Excédent antérieur reporté		158 218,69
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		158 218,69

Lignes Scolaires 2021

CODES	INTITULÉS	Nombre de véhicules affectés à la ligne
1S	PLASCASSIER VILLAGE/COLLEGE DES JASMINS/ LYCEE TOCQUEVILLE /GARES/ PLACE DE LA BUANDERIE	1
3S	LA SIAGNE D'AURIBEAU/COLLEGE ARNAUD BELTRAME	1
4S	PLACE FREDERIC MISTRAL/PLASCASSIER	1
5S	AURIBEAU SUR SIAGNE/PEGOMAS/COLLEGE DES JASMINS/LYCEE TOCQUEVILLE/ GARES/TOMBAREL	2
6S	ECOLE JEAN ROSTAND/ECOLE MARIE CURIE/ECOLE JULES FERRY	2
7S	LA ROQUETTE VILLAGE/COLLEGE ARNAUD BELTRAME	1
8S	DANDON/SAINT JEAN DE LA ROQUETTE/ MOULIN VIEUX/STADE PERDIGON/ CHASSEURS ALPINS/LE THOURON M.I.P	1
9S	BOIS DE LA MOURACHONNE/LES 4 CHEMINS/HENRI DUNANT/SAINT ANTOINE/ BASSES MOULIERES/COLLEGE CANTEPERDRIX	1
10S	J.CUMERO LE PLAN/GARES/LES 4 CHEMINS/LES CASTORS/SAINT ANTOINE/ LES COTEAUX/COLLEGE CANTEPERDRIX	2
11S	LOGIS DU PIN/ESCRAGNOLLES/COLLEGE SIMON WIESENTHAL	2
12S	PEGOMAS/AURIBEAU SUR SIAGNE/COLLEGE CANTEPERDRIX + GROUPE SCOLAIRE DU BAYLE	2
13S	BASTIDES DE MOUANS/CHEMIN DES PLAINES/ECOLE FRANÇOIS JACOB/ ECOLE DE L'OREE DU BOIS/ECOLE AIME LEGAL/COLLEGE DE LA CHENAIE	1
14S	PLASCASSIER CHEMIN DE CASTELLARAS/ECOLE AIME LEGAL/ECOLE FRANÇOIS JACOB/ECOLE DE L'OREE DU BOIS//COLLEGE DE LA CHENAIE	1
15S	BOIS DE LA MOURACHONNE/NARTASSIERE/LES BRUNETTES/CHEMIN DE LA PLAINE/ECOLE FRANÇOIS JACOB/ECOLE DE L'OREE DU BOIS/ECOLE AIME LEGAL/ COLLEGE LA CHENAIE	1
16S	CABRIS/SPERACEDES/LE TIGNET/SAINT CEZAIRE/SAINT VALLIER/ COLLEGE SIMON WIESENTHAL	3
17S	OSSOLA/LE COURS H.CRESP/SAINT CLAUDE ECOLE	1
19S	"PONT DE SIAGNE/DOMAINE DE L'ISTRE/MOSSELLO/COLLEGE PAUL ARENE"	1
20S	STADE PERDIGON/ECOLE SAINT ANTOINE	1
21S	SERANON/CAILLE RUE PRINCIPALE/ANDON/CANAU/COLLEGE SIMON WIESENTHAL	1
22SA	CHAPELLE SAINT MATHIEU/PLACE SAINT JEAN/MADELEINE SUPERIEUR/ SAINTE MARTHE/COLLEGE CARNOT	1
22SB	ROURE/ESPACE CHRIS/PLACE SAINT JEAN/PEYLOUBET/ECOLE SAINT MATHIEU	1
23S	BRIANCONNET/SAINT AUBAN	1
24S	THORENC/VALDEROURE/LOGIS DU PIN	1
25S	ROND POINT SAINT MARTIN/MOUANS SARTOUX CENTRE/MOULIN DE BRUN/GARES/ PLACE DE LA BUANDERIE	1
26S	ECOLE SAINT ANTOINE/CHASSEURS ALPINS/STAGE JEAN GIRARD/LA HALTE/ COLLEGE CANTEPERDRIX	1
TOTAL		32

Lignes urbaines 2021

CODES	INTITULÉS	Nombre de véhicules affectés à la ligne
A	SAINT VALLIER DE THIEY/MAISON D'ARRET/AVENUE THIERS/GRASSE SNCF/MOULIN DE BRUN/LA PAOUTE/MOUANS SARTOUX/JARDINS DU M.I.P	4
B	LA PAOUTE/MOULIN DE BRUN/GRASSE SNCF/CABRIS CENTRE/SPERACEDES MAIRIE/SAINT CEZAIRE CENTRE	3
C	MOULIN DE BRUN/GRASSE SNCF/LES CASERNES/LA HALTE/PEYMEINADE CENTRE BOUTINY/MOSSELLO/PONT DE SIAGNE	5
D	PLACE PARCHOIS/AURIBEAU VILLAGE/LA HALTE/LES MARRONNIERS/GRASSE SNCF/MOULIN DE BRUN	2
5	PLACE DE LA BUANDERIE/GRASSE SNCF/HOPITAL	3
6	GRASSE SNCF/ECOLE SAINT-ANTOINE/STADE JEAN GIRARD/LES MARRONNIERS/GRASSE CENTRE VILLE/LES CASERNES/SAINT CLAUDE ECOLE/GRASSE SNCF	1
6B	GRASSE SNCF/LES CASERNES/GRASSE CENTRE VILLE/MOLINARD/LES MARRONNIERS/LA HALTE/ECOLE SAINT ANTOINE/SIDI BRAHIM/GRASSE SNCF	1
7	PLACE DE LA BUANDERIE/BON MARCHE/PISCINE HARJES/PLACE DE LA BUANDERIE	
8	PLACE DE LA BUANDERIE/SECURITE SOCIALE/PRINCESSE PAULINE/JARDINS DE GRASSE/PLACE DE LA BUANDERIE	1
9	PLACE DE LA BUANDERIE / BEL AIR /ECOLE SAINT FRANCOIS/BEL AIR/PLACE DE LA BUANDERIE	
10	PLACE DE LA BUANDERIE/ PISCINE HARJES / LES ROUMEGONS/BELLAUD/PLACE DE LA BUANDERIE	
11	COLLEGE PAUL ARENE/PEYMEINADE CENTRE CENTENAIRE/AVENUE DES TERMES/SAINT EXUPERY/LES MURETS/COLLEGE PAUL ARENE/PEYMEINADE CENTRE CENTENAIRE	1
12	COLLEGE PAUL ARENE/LES TERMES/LES MURETS/SAINT EXUPERY/COLLEGE PAUL ARENE	1
13	COLLEGE PAUL ARENE/PEYMEINADE CENTRE CENTENAIRE/LES JAISOUS/MOSSELLO/DOMAINE DE L'ISTRE/SPERACEDES MAIRIE/COLLEGE PAUL ARENE/PEYMEINADE CENTRE CENTENAIRE	2
14	COLLEGE PAUL ARENE/PEYMEINADE CENTRE CENTENAIRE/LES JAISOUS/MOSSELLO/DOMAINE DE L'ISTRE/SPERACEDES MAIRIE/LES HAUTS DE LA FRAYERE/ COLLEGE PAUL ARENE/PEYMEINADE CENTRE CENTENAIRE	1
15	ZAC DU PILON/CHAPELLE SAINT PONS/SAINT VALLIER CENTRE/COLLEGE SIMON WIESENTHAL	1
16	GRASSE SNCF/LA PAOUTE/MOUANS SARTOUX/Z.I DE L'ARGILE/LA ROQUETTE VILLAGE/ROND POINT DES BASTIDES/PLACE PARCHOIS	2
18	PEGOMAS CENTRE/COLLEGE LES MIMOSAS/CAPITOU/LA CANARDIERE TASSIGNY/CAPITOU/COLLEGE LES MIMOSAS/PEGOMAS CENTRE	1
20	GRASSE SNCF/GRASSE CENTRE VILLE/LES CASERNES/LES 4 CHEMINS/MOUANS SARTOUX CENTRE/LES JARDINS DU M.I.P	1
40	SAINT AUBAN /SERANON/CAILLE/ESCRAGNOLLES/SAINT VALLIER DE THIEY/AVENUE THIERS/GRASSE SNCF/MOULIN DE BRUN	1
	TOTAL	31

Service à la demande 2021 (SAD)

CODES	INTITULÉS	Courses réalisées	Kilomètres parcourus	Voyageurs transportés
100	Place de la Buanderie/Orsac Montfleuri/Place de la Buanderie			
101	Hautes Ribes 2/Saint-Sauveur/Place de la Buanderie			
102	Ecole Saint-François/Place de la Buanderie	105	366,50	162
103	Vallée Verte/La Halte			
104	Quartier des Basses Ribes/Sous-préfecture/Place de la Buanderie	174	541,90	192
105	Cigales/Canteperdrix/Campanettes/La Halte/Place Frédéric Mistral	54	65,60	54
106	La Chenaie/Basses Moulières/La Source-Chèvrefeuilles/Place Frédéric Mistral/La Halte	79	250,00	79
107	Place de la Buanderie/Les Jardins d'Arcadie/Parc du Prado/Copernic/Barthou 2/Place de la Buanderie/Martelly/Cours Honoré Cresp	797	2 653,00	884
108	Quartiers Saint-Mathieu et Saint-Jean/La Madeleine/Place de la Buanderie	257	960,10	265
109	Chemin des Maures et des Adrets/Cercle Sainte-Anne/La Halte/Place Frédéric Mistral	898	2 445,70	1 410
110	La Halte/Place Frédéric Mistral/Quartier Saint-Antoine			
111	Place de la Buanderie/Les Roumégons	204	577,70	227
112	Route de Plascassier/Moulin de Brun			
113	Route de Plascassier/Plascassier			
114	Quartiers Saint-Mathieu/Chemin de la Platrière/Grasse SNCF			
115	Quartier Saint Christophe/Place de la Buanderie			
201	Hôpital/Bois de la Mourachonne/Mouans-Sartoux	475	3 514,90	645
202	Mouans-Sartoux centre/Chemin des Plaines/Chemin des Bastions/Mouans-Sartoux centre			
203	cimetière Paysager/Z.I de Tiragon/Z.I de l'Argile/Mouans-Sartoux centre			
220	"Pégomas/Saint-Jean/La Roquette village/Z.I de l'Argile/Mouans-Sartoux centre"	325	3 905,70	367
300	Pont de Siagne/Domaine de l'Istre/Mosello/La Scierie			
301	"Peymeinade centre Centenaire/Picourenc/Candeou/Peygros/Saint Exupéry/Peymeinade centre Centenaire Fonctionne uniquement le samedi (sauf jours fériés) et uniquement en période de vacances scolaires"	126	608,60	129
302	"Peymeinade centre Centenaire/Les Jaisous/La Scierie/Spéracèdes/Voie Romaine/Domaine de l'Istre/Peymeinade centre Centenaire Fonctionne uniquement le samedi (sauf jours fériés) et uniquement en période de vacances scolaires"			
303	"Saint Exupéry/Riviera/Chemin des Mimosas/Peygros/Chemin des Plaines/La Cantine/Peymeinade centre Centenaire"	38	131,90	62
307	Cabris/Spéracèdes/Peymeinade			
308	Saint Vallier Grand Pré/Saint Cézaire centre/Collège Canteperdrix			
400	Auribeau/Hôpital			
401	Pégomas/Hôpital			
TOTAL		3 532	16 021,60	4 476

Service Mobi + 2021

Mois	Nombre d'adhérents 2020	Nombre de véhicules	Personnes transportées	Nombre de kilomètres en charge
janvier	174	"10 VEHICULES DU LUNDI AU VENDREDI 4 VEHICULES LE SAMEDI"	1390	10946
février			1292	9652
mars			1546	11239
avril			1481	11041
mai			1335	10110
juin			1862	13937
juillet			1591	12319
août			1087	6935
septembre			1920	13939
octobre			1890	13597
novembre			1732	12774
décembre			1476	10621
TOTAL	174	14	18 602	137 110

Suivi de l'offre kilométrique du réseau urbain (kms commerciaux) 2021

Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
A	28 444,33	25 650,22	28 745,13	27 253,21	26 027,30	28 488,21	25 960,70
B	24 349,536	21 724,852	24 612,544	23 027,648	21 228,956	25 071,720	19 649,892
C	14 025,12	12 769,31	14 359,20	13 302,31	12 542,46	14 252,59	13 065,82
D	6 475,13	5 947,04	6 762,49	5 085,99	5 467,47	6 811,02	5 529,64
5	12 587,50	12 055,50	13 651,50	12 749,00	12 046,00	13 110,00	12 967,50
6	6 120,89	5 528,54	6 120,89	5 923,44	5 923,44	5 923,44	6 120,89
6B	6 106,40	5 498,00	6 079,34	5 894,58	5 912,62	5 885,56	6 097,38
7/8/9/10	3 740,00	3 590,40	4 039,20	3 740,00	3 291,20	3 889,60	3 889,60
11	2 039,60	1 529,70	1 812,00	704,36	1 415,90	2 208,10	227,60
12	754,80	566,10	673,40	75,85	525,40	821,40	81,40
13	2 053,20	1 539,90	1 824,80	708,90	1 425,70	2 223,90	228,40
14	456,40	342,30	406,60	45,90	317,40	495,80	49,80
15	612,00	459,00	550,80	61,20	428,40	673,20	61,20
16	10 285,30	8 970,30	10 333,62	9 424,74	8 276,56	10 954,88	6 652,08
18	5 422,03	5 191,88	5 843,87	5 409,67	4 759,74	5 641,87	5 580,08
20	4 491,00	4 467,60	4 984,20	4 639,80	4 086,00	4 626,00	5 370,00
40	12 842,28	11 694,96	13 233,95	12 315,62	10 742,30	13 428,61	10 612,33
Total	140 805,52	127 525,60	144 033,53	130 362,22	124 416,84	144 505,90	122 144,30



Mois	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
A	25 650,81	28 488,21	27 355,19	27 567,64	27 665,07	327 296,02
B	19 075,300	25 071,732	22 225,264	23 754,336	22 822,660	272 614,44
C	12 936,34	14 252,59	13 511,60	13 578,44	13 670,90	162 266,68
D	5 401,50	6 811,02	6 106,24	6 267,38	6 234,40	72 899,32
5	13 328,50	13 110,00	12 948,50	12 388,00	13 651,50	154 593,50
6	6 120,89	5 923,44	6 120,89	5 923,44	6 120,89	71 871,07
6B	6 088,36	5 885,56	6 097,38	5 903,60	6 079,34	71 528,12
7/8/9/10	3 889,60	3 889,60	3 889,60	3 590,40	3 889,60	45 328,80
11		2 208,10	1 133,60	2 039,60	1 302,10	16 620,66
12		821,40	418,10	754,80	484,70	5 977,35
13		2 223,90	1 140,80	2 053,20	1 311,50	16 734,20
14		495,80	253,10	456,40	292,50	3 612,00
15		673,20	336,60	612,00	397,80	4 865,40
16	6 221,80	10 954,88	8 588,34	10 046,00	9 018,62	109 727,12
18	5 573,20	5 641,87	5 608,23	5 207,68	5 613,72	65 493,83
20	5 444,40	4 626,00	5 035,20	4 281,60	4 960,80	57 012,60
40	10 218,00	13 428,61	11 954,30	12 449,28	12 147,63	145 067,87
Total	119 948,71	144 505,91	132 722,93	136 873,79	135 663,73	1 603 508,98



LES ENTREPRISES



L'AGRICULTURE



LE CTE



COMMERCE
ET ARTISANAT

UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

Le développement économique du Pays de Grasse s'inscrit dans un équilibre stratégique entre dynamisme du territoire et respect environnemental.

De nombreuses entreprises ont choisi le Pays de Grasse pour développer leur activité. Le rôle de la Communauté d'Agglomération est de leur offrir des conditions favorables pour renforcer leur assise économique. Le Pays de Grasse accompagne les projets de toutes natures, grâce à différents leviers : équipements structurants (pépinière InnoVaGrasse, hôtel d'entreprises Grasse Biotech), aide à la création d'entreprises et à l'implantation dans les parcs d'activités, aide à la recherche immobilière,...

ÊTRE ATTRACTIF POUR LES ENTREPRISES



UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE



La CAPG propose aux entreprises un parcours global d'accompagnement qui couvre chaque stade de leur développement. En ce sens, l'offre de « Grasse Entreprises » (service d'accompagnement du service de développement économique) a pour objet de créer une synergie entre tous les acteurs et partenaires économiques en offrant un guichet unique articulé autour de 5 piliers d'intervention : animer, informer, conseiller, accompagner, développer.

UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

L'action économique

ANIMATION DU TERRITOIRE

ATELIER ECO : Une rencontre pour décrypter un élément clé de l'environnement de l'entreprise ; les réseaux sociaux, les relations fournisseurs, la cyber-sécurité, la responsabilité du dirigeant, etc. Un format court d'une heure de présentation technique et d'échange, animé par un professionnel.

RENCONTRE ECO : Une animation pour présenter aux entreprises de nouvelles mesures, aides ou dispositif à leur disposition. Un format plus large avec l'intervention sur une matinée de plusieurs partenaires pour une présentation générale suivie d'échanges en B to B.

VISITES ENTREPRISES : Des visites d'entreprises sont réalisées afin de promouvoir une structure, un métier, un projet, un savoir-faire ou un secteur d'activité. Ces visites sont ensuite relayées via nos outils de communication.

2021 : Visites des entreprises ; EMM, IFF by LMR, L'Olivier Gourmand, Advance Emploi, Boucherie Alain PONS, Dan'Chocolat, Aromatech, Groupe D&S et ECO GLASS.

FETE DES VOISINS AU TRAVAIL
Un moment de partage et de convivialité proposé aux salariés des entreprises de notre territoire. Une occasion de se retrouver sur les Parcs d'activités pour favoriser l'échange et créer du lien. Une 7ème édition placée sous le thème du zéro déchet et organisée en partenariat avec le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse.

SIGNATURE DU SMALL BUSINESS ACT : Le Small Business Act 06 est une charte d'engagement des organismes publics en faveur

des TPE/PME. L'objectif est de contribuer à la relance économique du territoire en facilitant l'accès des TPE/PME aux marchés publics du 06. La charte d'engagement prévoit 22 propositions, validées par les entreprises industrielles.

La CAPG devient la première collectivité des Alpes-Maritimes à signer cette charte.

INFORMATION

ECONEW'S : Valoriser les entreprises et initiatives locales chaque mois. Cette newsletter informe les entreprises sur l'actualité économique de notre territoire.

En 2021 : 11 Newsletters envoyées à plus de 1500 contacts.

FLASH ECO : Des informations pertinentes tous les quinze jours

Le Flash Eco est une sélection d'informations sur les dispositifs auxquels les entreprises peuvent prétendre. En 2021 : 15 Flashes Eco.

LINKEDIN :

Création de la page LinkedIn

« Grasse Entreprises » en juillet 2021.

1171 Abonnés - 144 publications et partages d'actualités

CONSEIL POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

L'objectif est de travailler en synergie à la réussite des projets portés par les entreprises locales, avec la création d'un réseau de partenaires économiques. LA CAPG accompagne ainsi les entreprises dans leur parcours et leur apporte l'expertise nécessaire à la réalisation de leurs projets.

FINANCEMENT : mise en relation

de la société STME et du cabinet « Alixio Revitalia » pour bénéficier du fonds de revitalisation Carrefour Hypermarchés / Accompagnement d'entreprises du territoire dans le cadre de leurs démarches de financement auprès de nos partenaires (Région SUD, Rising Sud, BPI France, Réseau Entreprendre, la DREETS, etc).

ENTREPRENEURIAT : Inauguration du Bus de l'Entrepreneuriat pour tous

Mercredi 24 novembre 2021 a été inauguré le Bus de l'entrepreneuriat pour tous, en présence de nombreux élus et partenaires. Une occasion de présenter cette nouvelle offre d'accompagnement, au plus proche des habitants. Un concept original pour favoriser la création d'entreprises dans les quartiers prioritaires de la Ville de Grasse.

RECRUTEMENT : Organisation de Webinaires de recrutement avec l'APEC et des entreprises du Pays de Grasse. Lancement des casques à réalité virtuelle pour découvrir les métiers du secteur des arômes et parfums avec le Pôle Emploi et la société Robertet.

RECHERCHE / FORMATION : L'installation de l'Institut d'Innovation et de Partenariats Arômes Parfums Cosmétiques de l'Université Côte d'Azur (2IP APC) dans l'Espace Jacques-Louis Lions / Dispositif.

RUE - RAPPROCHEMENT UNIVERSITÉ ENTREPRISE.
Accompagnement spécifique pour identifier les meilleures solutions de partenariat possible et de financement aux besoins d'innovation en matières technologiques, procédés ou marketing des entreprises.



Les parcs d'activités

La CAPG propose un accompagnement spécifique pour les entreprises basées sur ses Parcs d'activités.

11 parcs :

GRASSE : Carré-Marigarde / Sainte-Marguerite / St-Marc / Les Bois de Grasse

MOUANS-SARTOUX : Le Tiragon / L'Argile

PÉGOMAS : La Fénerie

LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE : La Plaine

ST-CÉZAIRE-SUR-SIAGNE : Les Hauts de Grasse

ST-VALLIER-DE-THIEY : Le Pilon

PEYMEINADE : Le Picourenc

Au-delà des projets d'installation ou de croissance, source d'attractivité et de dynamisme territorial, la CAPG s'attache aux différentes problématiques du quotidien, mais également aux projets collectifs menés au sein des parcs d'activités. L'animation des zones d'activités permet de favoriser les synergies entre les entreprises et les liens avec les acteurs locaux. En ce sens, le Pays de Grasse soutient les liens entre les différentes parties prenantes qui permettent d'initialiser des démarches collectives.

ACTIONS AT ANIMATIONS MENÉES EN 2021 :

Les Hauts de Grasse :

Rencontre avec les entreprises sur le parc d'activités afin de présenter les entreprises du Parc, renforcer les liens élus/pouvoir public/entreprises et répondre aux questions des entreprises sur différentes thématiques.

Changement du nom du parc de la « Festre Sud » en « Hauts de Grasse ». Diagnostic de flux réalisé en partenariat avec la CCI NCA en 2021 : Étude réalisée auprès des entreprises du Parc d'activités des Hauts de Grasse qui vise à préciser les enjeux environnementaux (énergie, eau, principales matières premières et déchets), à évaluer les pratiques par rapport à ces enjeux et à dégager des pistes d'amélioration et sources d'économies pour l'entreprise.

Diagnostic signalétique réalisé en 2021 et travaux de refonte de la signalétique.

Le Pilon

Rencontre avec les entreprises pour définir les besoins.

Réunions de travail.

Bois de Grasse

Rencontre avec les entreprises pour définir les besoins.

Réunions de travail et participation aux commissions de l'association de zone.

Dépôts de dossier en partenariat

avec l'association du PA ; EBG pour le renouvellement du Label Parc+ (précédemment labellisé au niveau 1 en 2018). Obtention du renouvellement au niveau supérieur (niveau 2).

Participation aux événements organisés par l'association de zone EBG.

Sainte-Marguerite

Rencontre avec les entreprises pour définir les besoins.

Réunions de travail.

Chiffres 2021

47 rencontres entreprises / 118 contacts entreprises :

Accompagnement individuel (besoins divers : mise en relation, recrutement, information, foncier, collecte de déchets, problématique interne, ...) : 44 %

Rencontres et projets avec les associations de zone : 31 %

Problématiques techniques de zone (travaux, déchets, réseaux, sécurité, signalétique, stationnement, accès voiries) : 24 %

Accompagnement à l'implantation

Le foncier économique est un enjeu majeur pour les territoires. Dans une logique de préservation des zones naturelles (ou de l'environnement) et de soutien à la dynamique économique locale, la CAPG a adopté une stratégie d'optimisation des espaces. En plus des actions menées dans ce sens sur les parcs d'activités, nous nous appuyons sur les

différents acteurs du secteur afin de promouvoir l'offre foncière et immobilière existante ou issue d'une requalification. L'objectif : pouvoir informer et orienter vers l'offre disponible et permettre aux entreprises de réussir leur projet d'implantation.

Chiffres 2021

Nouvelles demandes : 68

Demandes suivies dans l'année : 98

Contacts/entretiens : 152

Offres proposées : 146

Projets d'implantation aboutis : 5

Semaine de l'industrie

La CAPG a participé du 22 au 26 novembre à la 10e édition de la Semaine Nationale de l'Industrie autour du thème "Inventer un avenir durable". Depuis de nombreuses années, la CAPG pilote, avec le soutien de ses nombreux partenaires, cette semaine. Cette année, ce sont 20 événements qui ont vu le jour. Des rencontres organisées

avec l'ambition de promouvoir et de valoriser l'industrie et ses métiers. Les actions réparties tout au long de la semaine ont mis en lumière l'adaptation des acteurs de l'industrie aux grands enjeux sociétaux. C'était l'objectif du Pays de Grasse : illustrer et valoriser les initiatives locales en matière de transition écologique,

de promotion du secteur, d'innovation, de recrutement, de développement de nouveaux métiers, d'économie circulaire ou encore de mixité dans l'industrie. Plus de 500 personnes sensibilisées tout au long de la semaine, pas moins de 30 entreprises mobilisées et 28 partenaires associés.

InnovaGrasse et GrasseBiotech

ACCOMPAGNEMENT

Étude Parcours d'accompagnement

Suite aux résultats de l'audit mené en 2020 auprès des entreprises d'InnovaGrasse et de Grasse Biotech, une étude visant à refondre le parcours d'accompagnement a été menée. Un nouveau parcours mêlant accompagnement en présentiel et accompagnement online devrait ainsi être proposé aux entreprises courant 2022.

Convention de revitalisation Carrefour

Les équipes d'InnovaGrasse et de Grasse Biotech ont accompagné les entreprises éligibles dans la mise en œuvre de la convention Carrefour. Au total, 2 entreprises ont pu bénéficier des aides à l'embauche issues de ce plan de revitalisation.

ANIMATION ET COMMUNAUTÉ

Lancement des Rencontres Entrepreneurs Community

En octobre a eu lieu la première édition des Rencontres Entrepreneurs Community. Ces rencontres, qui auront lieu désormais 3 à 4 fois par an, ont pour objectif de réunir les dirigeants des entreprises de la pépinière d'entreprises InnovaGrasse et de l'hôtel d'entreprises Grasse Biotech pour partager des moments conviviaux, mais également pour échanger sur de bonnes pratiques ou du partage de réseau.

Parcours SUD LABS

En 2021, InnovaGrasse a accueilli le programme « SUD LABS : lieux d'innovation et médiation numérique en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur » grâce à un co-financement de la région

SUD, d'Initiative Terres d'Azur et de la CAPG. Ce programme a été déployé autour de deux axes : aider les entreprises à développer leurs compétences numériques et les accompagner dans la mise en œuvre d'actions de transition. Au total, quatre formations ont été organisées dans le cadre du premier axe (Marketing automation, applications et logiciels gratuits, rédaction SEO, prise de vue dédiée aux supports digitaux). Deux formations ont été organisées en partenariat avec l'école LUMIA dans le cadre du deuxième axe.

Événements et formations

Tout au long de l'année, malgré les restrictions liées à la crise sanitaire, un important programme de formation et d'événements a été maintenu entre InnovaGrasse et Grasse Biotech. Au total, ce sont plus de 70



événements (permanences, clubs, ateliers, conférences, rencontres, networkings) qui ont été organisés, dont 35 formations et événements organisés par Initiative Terres d'Azur, structure co-animatrice de la pépinière InnovaGrasse.

COMMUNICATION

Communication aux entreprises

Au cours de l'année 2021, afin de valoriser les entreprises de Grasse Biotech, l'ensemble des fiches de présentation des entreprises a été revu avec la création de fiches de présentation business. Puis, les présentations ont été mises à jour sur le site web et mises en avant sur LinkedIn.

Communication aux partenaires

Au cours de l'année 2021, une opération de communication a été déployée sur LinkedIn afin de mettre en avant les partenaires de l'écosystème InnovaGrasse/GrasseBiotech. Cette opération a permis de valoriser l'ensemble des actions menées au cours de ces deux dernières années.

Partenariat Grasse Expertise

Un partenariat avec Grasse Expertise a été mis en place au cours de l'année 2021 afin de créer des ponts entre les jeunes entreprises du secteur Arômes, Parfums, Cosmétique et des entreprises plus matures. Ce partenariat s'est concrétisé par deux visites d'entreprises et une opération de communication partenariale sur LinkedIn.

LinkedIn en chiffres

oInnovaGrasse : 1 250 abonnés (+48%)
oGrasse Biotech : 1 740 abonnés (+45%)

Accueil de nouvelles entreprises et coworkers

En 2021, InnovaGrasse a accueilli 5 nouvelles entreprises en pépinière et 17 nouveaux coworkers

INNOVATION ET RECHERCHE

Rénovation des laboratoires

Après 10 ans de mise en service, trois des quatre laboratoires privatifs disponibles au sein de la pépinière InnovaGrasse ont été entièrement rénovés afin de répondre aux normes en vigueur. Deux laboratoires ont bénéficié d'extension et d'aménagement de sas.

Inauguration des laboratoires de l'Institut d'Innovation et de Partenariats Arômes Parfums Cosmétiques (2IPAPC)

En novembre, les laboratoires de l'Institut d'Innovation et de Partenariats Arômes Parfums Cosmétiques (2IPAPC) ont été inaugurés au sein de l'Espace Jacques-Louis LIONS. Cet institut, composante de l'Université Côte d'Azur et créée le 1er janvier 2020, a pour mission d'impulser des actions de recherche partenariale et de transfert de technologie et de connaissances, des projets de formations initiales et continues en relation avec les Écoles Universitaires de Recherche

(EUR) et de favoriser l'expertise et l'innovation dans les entreprises, au service du développement économique et de la création d'emplois sur le territoire.

AMÉNAGEMENT

InnovaGrasse

Afin d'accueillir au mieux l'expansion des entreprises accompagnées par la pépinière, 110 m² de bureaux supplémentaires ont été créés au second étage de la pépinière.

Un nouveau bureau de réunion a par ailleurs été ouvert afin de répondre aux besoins exprimés liés à l'augmentation des visioconférences.

Enfin, un second espace « cosy » a été aménagé au second étage de la pépinière, ainsi qu'une salle de créativité.

GrasseBiotech

En 2021, afin d'améliorer la vie des entreprises sur le plan logistique et convivial, des travaux ont été entrepris :

→ création d'un cheminement extérieur menant au local de stockage gaz et permettant un meilleur accès pour les livraisons.

→ création d'un comptoir dans l'espace cafétéria avec prise de courant USB permettant de travailler en situation debout, etc.

L'agriculture

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT) DU PAYS DE GRASSE

En mars 2021, la CAPG a été labellisée « Projet Alimentaire Territorial » (PAT) et dotée d'une subvention de l'Etat pour le recrutement, sur deux ans, d'un chargé de mission « PAT » qui sera en charge de la mise en œuvre de la gouvernance et du plan d'actions.

Le PAT de la CAPG :

- Une trentaine de partenaires ;
- 8 actions et 20 sous-actions déjà identifiées ;
- Un groupe de travail PAT « Cap Azur » ;
- Un groupe de travail PAT du 06 ;
- Membre du réseau régional des Projets Alimentaires Territoriaux (Cralim).

Soutien à la filière des Plantes à Parfum

Les travaux de la marque collective « Grasse expertise », portée par le Club des Entrepreneurs et lancée le 1er juin 2017, se sont poursuivis. Grasse expertise est la marque professionnelle réservée aux Entreprises et agriculteurs de la filière Parfums & Arômes qui répondent au cahier des charges suivant :

- L'entreprise est localisée de manière significative sur le Pays de Grasse (périmètre élargi de la rive droite du Var au Pays de Fayence),
- L'entreprise contribue à l'amélioration continue et au rayonnement des savoir-faire du Pays de Grasse de manière significative et qualitative,

→ L'entreprise s'engage à soutenir la production et les producteurs de plantes à parfum sur le Pays de Grasse.

À ce jour, Grasse expertise compte une soixantaine d'entreprises, toutes engagées à soutenir l'activité agricole du territoire.

<http://www.grasse-expertise.com/>

Par ailleurs, l'Indication Géographique « Absolue Pays de Grasse » vient reconnaître la qualité des absolues grassoises, issues de deux savoir-faire emblématiques du territoire, celui des agriculteurs producteurs de plantes à parfum et celui des industriels transformateurs.

Homologuée par l'INPI le 6 novembre 2020, cette démarche





L'agriculture

engagée et portée par l'association Les Fleurs d'Exception du Pays de Grasse a réuni dans un élan commun les entreprises Firmenich, Jean Gazignaire SAS, LMR Naturals by IFF, Mane, Payan Bertrand SA, Robertet et Sotrafior.

En 2021, la mise en œuvre de l'IG était bloquée par le Cofrac (Comité Français d'Accréditation) pour une problématique de contrôle qualité. Cette problématique a été levée. Désormais, les absolues (concentré olfactif obtenu après extraction des plantes) produites par ces entreprises, à partir des plantes à parfum historiquement cultivées dans le périmètre géographique défini, pourront être commercialisées sous ce signe.

Accompagner et sécuriser l'installation

Parce que toute installation nouvelle trouve son lot de difficultés de tous ordres à surmonter, la CAPG, à l'appui de son réseau de partenaires, accompagne les porteurs de projets et les communes dans leur volonté de développement agricole.

→Accompagnement à la création de la Ferme de la Fubi à Saint-Vallier-de-Thiery ;

→Espace Test Agricole (x2),

→Accueil des porteurs de projet, facilitation de l'installation ;

→Accompagnement par notre plateforme d'initiative locale « Initiative Terre d'Azur »;

→Promotion des aides départementales à l'installation.

Manifestations

Un Été Bio à Collongues

Soucieuse de voir se développer une agriculture respectueuse de l'environnement et des paysages, ancrée dans le territoire avec un lien fort avec la population locale, la CAPG a poursuivi son soutien à l'association Agribio 06 et la commune de Collongues pour la huitième édition du marché de producteurs biologiques.

Malgré la crise COVID, agriculteurs, élus, associations et visiteurs ont été au rendez-vous. Le format de la manifestation a été adapté aux contraintes de la COVID.

« De ferme en ferme »

Marché des producteurs de montagne sur le parvis de la maison France service de Saint-Auban (en saison, tous les jeudis).

Accompagnement à l'organisation du marché annuel des producteurs au Plan de Grasse « Esprit campagne – Passion terroir ».

Lutte contre le Frelon asiatique

Par délibérations en date du 4 novembre 2021, la CAPG a réaffirmé son soutien financier au programme de lutte contre le frelon asiatique porté par le Département des Alpes-Maritimes. Ainsi en 2020, ce sont 199 signalements et 92 destructions de nids qui ont été traités par les prestataires.

Partenariats formalisés

Renouvelée au mois de juin 2020, la convention pluriannuelle avec

la SAFER définit les modalités du service que la SAFER peut apporter à la collectivité, à partir de sa connaissance du marché foncier et en complément de la transmission des DIA aux communes, et plus particulièrement :

→Étude, faisabilité et mise en place d'une procédure d'intervention à l'amiable ou par exercice du droit de préemption de la SAFER,

→L'utilisation du portail cartographique : « Vigifoncier »,

→La mise en place d'un observatoire foncier avec analyse détaillée du marché foncier à partir des DIA.

- **Partenariat avec la Scop Mosaïque** pour la mise en œuvre des Espaces Test Agricoles.

- Au registre des Associations constituées, la CAPG a également subventionné en 2021 :

→Le SION, syndicat des oléiculteurs,

→Les Fleurs d'exception du Pays de Grasse,

→Agribio 06.

Participer aux travaux du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur

→Soutien technique au programme LEADER, véritable levier de financement des projets innovants en matière de développement économique.

→Participation aux travaux d'étude en cours relative au foncier agricole.

Étude pastorale à Mouans-Sartoux
Dans le cadre du PAT du Pays de Grasse et avec l'aide financière de la Région SUD, la CAPG a fait réaliser par le CERPAM une étude pastorale sur la commune de Mouans-Sartoux.

Ainsi, sur le secteur des Aspres-La Mourachonne, il ressort que l'implantation d'un élevage caprin pourrait être opportune. Bonne qualité fourragère, accès voirie, accès à l'eau, proximité bassin de consommation... Toutes les

conditions semblent réunies pour envisager l'installation d'un éleveur qui devra cependant veiller à la bonne inclusion de son activité dans ce secteur particulièrement apprécié de nombreux usagers (randonneurs, promeneurs, vététistes, chasseurs...).

Contrat de Transition Ecologique

De nombreuses actions inscrites, soutenues et accompagnées dans le cadre du CTE ont pu se réaliser et/ou se déployer sur le territoire :

→La création d'un centre de soins de la faune sauvage à Saint-Cézaire-sur-Siagne ;

→Le plan d'action pour la valorisation de la Biodiversité du Parc naturel Régional des Préalpes d'Azur ;

→La qualification et l'évaluation des services écosystémiques de l'Estéron rivière sauvage ;

→Le projet solaire photovoltaïque citoyen de la bergerie de la Sagne ;

→L'installation d'un chauffage sur champs de sondes géothermiques à l'espace culturel et sportif du haut pays ;

→Le plan d'orientation pastoral intercommunal du grand parcours des Baous ;

→Le Lancement du Marché global de performance énergétique des installations de la CAPG ;

→L'éco-pâturage en pays grassois

→L'inventaire de la biodiversité du domaine de la Rose Lancôme à Grasse ;

→L'Aromatic-Fablab ;

→L'Escape-Game de la Biodiversité.

Au-delà des multiples rencontres sur les différentes actions du contrat et, malgré la crise sanitaire, la gouvernance du dispositif a pu se réunir lors des comités technique du 26 mai 2021 et de pilotage du 22 juillet 2021.

Fin 2021, sur les 33 actions inscrites au CTE, 20 actions sont réalisées, 10 sont en cours et 3 sont abandonnées (dans le cadre du CTE).





L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La Communauté d'Agglomération fait de l'enseignement supérieur un axe majeur de la stratégie du développement territorial.

En septembre 2018, la création d'une structure ad hoc, GRASSE CAMPUS, chargée de faciliter l'implantation de nouvelles offres de formation en Pays de Grasse, permet de proposer à la jeunesse l'accès à des formations de qualité.

**TRANSMETTRE
ET FORMER**



L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



La CAPG fait de l'enseignement supérieur un axe majeur de la stratégie du développement territorial.

Depuis septembre 2018, la création d'une structure ad hoc, GRASSE CAMPUS, chargée de faciliter l'implantation de nouvelles offres de formation en Pays de Grasse, permet de proposer à la jeunesse l'accès à des formations de qualité.

GRASSE CAMPUS est un campus territorial multisite qui accueille les formations de l'enseignement supérieur et les organismes de recherche sur l'ensemble du territoire.

Les établissements hôtes conventionnent avec GRASSE CAMPUS afin de bénéficier de prestations pour eux-mêmes et pour leurs étudiants.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Grasse Campus Académie

Le dispositif

→ *Prospecte et négocie avec les futurs hôtes du campus, développe les conventionnements ;*

→ *Dialogue avec les entreprises et représentations entrepreneuriales ;*

→ *Dans le cadre du Cycle de Conférence de GRASSE CAMPUS, coordonne l'organisation de séminaires, colloques et rencontres inter-universités.*

Le contexte sanitaire

Au printemps 2021, les conditions sanitaires ont de nouveau contraint les établissements de l'enseignement supérieur à instaurer une continuité pédagogique grâce aux solutions digitales.

Globalement, les enseignements ont pu être maintenus, même si certains cursus ont dû décaler leurs dates d'examen pour permettre aux apprenants de valider l'ensemble des modules de leur programme.

Ainsi, les étudiants en 2ème année de MSc in Management of the Flavour and Fragrance Industry d'Université Côte d'Azur ont pu rattraper leurs séances de travaux pratiques dans les laboratoires de l'espace Jacques-Louis Lions durant l'été.

GRASSE CAMPUS a pu informer et soutenir les établissements durant la pandémie en informant les établissements-hôtes de l'évolution des protocoles sanitaires. Le cycle de conférences de GRASSE CAMPUS a pu redémarrer à l'automne avec l'organisation d'un Hackathon et la participation à Bougeons l'Emploi pour les Jeunes, en présentiel.

Les locaux

Le campus territorial est en charge

de la gestion de 3 sites sur la ville de Grasse (Espace Jacques-Louis Lions, Tracastel et la Visitation) auxquels s'ajoutent 2 salles installées au Palais des Congrès.

Les travaux entrepris sur les sites de Tracastel et de l'espace Jacques-Louis Lions ont permis la mise à disposition de 3 salles supplémentaires pour accompagner le développement des établissements-hôtes, portant à 19 le nombre de salles actuellement à la disposition de GRASSE CAMPUS.

LES ACTIONS DE GRASSE CAMPUS ACADEMY

Les conventions

En 2021, les conventions antérieures ont été reconduites et cinq nouveaux établissements ont adhéré aux services de GRASSE CAMPUS.

→ Com'Institute ;

→ ESPIM ;

→ CFS Pays Grassois ;

→ Lycée Amiral de Grasse ;

→ Lycée professionnel Francis de Croisset.

Le livret « Étudier en Pays de Grasse »

Le livret « Étudier en Pays de Grasse » décrit les dispositifs mis en place par GRASSE CAMPUS et reprend, en 50 pages, l'intégralité des formations proposées sur le territoire. Il a été conçu pour informer et aider à l'orientation, et a été remis à la rentrée aux étudiants inscrits dans les établissements-hôtes de GRASSE CAMPUS. Le livret est par ailleurs mis à disposition à l'accueil des établissements et des collectivités.

Les salons

GRASSE CAMPUS a choisi de participer aux salons étudiants





susceptibles de mettre en avant l'offre de formations disponible en Pays de Grasse. Le stand GRASSE CAMPUS du salon étudiant STUDYRAMA, les 19 et 20 novembre 2021 à Nice, a permis aux établissements-hôtes de présenter leurs programmes. Cette opération de valorisation des cursus d'excellence dispensés en Pays de Grasse sera renouvelée.

Sur les 19 établissements présents en Pays de Grasse en 2021, 15 sont des établissements-hôtes du campus territorial et 8 sont venus à son initiative entre 2018 et aujourd'hui.

L'arrivée du groupe ISCAE (Com'Institute et ESPIM) sur le territoire permet de renforcer l'offre de formation en lançant 2 nouvelles filières : la communication et la gestion de patrimoine. Le groupe développera sur le territoire 2 cursus en 5 ans incluant un BTS, une troisième année de Bachelor et un Mastère dans chaque spécialité. Les bachelors et mastères sont enregistrés au RNCP, permettant ainsi à leurs titulaires de compter respectivement 180 et 300 ECTS.

L'enseignement supérieur en 2021-2022

ETABLISSEMENT	LIEU DE FORMATION
ESP	18, bd du Jeu de Ballon (Grasse)
Piste d'Azur	1975, av de la République (La Roquette-sur-Siagne)
Lycée Amiral de Grasse	20, av Sainte-Lorette (Grasse)
Alexis de Tocqueville	22, chemin de l'Orme (Grasse)
Lycée Francis de Croisset	34, chemin de la Cavalerie (Grasse)
CFS Pays Grassois	38-154 Chem. de Saint-Marc, 06130 Grasse
A.S.F.O	48, av du Riou Blanquet (Grasse)
Grasse Institute of Perfumery	48, av du Riou Blanquet (Grasse)
Léon Chiris	51, chemin des Capucins (Grasse)
UCA	Régie agricole de Haute-Combe (Mouans-Sartoux)
Com'Institute	
ESPIM	Espace Jacques-Louis Lions (Grasse)
ISIPCA	
UCA-EDHEC	
Coventry University	La Visitation (Grasse)
ECAM EPMI	
ISP Fénelon	
EFCAM	Palais des Congrès (Grasse)
Denis Durand Académie	Tracastel (Grasse)

les Alpes-Maritimes.

Mobilité étudiante

Le stationnement et les déplacements des étudiants constituent une importante préoccupation pour les étudiants. Les premières avancées permettent à GRASSE CAMPUS de

proposer :

→Un parking municipal à tarif négocié (La Roque) ;

→Un parking intermodal gratuit sur présentation d'un titre de transport validé ;

→Un parc de vélos électriques en location.

L'application Sillages Cap Azur

crée des itinéraires et localise les arrêts Sillages.

Enfin, le Pass Jeunes Sillages permet depuis la rentrée 2021 aux étudiants de se déplacer sur le territoire pour 100 € par an.

Grasse Campus Life

Le dispositif

→**Accueil et information des étudiants en présentiel, au téléphone et via le formulaire de contact du site ;**

→**Organisation d'évènements étudiants sur le territoire ;**

→**Soutien des actions des BDE des établissements hôtes de GRASSE CAMPUS.**

Les temps forts du territoire ont été annulés en raison de la pandémie.

La *Spring Party 2021*, la 2ème édition des *GRASSE CAMPUS Games* et le challenge *GRASSE CAMPUS Cliiink* respectivement programmés en mars, octobre et novembre 2021 n'ont pas eu lieu.

GRASSE CAMPUS Mode d'emploi 3ème édition

La troisième édition de GRASSE CAMPUS Mode d'emploi a eu lieu le 12 février 2021 en mode hybride : les responsables des établissements-hôtes ont participé à la réunion de travail organisée en présentiel ou en distanciel pour respecter les normes sanitaires alors en vigueur.

Les grandes lignes du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le territoire ont été débattues avec les participants CAMPUS dans un esprit cohésif. Cette édition fut également l'occasion de présenter le groupe ISCAE aux adhérents des services de GRASSE CAMPUS

Bougeons l'emploi

Après une édition 2020 « 100% numérique », le forum de l'employabilité et de la formation à Grasse s'est tenu le 2 décembre 2021 dans un format expérimental mêlant village des formations et bourse aux stages. La 7ème édition d'« Ensemble, Bougeons l'emploi pour les jeunes » organisée au Palais des Congrès de Grasse a été l'occasion pour les responsables des établissements-hôtes de Grasse Campus de recevoir les élèves aux côtés des entreprises du territoire.

Grasse Campus housing

Le dispositif

→**Négocie avec les bailleurs institutionnels ;**

→**Reçoit les offres de logements, gère la relation bailleurs/étudiants ;**

→**Propose des services à destination du public étudiant.**

GRASSE CAMPUS accompagne les étudiants dans leur recherche de logement et reçoit à ce titre de nombreuses demandes par email, téléphone ou en présentiel.

La plateforme Housing accueille les annonces de logements à destination du public étudiant.

12 nouveaux comptes bailleurs ont été créés en 2021, s'ajoutant ainsi aux comptes actifs.

En 2021, les demandes liées

au logement ont connu une baisse en raison de la crise sanitaire, nombre de formations attractives, nationalement et internationalement, ayant opté pour la mise en place de cours en distanciel.

Les demandes étudiantes

75 demandes étudiantes ont été reçues et traitées par mail en 2021, portant majoritairement sur les protocoles sanitaires en cours, les formations proposées sur le territoire et les établissements-hôtes présents.

Après le premier confinement, les étudiants et leurs familles sont revenus sur site pour se documenter, prendre le livret « Étudier en Pays de Grasse » et obtenir des informations sur les

parcours pédagogiques. GRASSE CAMPUS a mis en contact les demandeurs avec les responsables de formation concernés.

Observatoire Territorial et Partenarial du Logement des Etudiants (OTLE 06)

La CAPG est membre du comité de pilotage et du comité technique de l'OTLE 06, mis en place par l'ADIL depuis 2019 en raison de sa mission de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'analyse des besoins en logements étudiants par l'Observatoire montre qu'il faudrait accroître l'offre de logements dédiés d'au moins 2 500 places à l'horizon 2029 pour répondre aux besoins de la population étudiante dans





HABITAT

RENOUVELLEMENT URBAIN



LOGEMENT SOCIAL

L'HABITAT ET LE RENOUVELLEMENT URBAIN

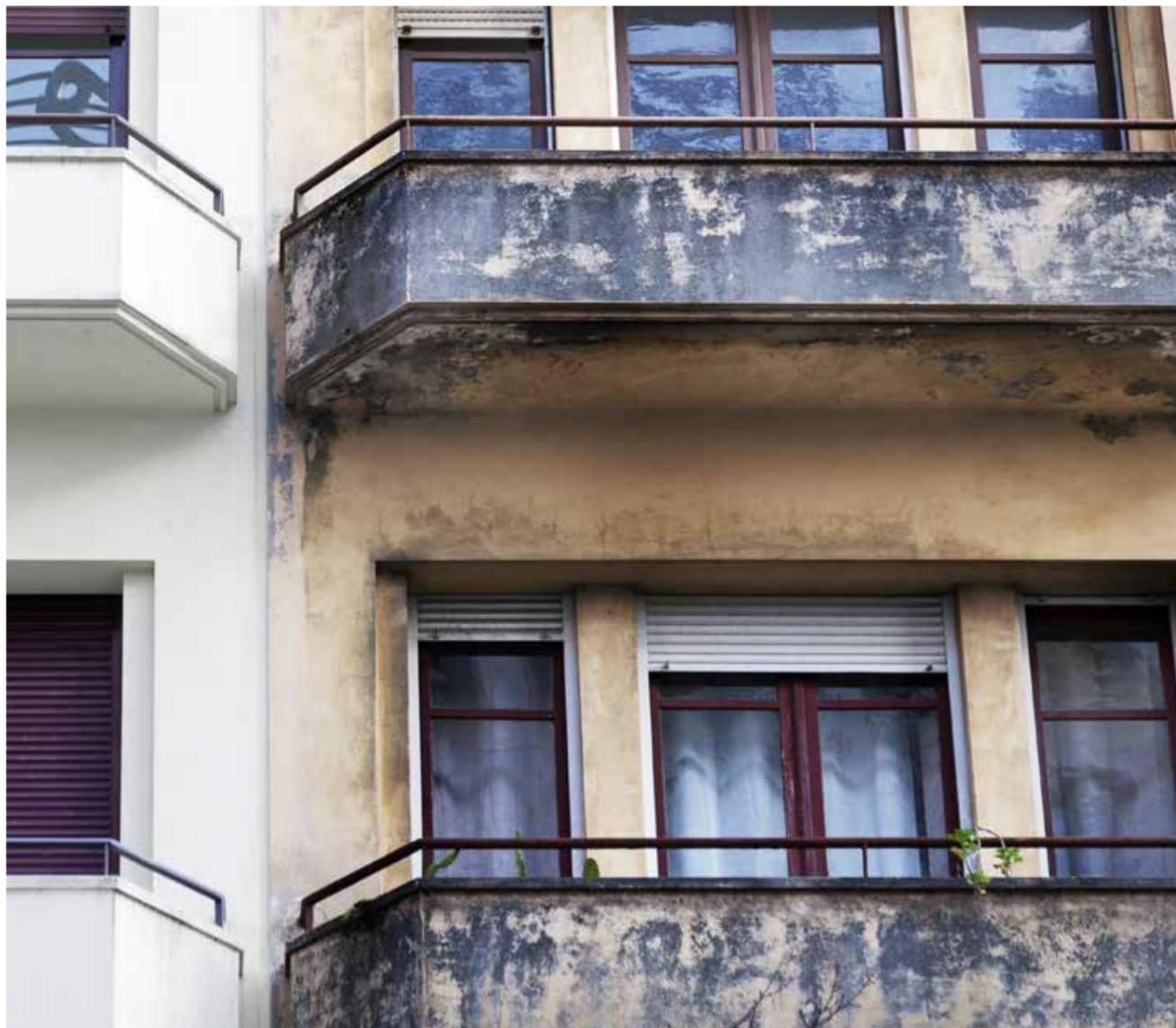
La reconquête urbaine a pour objectif de faire revivre les centres-villes et de protéger le patrimoine historique.

Il est important d'associer les propriétaires et les bailleurs pour faciliter des opérations qui apporteront une meilleure qualité d'habitat sur notre territoire, qu'il soit privé ou social.

**UN TERRITOIRE
DOTÉ D'UN RÉEL
POTENTIEL**



L'HABITAT ET LE RENOUVELLEMENT URBAIN



L'année 2021 a été marquée par la fusion des services habitat-renouvellement urbain et logement. La nouvelle organisation de la Direction Habitat & Logement (12 agents) favorise une vision d'ensemble et permet d'appréhender de façon coordonnée et globale les actions et dispositifs mis en œuvre sur ces thématiques.

En outre, la dynamique enclenchée les années précédentes en matière de politique locale de l'habitat et du logement s'est confirmée en 2021.

L'HABITAT ET L'ANRU

La délégation des aides à la pierre

La CAPG s'est dotée d'une nouvelle compétence via LA DELEGATION DES AIDES A LA PIERRE

Depuis le 1er janvier 2021, la Direction Habitat & Logement assure le service de gestion des aides à la pierre de l'Etat pour le financement du parc public, et de l'Anah pour l'octroi des aides à l'amélioration du parc privé.

BILAN DE LA PREMIERE ANNÉE

Parc public : des partenariats renforcés avec les acteurs du parc social, pour des projets de qualité.

En 2021 :

→12 programmes agréés par la CAPG pour le compte de l'Etat, sur 6 communes. Total : 272 logements sociaux

→Engagement financier de l'Etat : 1 194 640 €

En complément des aides de l'Etat, la CAPG a mis en place un nouveau mécanisme d'aides financières du logement social afin d'accompagner les communes et les bailleurs dans la réalisation de programmes adaptés aux besoins du territoire.

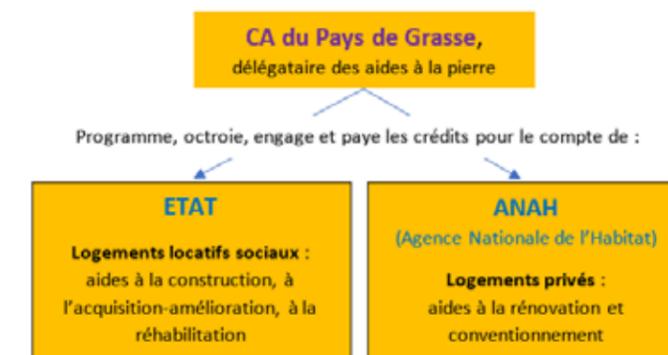
En 2021, 690 500 € ont été accordés par la CAPG aux organismes du logement social. Ces fonds sont issus du reversement des pénalités SRU prélevées annuellement par l'Etat auprès des communes déficitaires.

Parc privé : une accélération des aides à l'amélioration du parc privé au bénéfice des propriétaires du territoire

En 2021,

88 logements agréés par la CAPG pour le compte de l'ANAH, dont :

→72 logements de propriétaires occupants modestes et très



Les programmes agréés	Commune	Organisme (bailleur social)	Nbre LLS*
Villa Marcy	Grasse	3F SUD	33
Résidence Athéna	Grasse	LOGIREM	12
Les Roches Grises I	Grasse	3F SUD	22
Les Roches Grises II	Grasse	3F SUD	11
La Brise	Grasse	3F SUD	14
Rés. Bel Air	Auribeau-s/Siagne	IN'LI	10
Rés. La Camboune	Pégomas	LOGIS FAMILIAL	14
Riviera Azur	St Cézaire s/ Siagne	UNICIL	61
Résidence Olia	La Roquette s/Siagne	UNICIL	7
La Closerie	Peymeinade	BATIGERE	12
Zac Lebon	Peymeinade	3F SUD	64
Green Cottage	Peymeinade	ERILIA	12
Total			272

*LLS : logements locatifs sociaux

modestes, dont 44 pour des travaux Energie et 28 pour des travaux Autonomie

→13 logements de propriétaires bailleurs

→Engagement financier de l'ANAH : 890 700 €

En complément des aides de l'Anah, la CAPG a mis en place une OPAH qui mobilise des financements de plusieurs partenaires.

En 2021, dans le cadre de l'OPAH, 225 867 € de subventions ont été accordées par la CAPG aux propriétaires pour la réalisation de travaux dans leurs logements.



L'AMÉLIORATION DU PARC PRIVÉ : VERS UNE NOUVELLE STRATÉGIE PLUS ADAPTÉE AU TERRITOIRE

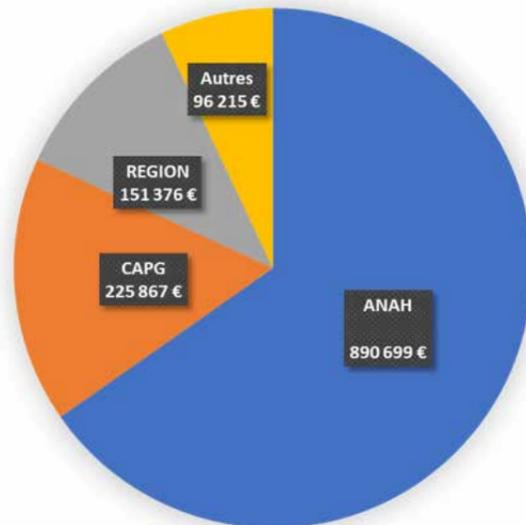
L'opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (Opah) du Pays de Grasse, dispositif d'aides à l'amélioration du parc privé initialisée par convention avec l'Anah et la Région PACA depuis 2017, a été prolongée par voie d'avenant pour 2 ans supplémentaires, portant son échéance à octobre 2022. De ce fait, la convention fixant les modalités d'animation du dispositif, établie entre la CAPG et la SPL Pays de Grasse Développement, a également été prolongée.

Depuis le début de l'OPAH, en octobre 2017, 216 logements ont donné lieu à un accompagnement financier et technique, dans le cadre de l'OPAH :

→199 logements de propriétaires occupants

→17 logements de propriétaires bailleurs

En 2021 dans le cadre de l'OPAH, le montant de travaux investi sur le territoire s'élève à 1 987 120 € subventionnés à hauteur de 68 % :



L'étude pré-opérationnelle des dispositifs du parc privé est en cours de finalisation. Elle a permis jusqu'à présent de :

→Définir un nouveau cadre d'intervention en faveur de l'amélioration du parc privé à l'échelle du territoire intercommunal, avec des objectifs confortés en matière d'amélioration énergétique des logements, de lutte contre l'habitat indigne, et d'accompagnement des copropriétés fragiles ;

→Dimensionner une nouvelle opération spécifique au centre historique de Grasse : la future OPAH-RU, OPAH de Renouvellement Urbain, visera, en articulation avec les dispositifs d'ores et déjà en œuvre sur le secteur – et plus particulièrement le permis de louer, le plan façades, et les programmes nationaux Action Cœur de Ville et NPNRU : la mise en sécurité des immeubles dangereux, l'accompagnement des copropriétés dans

l'assainissement de leur gestion, la réhabilitation ciblée d'immeubles entiers, et la préparation du traitement ultérieur de nouveaux îlots en renouvellement urbain.



LE RENOUVELLEMENT URBAIN

Le nouveau Projet de renouvellement urbain

Le NPNRU du Pays de Grasse sur le périmètre du centre ancien de Grasse : près de 33 Millions d'Euros cofinancés par l'ANRU et plusieurs partenaires

Une convention multipartenaire encadrée par l'ANRU pour financer le projet de rénovation du centre ancien de Grasse. En tant que porteur de projet, la CAPG coordonne les acteurs et s'assure de la bonne articulation des opérations.

Le parti pris et les fondamentaux

→ Participer à la mutation stratégique du centre, avec le campus universitaire comme fil rouge du projet ;

→ Concentrer les forces et les moyens autour des projets structurants du 1er PRU (médiathèque, Martelly) ;

→ Ponctuer les entrées de ville par des opérations d'aménagement structurantes (Martelly, Pontet-La Roque) ;

→ Restructurer durablement les îlots dégradés tout en apportant une diversification de l'habitat ;

→ Renforcer la dynamique commerciale dans une approche globale du centre historique.

Les financeurs

L'ANRU et Action Logement ;

La Ville de Grasse ;

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;

La Région ;

Les bailleurs sociaux ;

La Banque des Territoires.

Les partenaires opérationnels

La SPL Pays de Grasse Développement ;

Les bailleurs sociaux.

ZOOM SUR LA 1ère REVUE DE PROJET

A la demande du Préfet des Alpes-Maritimes en tant que délégué local de l'ANRU, la 1ère revue de projet s'est tenue en 2021. Co-présidée par le Président de la CAPG et la Sous-Préfète de Grasse, elle a réuni les signataires et partenaires de la convention, afin de faire un point d'étape du projet.

Objectifs

→ Mesurer in itinere l'atteinte des objectifs arrêtés dans la convention pluriannuelle de renouvellement urbain NPNRU signée le 28/04/2020 ;

→ Partager l'avancée des opérations avec les partenaires et les financeurs ;

→ Identifier les points d'inquiétude, de vigilance voire de blocage ;

→ Préciser le calendrier, faire état des évolutions du projet.

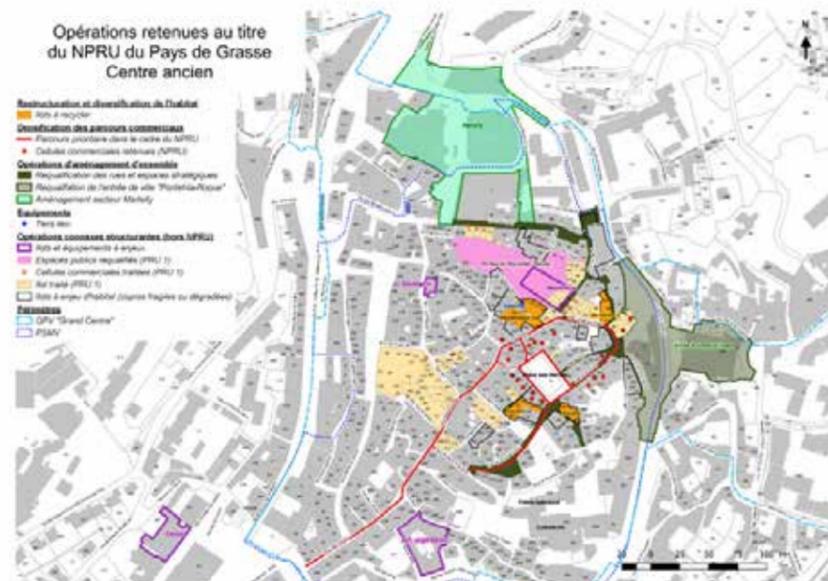
Les principaux points abordés

→ La mobilisation des bailleurs sur les opérations de production de logements ;

→ La programmation commerciale et son intégration au sein d'une stratégie d'ensemble cœur de ville ;

→ La stratégie d'accueil des étudiants ;

→ Les calendriers opérationnels, plus spécifiquement sur les projets majeurs.



LE LOGEMENT



Le service logement intercommunal enregistre et organise la gestion de la demande de logement social sur son territoire. Actuellement, 5051 demandes actives. En appui, 10 autres guichets d'accueil sont tenus au sein des communes.



De nombreux dispositifs

La Plate-forme Logement

Elle oriente les ménages fragiles et éloignés du logement vers les structures les plus adaptées à leur situation.

La Plateforme Logement, outil de concertation, d'échange et d'analyse, mobilise un partenariat étroit constitué des différentes institutions sur et hors du territoire de la CAPG.

Elle permet de communiquer et de promouvoir les actions concernant l'hébergement.

En fonction de la situation des ménages, la plateforme oriente vers les structures les plus adaptées : CHRS Urgence, CHRS Insertion, ALT, Résidences sociales, etc.

En 2021, 104 dossiers ont été orientés vers la plateforme logement. 44 ménages ont trouvé une solution d'hébergement ou de relogement.

Le Service d'intégration, d'accueil et de l'orientation (SIAO) organise et centralise les demandes de prise en charge des ménages privés de « chez soi ».

Par convention avec l'Etat depuis 2019, la CAPG s'est saisie, sur son territoire, du dispositif SIAO, dont l'objet est de centraliser les places d'hébergement d'urgence financées par l'Etat sur la CAPG. Il s'agit d'un système « SIAO mixte » construit autour d'une coordination départementale et de deux volets :

SIAO Urgence/Insertion

S'adresse à un public en grande difficulté, pour une orientation de la rue au logement. Des groupes pluridisciplinaires sont organisés sur le territoire afin de répondre au mieux aux difficultés de ce public.

En 2021, 10 ménages ont intégré un CHRS sur le territoire de la CAPG.

SIAO Logement

Il est destiné aux sortants des structures d'hébergement, relevant du logement autonome, il assure la mission de gestion de l'offre et de la demande pour la CAPG.

Cette année, 22 ménages ont été relogés sur le territoire de la CAPG.

Mise en œuvre de la réforme des attributions et de la demande de logement social : l'intercommunalité en chef de file

Les objectifs :

→Simplifier les démarches des demandeurs pour plus de lisibilité, de transparence et d'efficacité dans les processus d'attribution ;

→Instaurer un droit à l'information du public et des demandeurs de logement social ;

→Favoriser l'égalité des chances des demandeurs et la mixité sociale des villes et des quartiers ;

→Mettre en œuvre une politique

intercommunale et partenariale de la gestion des demandes et de la politique d'attribution.

Les étapes réalisées : de l'installation de la conférence intercommunale du logement (CIL) aux travaux d'élaboration des documents-cadres

2019

Installation de la CIL

→Constitution de groupes de travail et conduite des ateliers de la réforme sur le Pays de Grasse.

2020 & 2021

Rédaction des documents-cadres :

→Document d'orientations et Convention Intercommunale d'Attribution ;

→Plan Partenarial de Gestion de la demande de logement social et d'Information du Demandeur (PPGDID) ;

Harmonisation des pratiques au sein des guichets enregistreurs de la demande

Définition des critères de la cotation de la demande et lancement de la phase expérimentale

Perspective 2022

→Tenue d'une CIL de validation des documents cadres ;

→Finalisation du système de cotation : après l'expérimentation, le lancement de la phase opérationnelle ;

→Préparation du passage de la gestion en stock des réservations de logements sociaux à la gestion en flux.





L'EMPLOI

L'EMPLOI, L'ESS ET L'INSERTION

La solidarité en matière d'emploi et d'accompagnement des personnes en difficulté est une volonté forte exprimée par la CAPG.

De nombreuses actions mettant en lien employeurs et personnes en recherche d'emploi sont mises en place. L'emploi est vecteur d'intégration dans la société actuelle, il permet de se loger, de se déplacer, d'établir des relations.

L'Economie Sociale et Solidaire permet de réfléchir l'économie autrement, en mettant l'humain et le respect de notre environnement au coeur des actions et choix réalisés.



**UN ENJEU
MAJEUR POUR
LES HABITANTS**



L'EMPLOI, L'ESS ET L'INSERTION



Tout comme les autres compétences, celle de l'emploi et de l'insertion a dû s'adapter au contexte. L'occasion d'avancer sur les nouvelles technologies et les événements accessibles en visioconférence.

EMPLOI, ESS, INSERTION

Emploi

Forum de recrutement virtuel

Cette année, nous avons organisé le premier forum de recrutement virtuel en Pays de Grasse, le Jeudi 27 Mai de 9h à 13h. Les demandeurs d'emploi avaient, à cette occasion, la possibilité de consulter les offres disponibles et de prendre rendez-vous directement avec l'employeur de leur choix, en visio via la plateforme Askeet.

Quelques chiffres :

- 40 entreprises
- 152 offres d'emploi
- 198 demandeurs d'emploi

Recrutement dispositif ARDAN

Le 7 octobre 2021 a été signée entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et l'association ARDAN France une convention de partenariat **Territoire Ardan France**. Il s'agit d'un dispositif mis en place dans le cadre de « Cœur de Territoires » avec la Banque des territoires, ARDAN France, le Conservatoire des Arts et Métiers (CNAM) PACA et la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse. Il a pour but d'orienter et accompagner le développement économique et l'emploi au sein du territoire, en permettant la rencontre entre des personnes peu ou pas diplômées, avec ou sans expérience professionnelle et motivées, et le monde de l'entreprise grâce à une nouvelle offre de projet mise en place par le dirigeant de l'entreprise.

Sur cette fin d'année 2021, une dizaine de candidats ont été mis en relation pour faire partie du projet.

Bougeons pour l'emploi pour les jeunes à Grasse

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, en partenariat avec la Mission Locale de Grasse, Grasse Campus et la Ville de Grasse, ont organisé le 2 Décembre dernier la

manifestation « Ensemble, bougeons l'emploi pour les jeunes » à Grasse. Cette action destinée aux lycéens et étudiants du Pays de Grasse a rassemblé au Palais des Congrès de Grasse plus de 60 participants.

Cette septième édition s'est déroulée en présentiel et les étudiants ont pu découvrir un programme riche et varié où l'ensemble des métiers et des formations du territoire étaient présentés.

Grande nouveauté cette année, pour répondre aux besoins des étudiants de GRASSE CAMPUS : une bourse aux stages et jobs étudiants. Une vingtaine de candidatures ont pu être envoyées à des entreprises du Pays de Grasse.

Jeudi de l'Emploi

Le 30 Septembre, a eu lieu, dans les locaux de la Mission Locale de Grasse, une matinée de recrutement entre demandeurs d'emploi et entreprises du territoire de tous secteurs d'activités.

Quelques chiffres :

- 107 demandeurs d'emploi
- 12 entreprises
- 134 entretiens individuels
- 48 offres d'emploi proposées
- 7 recrutements et CDD et CDI

Session de recrutement dédiée aux chantiers d'insertion

Afin de répondre à une forte demande des chantiers d'insertion de notre territoire, nous avons organisé, le 7 Octobre de 10h à 12h, une session de recrutement spéciale.

Les 6 structures présentes ont pu rencontrer du public éligible à l'insertion et correspondant aux différentes offres proposées. Avec 31 entretiens individuels, 6 personnes ont été recrutées en CDI.

Jeudi de l'intérim

Le 14 octobre, en partenariat avec la Mission Locale de Grasse, une action de recrutement ciblée autour des agences d'intérim du territoire a été réalisée.

Au total, 9 agences et 39 demandeurs d'emploi présents et plus de 120 entretiens réalisés.

Ateliers pour les entreprises

En partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Cannes Pays de Lérins, la Mission Locale et le Pôle Emploi, ont été proposés 5 webinaires à destination des entreprises du territoire. Sur un format court d'une heure, professionnels de l'emploi peuvent échanger, témoigner et partager sur différentes thématiques. Plusieurs thèmes traités : les aides à l'embauche, la formation en entreprise et les solutions de recrutement.

En 2021 : 5 webinaires avec 54 entreprises présentes.



Economie Sociale et Solidaire

Un Bilan positif sur 10 ans

Pour soutenir l'ESS comme partie prenante de la résilience et du développement économique et social durables de son territoire, la CAPG porte depuis 2012 une politique volontariste de développement de l'ESS qui, en 10 ans, aura permis d'enregistrer des résultats positifs en termes de création d'entreprises (+ 27% d'entreprises) et de création d'emplois non délocalisables (+ 17% de salariés). Avec une implication forte dans des réponses innovantes à des enjeux territoriaux de développement durable comme : le recyclage des déchets, la mobilité douce, l'agriculture urbaine, la démocratisation de l'accès à une alimentation durable, énergies renouvelables et citoyennes,.....

Des résultats valorisés nationalement lors de la conférence des 20 ans du RTES.

Valorisation d'initiatives de coopérations économiques en lien avec la transition écologique et solidaire du territoire :

Octobre 2021, sur le Tiers-Lieu de Sainte-Marthe labellisé « Fabrique numérique de Territoire », a eu lieu l'étape grasse de « la Tournée nationale des Tiers-Lieux » organisée par la Convention Citoyenne pour le Climat.

Décembre 2021, « L'AromaticLab » de l'association « Fleurs d'Exception » fait partie des 20 premières « Manufacture de proximité » à être labellisées en France.

2021, ce sont également de nombreuses autres actions inscrites dans une démarche de développement durable : l'économie circulaire (textiles, économie circulaire de territoire, Repair Café...), les circuits courts et la promotion d'une consommation responsable de proximité (L'Autre Boutique, les AMAP, l'épicerie solidaire de Sainte-Marthe,...), la valorisation des actions de solidarité à travers FestiSol,...

Développement Numérique & Emploi à Saint-Auban

L'Espace Numérique Citoyens des Monts d'Azur (ENC), labellisé SudLabs par la Région, contribue à limiter la fracture numérique et géographique en réalisant des actions d'innovation et de médiation numérique auprès de tout public. Chaque année, une nouvelle action régionale sur le bouquet de services « emploi & Insertion » participe à l'accompagnement emploi avec des actions (Animations d'ateliers emplois, forums interdépartementaux, accompagnement numérique lié à l'emploi...) mises en place avec ses partenaires (services à l'emploi,

ITA, entreprises, collectivités, MSAP 04...).

De plus, l'ENC participe au maintien du lien social en proposant régulièrement des animations sur différentes thématiques : certaines ont pour but l'échange et le partage des centres d'intérêt de nos citoyens à travers leurs propres créations de diaporamas, d'autres sont animées par des structures partenaires (Association Brain-up, ASEPT Paca, ...).

Quant à l'organisme de Formation Jean Brandy, il propose des formations de proximité de

manière à répondre aux besoins du public (ex : formations proposées aux secrétaires de mairie et animées par le Sictiam : élection, Budget, RH, Marchés... Formations bureautiques animées par le site Jean Brandy, ...)

DÉVELOPPEMENT D'UNE ACTION D'ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE LIÉ À L'EMPLOI

En 2021, une action régionale lancée par le Sud Labs « Espace Numérique Citoyens des Monts d'Azur » a débuté mi-septembre et ce pour une durée de 1 an. La

participation active des partenaires de l'ENC (services emplois, ITA, service ingénierie et suivi des projets agricoles de la CAPG, France Services de la CCAPV (04), MDD de Saint-Vallier-de-Thiey, entreprises locales...) permet de faciliter la mise en œuvre de l'action et d'atteindre des résultats en matière d'insertion emploi (orientation du public vers l'ENC, travail en collaboration sur l'accompagnement du public, transfert auprès des partenaires des offres d'emploi démarchées par l'ENC...).

L'objectif de l'action est de proposer aux personnes en recherche d'emploi, un accompagnement numérique lié à l'emploi (création/actualisation de CV, travail sur les compétences, aide sur les lettres de motivation, initiation traitement de texte, orientation sur des offres d'emploi, mise en relation directe avec les entreprises locales,...) et une orientation vers les structures d'aide aux montages de dossiers et vers les actifs locaux pour celles ayant un projet d'activité.

Afin de garder une trace de cette action régionale, l'embellissement floral d'une petite parcelle attenante à l'ENC est prévu à chaque accompagnement numérique suivi dans son intégralité - à chaque insertion emploi ou à chaque orientation vers les structures d'accompagnement au projet d'activité. Une plaque « Nos Compétences en Fleurs » agrément ce jardin floral et valorise le public participant à l'action, les partenaires, la mairie de Saint-Auban, l'ENC des Monts d'Azur (CAPG) et la Région.

MISE EN PLACE D'ACTIONS LOCALES TOUT PUBLIC

En 2021, tous les jeudis de juillet à septembre, des animations en extérieur ont été mises en place en même temps que les rdv de producteurs de montagne, de manière à maintenir un lien social et permettre aux agriculteurs de vendre au mieux leurs produits.

Une conférence sur le SOE en France a été mise en place, rassemblant entre autres quelques anciens combattants.

Chaque année, les touristes profitent des geocachings ayant été mis en place par l'ENC dans le cadre d'une action régionale.

L'ENC travaille également sur un projet « FOAD et lieux apprenants » en collaboration avec deux sites, France Services du Dévoluy à Agnières-en-Dévoluy (05) et France Services de la CCAPV (04) et avec le porteur du projet régional, l'ADRETS (Association pour le Développement en Réseau des Territoires Et des Services). L'objectif est de mettre en place de la formation à distance répondant aux besoins de chaque site.

L'ENC participe à des actions citoyennes d'égalité Homme - Femme : il s'est rapproché de l'Observatoire des violences envers les femmes du Département de la Seine-Saint-Denis afin de pouvoir utiliser un outil simple et utile pour sensibiliser aux violences conjugales : le violentomètre.

FORMATION VISÉE PAR L'AXE 2

Le Site Jean Brandy a reçu la certification Qualiopi en juin 2021 : une certification devenant obligatoire dès le 1er janvier 2022. Elle permet d'être en conformité avec le Référentiel National Qualité et de continuer à intervenir sur des activités financées par fonds publics.

L'organisme de formation a également poursuivi en 2021 son accompagnement emploi post-formation auprès des personnes ayant participé à la session d'octobre-novembre 2020, en leur proposant régulièrement des

offres d'emploi.

C'est ainsi que, sur un total de 7 personnes, 6 se retrouvent actuellement avec un contrat de travail..

FORMATION GRASSE À VOS TALENTS

C'est une formation rémunérée individualisée en 3 phases, avec un parcours sur mesure.

Elle permet la remobilisation, la maîtrise du socle de connaissances et de compétences professionnelles (CléA), préalables à l'accès à une formation qualifiante ou l'accès à l'emploi des personnes visées par le plan d'investissement dans les compétences (PIC-infra 4), pour lesquelles l'accès direct à une formation certifiante ou professionnalisante n'est pas envisageable.

Les objectifs de la formation sont :

- Devenir acteur / actrice de sa formation et de son projet ;
- Développer l'estime de soi, l'envie et la capacité à se projeter (remobilisation) ;
- Construire son projet professionnel ;
- Gagner en autonomie ;
- Découvrir et développer ses savoir-être professionnels ;
- Acquérir les compétences numériques essentielles, favoriser la recherche d'emploi en ligne ;
- Développer les compétences civiques et sociales ;
- Lever les freins du retour à l'emploi ou à la formation.

Avec un consortium composé d'Evaléco, Fondation d'Apprentis d'Auteuil, DEFIE, ITEC et UFCM, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse a obtenu le marché PACTE AXE 2 LOT 3, renommé « Grasse à vos Talents », une AFC (action de formation conventionnée) de Pôle Emploi.

Le marché initial a débuté le 1er juin 2020 et a été clôturé le 31 mai 2021. Il a été suivi d'un avenant du 1er juin 2021 au 31 mai 2022 et pourra être renouvelé un an.





Le PLIE du Pays de Grasse

Les chiffres clés de cette année 2021

Quelques précautions pour la lecture de ces chiffres :

→Une entreprise peut déposer plusieurs offres sur l'année ;

→Une offre peut générer plusieurs mises en relation ;

→Les entreprises ne nous informent pas systématiquement de leurs recrutements ;

→Un recrutement peut être effectué

longtemps après un entretien ou une mise en relation ;

→Les forums permettent des recrutements quantifiables mais aussi des opportunités d'échanges et de rencontres ;

→Les positionnements sur offres et les événements participent aux parcours des participant/es PLIE.

Entreprises ayant déposé une offre	
2020	2021
199	229
Offres collectées	
2020	2021
459	614
Mises en relation sur les offres d'emploi	
2020	2021
1340	1293
Offres pourvues	
2020	2021
315	304

LE PLIE, CRÉATEUR D'ENTREPRISES EN 2021

QUEL RÔLE ?

Le PLIE du Pays de Grasse permet d'explorer les compétences de ses participants tout en définissant leurs besoins et en analysant le marché économique actuel afin d'assurer un parcours adapté. Il s'agit de définir une stratégie de mise en place d'une future activité non salariée en adéquation avec le marché du travail local, dans le respect des envies, convictions et capacités financières et cognitives de la personne accompagnée. Il s'agit également d'orienter nos porteurs et portuses de projet vers nos partenaires locaux que sont Initiatives Terre d'Azur, les Chambres Consulaires (CCI et CMA), et l'Urssaf principalement. Nous intégrons 3 Coopératives Activités Emploi en 2022 : Acticop, Mosaïque et Mozeika, l'intérêt majeur étant le fait de devenir salarié en CDI tout en conservant sa liberté de chef d'entreprise. Une révolution pour nos porteurs de projet !

QUELS MOYENS ?

Une référente de parcours PLIE est dédiée, dans le cadre de fonctions ressources complémentaires à ses missions initiales, à l'accompagnement de toutes les personnes intégrées dans le PLIE par les autres référents de

parcours. Du temps, des outils, des partenaires et une expertise reconnue permettent en 2021 à 31% des personnes accompagnées de concrétiser leur projet, de créer leur propre emploi et donc de se réinsérer dans le monde économique. Ce chiffre bas, au regard des 67% obtenus en 2020, s'explique par le contexte sanitaire COVID-19.

CONCRÉTISATION DES PROJETS A 31%

La clause d'insertion, un levier vers l'emploi

La clause sociale est un outil de lutte contre l'exclusion et le chômage utilisé depuis 2007 sur notre territoire. Elle s'intègre au volet social du développement durable et représente un levier pour les politiques publiques visant à promouvoir le retour à l'emploi des personnes qui en sont éloignées.

Cet investissement permet donc de générer des heures d'insertion, mais également de créer une dynamique de développement des coopérations locales entre les collectivités, les maîtres d'ouvrage, les structures d'accompagnement, les structures d'insertion ou encore les entreprises.

Sur notre territoire, la

Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse est en charge de la promotion, de la mise en œuvre, de l'accompagnement et du suivi de la clause d'insertion. Pour ce faire, un facilitateur est en charge de l'ingénierie des clauses sociales.

Dans le cadre d'une mission de service public et/ou d'intérêt général, le facilitateur contribue au développement et à la mise en œuvre, sur son territoire, des clauses sociales dans la commande publique. Il fournit un appui aux partenaires et auprès de l'ensemble des maîtres d'ouvrage volontaires du territoire dans la mise en œuvre des clauses sociales dans la commande publique.

Principales missions :

→Promotion du dispositif – Actions de sensibilisation ;

→Animation du partenariat territorial pour la réalisation de l'action d'insertion ;

→Conseil aux maîtres d'ouvrage ;

→Information et accompagnement des entreprises ;

→Accompagnement des SIAE ;

→Evaluation du dispositif.

Années	Nb marchés	Nb opérations	Nb maîtres d'ouvrage	Nb contrats concernés	Nb participants concernés	Nb heures réalisées	Nb heures formation réalisées
2018	27	10	6	158	127	64 794,42	560
2019	28	11	5	180	145	46 621,42	758
2020	14	7	6	24	22	7766,13	0
2021	28	10	5	86	81	15 350,39	104

Répartition hommes/femmes		
	%	Nb participants
Féminin	4,94	4
Masculin	95,06	77
Total	100	81

Répartition par donneur d'ordre	
Maitre d'ouvrage	Nb heures réalisées
Conseil départemental	576,50
3F immobilière	5 190,99
Etat-Préfecture Région PACA	2 990,50
Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse- CAPG	6 592,40
Total	15 350,39



LES SOLIDARITÉS

DÉVELOPPEMENT SOCIAL DES TERRITOIRES ET PRÉVENTION

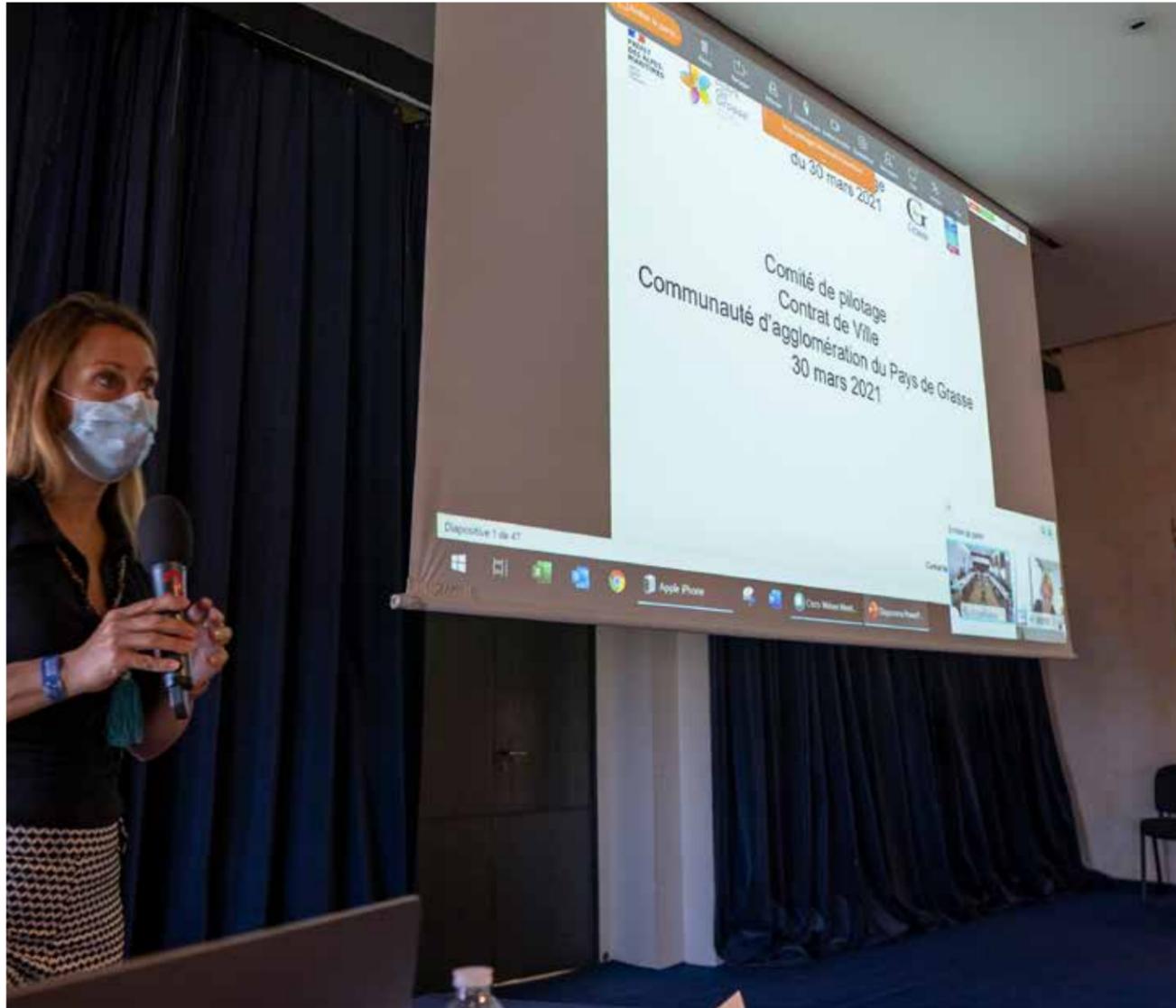
La politique de la ville a pour but de réduire les écarts de développement au sein des villes.

C'est une politique de transition permettant aux territoires connaissant les dysfonctionnements les plus importants de devenir, grâce à la concentration des efforts publics, des quartiers comme les autres. Elle vise ainsi à réduire les inégalités entre les territoires, à revaloriser les quartiers les plus en difficulté et à favoriser l'égalité des chances entre tous les citoyens.

ÉQUITÉ ET SOLIDARITÉ



LES SOLIDARITÉS



Le service est structuré en 3 grands pôles :

- Égalité des territoires (Politique de la Ville et Cohésion sociale du Haut-Pays)
- Prévention (délinquance, radicalisation, conduites à risque)
- France Services (Monts d'Azur et Fleurs de Grasse)

La Politique de solidarités et de cohésion sociale vise à réduire les inégalités entre les territoires, à revaloriser les territoires les plus en difficulté et à favoriser l'égalité des chances entre tous les citoyens.

SOLIDARITÉS

Prévention

Programme d'actions pour la prévention de la délinquance auprès des jeunes

L'objectif est de sensibiliser et d'accompagner les jeunes du territoire, dans leur éducation et leur insertion, mais également dans la prévention de la récurrence. Les partenaires se dotent d'outils/ supports tels que les chantiers éducatifs et d'insertion, la médiation animale, le théâtre, la plateforme des décrocheurs,... des équipes pluriprofessionnelles interviennent dans ces actions individuelles ou collectives. Une convention a été signée avec le ministère de la Justice pour accueillir, au sein des services de la CAPG, des personnes devant s'acquitter de travaux d'intérêt général (TIG).

Programme d'actions pour améliorer la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales, et l'aide aux victimes

L'objectif est double dans cet axe : les actions menées sont préventives et curatives. Effectivement, il s'agit de prévenir les violences, grâce à des formations et des sensibilisations : prévention du harcèlement scolaire (ateliers, exposition, film-débats), du sexisme... Cet axe soutient également les actions qui viennent en aide aux victimes (psychologue, stage de responsabilité parentale...).

En 2021, une nouvelle association a été accueillie sur notre territoire, mène notamment une action de déménagement d'urgence des femmes et enfants victimes de violence conjugale/intrafamiliale.

Programme d'actions pour la prévention de la radicalisation

L'objectif est de sensibiliser sur cette thématique à travers des actions de prévention primaire. Les actions sont destinées à tous les publics (familles, jeunes, professionnels/partenaires). Il s'agit de développer l'esprit critique, d'informer sur la citoyenneté et les valeurs de la République.

En 2021, une trentaine de professionnels du service jeunesse de la CAPG et une centaine de jeunes ont été sensibilisés à cette thématique.

Programme en faveur de la tranquillité publique

L'objectif est d'équiper les polices municipales et les communes (caméras et équipements). Un médiateur tranquillité publique sera bientôt recruté au sein du CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) de la ville de Grasse.

Politique de la ville

La Politique de la ville est une politique de transition permettant aux territoires connaissant les dysfonctionnements les plus importants de devenir, grâce à la concentration des efforts publics, des quartiers comme les autres. Elle vise ainsi à réduire les inégalités entre les territoires, à revaloriser les quartiers les plus en difficulté et à favoriser l'égalité des chances entre tous les citoyens. Le contrat de ville du Pays de Grasse a été signé officiellement le 15 décembre 2015 et concerne 2 quartiers dits « prioritaires » ou « cœur de cible » situés sur Grasse.

Le Contrat de ville a été prolongé jusqu'en 2023.

Son évaluation est en cours d'élaboration.

OPÉRATIONS DU CONTRAT DE VILLE :

4 thématiques principales :

→Cohésion sociale

Accompagnement à la scolarité et à la Parentalité, médiation et participation des habitants, animation pour les jeunes en quartiers prioritaires, atelier **Santé-Ville**, projet santé physique et mentale, sport.

→Amélioration du cadre de vie par le lien social, la médiation et l'insertion, l'auto-réhabilitation accompagnée.

→Développement économique et emploi

Inclusion sociale et professionnelle durable, notamment par le biais de :

chantier éducatif pour les jeunes, développement de la mobilité européenne et internationale pour les jeunes, sensibilisation à l'entrepreneuriat dans les quartiers, émergence d'un pôle de compétences professionnelles, redynamisation professionnelle.

→Valeurs de la république et citoyennes

Apprentissage du français, insertion, citoyenneté, participation citoyenne.

SOLIDARITÉS

Cohésion sociale du Haut-Pays

Le dispositif « Petites Villes de Demain » a pris le relais du « contrat de ruralité ». Il a été retenu sur la commune de St-Vallier-de-Thiey.

Malgré les difficultés liées à la situation sanitaire, le soutien aux acteurs du Haut-Pays a été maintenu :

→ La France Services des Monts d'Azur à Saint-Auban : services de proximité ;

→ Ludo mobile : ludothèque itinérante ;

→ Animation de la vie sociale par l'Espace de Vie Sociale Itinérant : soutien des liens sociaux et familiaux, animation locale ;

→ Travail en réseau avec les partenaires institutionnels et acteurs du territoire dans les domaines de la prévention, de la cohésion sociale, de l'animation

locale, de la santé, de l'action sociale... : CAF, MSA, gendarmerie, l'éducation nationale, l'ARS, les CCAS, les MSD, l'État et le secteur associatif... Le réseau s'agrandit : une trentaine de partenaires.

Recrutement en septembre 2021 d'une agente de convivialité qui intervient sur les 13 communes du Haut-Pays.

Cette agente de convivialité s'assure :

→ de repérer les besoins et de rompre l'isolement des personnes seules et vulnérables,

→ de faire un lien avec les habitants des communes du Haut-Pays,

→ de les accompagner vers l'intégration d'actions proposées par les partenaires du territoire

(CCAS, associations, EVSI, etc.),
→ de transporter, sur prescription, les personnes les plus en difficulté, en l'absence de toute alternative (problème financier, pas de moyen de transport, pas d'aidant familial...).



France Services - Services de proximité, le quotidien des citoyens

C'est un modèle d'accès aux services publics pour les Français. Chaque citoyen, quel que soit son lieu de vie, en ville ou à la campagne, peut accéder aux services publics dans un lieu unique, avec des personnes formées, pour effectuer ses démarches du quotidien.

Ce guichet unique permet d'accompagner les habitants sur les démarches de 10 partenaires de l'État.

Par exemple : La Poste, Pôle emploi, Caisse nationale des allocations familiales, Caisse nationale d'assurance maladie, Caisse nationale d'assurance vieillesse, Mutualité sociale agricole, ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques), ainsi que de nombreux partenaires locaux.

En septembre 2021, recrutement d'une animatrice France Services des Aspres à Grasse. De nouvelles permanences ont été mises en place, notamment pour aider au départ à la retraite.

Prochainement, une conseillère numérique devrait être recrutée,

elle accompagnera le public dans les démarches dématérialisées.





LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

La compétence tourisme est, depuis le 1^{er} janvier 2017, une compétence obligatoire en matière de « promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme ».

Les EPCI sont désormais les seuls à pouvoir agir dans ce domaine de compétence (en vertu du principe d'exclusivité).



**UN TERRITOIRE
AUX MILLE
FACETTES**



LE TOURISME



La Direction du développement économique et touristique assure désormais la mise en œuvre opérationnelle de la politique touristique déployée sur les 23 communes, en lien avec l'Office de tourisme « Pays de Grasse tourisme » et le Comité Régional du Tourisme Côte d'Azur France (CRT).

En 2021, les activités touristiques ont repris des couleurs après une année marquée par la crise sanitaire. Fort d'un changement de tendance opéré en 2020, le Pays de Grasse a satisfait la clientèle désireuse d'une offre portée sur les activités pleine nature (randonnée, vélo, canyoning, etc.) ainsi que le tourisme expérientiel.

Les actions 2021 ont surtout été dictées par la volonté d'accompagner spécifiquement la reprise économique. Les efforts de réassurance et de conversion ont été accentués au printemps et au tout début de la saison estivale auprès de la clientèle socle « loisirs » en France, ainsi qu'auprès des marchés européens de proximité.

LE TOURISME

Tourism'n Truck

Augmentation significative des visiteurs accueillis dans le bureau d'accueil Place aux Aires :

Juillet 2021 : + 45% ;

Août 2021 : + 35% ;

La clientèle française reste majoritaire à 72% en juillet et 77% en août,

Tourism'n Truck :

→329 visiteurs renseignés, dont 298 français et 31 étrangers ;

→12 opérations réalisées du 1er juillet au 30 septembre ;

→À Gourdon le mardi ;

→À Cannes (plage de Bocca Cabana) le jeudi ;

→À la Maison du Lac (lac de Saint-Cassien) ;

→À Mons.

Communication et Promotion

LE SITE INTERNET : paysdegrassetourisme.fr

→Augmentation de fréquentation : 239 533 visiteurs ;

→Optimisation du référencement ;

→Ajout de 7 nouvelles expériences « Pays de Grasse » portant l'offre à 9 idées de séjour.

Quelques chiffres :

→242 fiches d'hébergements (locatif, collectif, de plein air et hôtellerie) ;

→191 fiches de restauration ;

→310 fiches de prestations de loisirs (activités, patrimoine, commerces et services...).

Facebook

→Augmentation de la communauté sur l'année : + 1826 abonnés (+ 13%) ;

→444 publications ;

→1,4 million d'utilisateurs atteints (chiffre doublé par rapport à 2020) ;

→228 362 interactions (+ 42% par rapport à 2020).

SPONSORISATIONS ET CAMPAGNES DE PROMOTION FACEBOOK MARQUANTES

→17 publications sponsorisées en 2021 (ciblage géographique : grandes villes françaises + Suisse + Luxembourg) ;

→Budget total : 2 478 € ;

→Sponsorisation des vidéos réalisées par les influenceurs : Isabelle Fabre pour la thématique « Pleine nature » et JC Pieri / We like Travel pour la thématique Fleurs et Parfums et « On met les Voiles » pour la thématique Culture et Art de vivre.

Instagram

→augmentation du nombre de followers : + 1783 (+33%) ;

→plus de « live » (marchés du territoire, activités nature, événements...);

→353 publications ;

→5 publications boostées ;

→la photo de l'année : 56 400 personnes atteintes / 6510 likes.



Top 3 des vidéos ayant généré le plus d'intérêt :

→31/07 : canyoning ;

→19/06 : Réserve des Monts d'Azur ;

→07/08 : trottinette électrique.

LA STRATÉGIE PRINT

Toutes les brochures sont créées en interne (conception). La majorité d'entre elles sont aussi imprimées en interne, en fonction des besoins.

→Carnet de Route : version bilingue (F/ENG) éditée pour l'été 2021 à 3 500 exemplaires.

→Activités Pleine Nature : mise à jour de la brochure et édition au début de l'été à 3 500 exemplaires.

TOURISME

SALONS / WORKSHOPS

→29-30/09/2021 #CMonTheBeach (Mandelieu) ;

→01-03/10/2021 ID Weekend (grand public) ;

→09/10/2021 Roc d'Azur (grand public).

EDUCTOURS

20 éductours en 2021, dont :

→1 éductour avec 11 influenceurs locaux en partenariat avec le CRT Côte d'AzurFrance (04/09/2021) ;

→1 Fam Trip agences et tour-opérateurs ;

→1 éductour avec la Commission du film 06.

LES ANIMATIONS DE RÉSEAUX

3 Apéritifs-Rencontres :

→1er juillet : lancement de l'été ;

→03 décembre : Foire aux Santons ;

→06 décembre : Appartement 24.

Les Petits Déjeuners – Nouveauté 2021 :

→18 novembre : L'Offre CCINCA pour améliorer la compétitivité des entreprises ;

(Marina Giardina – CCI) et L'UMIH et la gestion de la crise (Alain Lahouti – UMIH 06 HCR) ;

→09 décembre : présentation du plan d'actions 2022 du CRT Côte d'Azur France (Céline Ricord – CRT) et du plan d'actions 2022 du Pays de Grasse ;

→5 sessions de formation « Ambassadeurs touristiques du Pays de Grasse » : 14 juin – 20 septembre – 11 octobre – 15 novembre et 13 décembre ; 62 personnes formées.

PRESSE & MÉDIAS – ACTIONS SUR LE TERRAIN

→62 actions sur le terrain avec des médias, dont 16 tournages (reportages, documentaires, émissions TV...);

→35 Aides techniques et assistances diverses auprès de la Presse, des professionnels du Tourisme et des entreprises ;

→1 workshop Presse à Milan (15-16 novembre 2021).

ACTIONS DIVERSES

→Cheville ouvrière du Label Station Verte de Saint-Vallier-de-Thiery ;

→Animation de la Route Napoléon, dont Grasse est le siège social ;

→Participation à différents conseils d'administration importants pour la destination ;

→Projets partenariaux inter-OT ;

→Convention de partenariat avec le SMGA et l'association Décl@Grasse.

L'offre touristique proposée est articulée autour de 4 axes clés :

FLEURS & PARFUMS : Les savoir-faire liés au parfum en Pays de Grasse inscrits au Patrimoine Culturel et Immatériel de l'Humanité

CULTURE & PATRIMOINE : Le Pays de Grasse, territoire d'histoire, de patrimoine et de culture...

SPORT, NATURE & BIEN-ÊTRE : Le Pays de Grasse où nature s'accorde avec plaisir...

ART DE VIVRE ET GASTRONOMIE



11 458 demandes
renseignées



15 845 fans



62 Accueils de Presse



62 personnes « formées »



239 533 visiteurs



7 198 abonnés



35 Aides Techniques (média)

Le pôle "Pleine Nature"

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse accompagne la commune de Saint-Auban dans le cadre de la création d'un « pôle nature », site multiactivités sportives et de pleine nature du Haut-Pays et du PNR des Préalpes d'Azur.

L'année 2021 a permis à la commune de Saint-Auban de fédérer les socioprofessionnels sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre au niveau de la fréquentation de la clue pour le canyoning. Un parking tampon a été testé afin d'offrir plus de confort aux pratiquants, de réguler les départs et ainsi proposer une solution aux stationnements dangereux. Une première expérience encourageante qu'il faudra peaufiner les années à venir.

D'autres pistes sont également à l'étude, comme la réalisation d'un sentier du vertige ou encore la réhabilitation des hébergements du site Terre des lacs. Afin de concrétiser ces projets, le Maire de la commune de Saint-Auban a disposé d'une aide financière (fonds LEADER) pour employer un chargé de mission et conduire des études de faisabilité.





LES SERVICES TECHNIQUES

La mission générale des services techniques de la Communauté d'Agglomération consiste à entretenir et à valoriser le patrimoine intercommunal.

- L'entretien des bâtiments,
- La maîtrise d'ouvrage de certains travaux, chantiers,
- Le conseil et l'assistance aux communes, les délégations de maîtrise d'ouvrage,
- L'aide aux services de l'agglomération.



LE PATRIMOINE SAUVEGARDÉ



LES SERVICES TECHNIQUES



La direction des services techniques assure l'entretien, la maintenance et les travaux sur l'ensemble du patrimoine communautaire.

La direction s'occupe également du suivi des nouveaux projets de construction ou de réhabilitation.

Depuis plusieurs années, la CAPG apporte son assistance aux communes dans la réalisation de leurs opérations de travaux : montage des dossiers de subvention, pilotage des études, consultation des entreprises, suivi de chantier, préfinancement et encaissement des aides financières, réception...

LES SERVICES TECHNIQUES

Les chantiers et les projets

LES CHANTIERS

Parking du siège de la CAPG :

115 000€TTC

Enrobé bordure, plantations, mobilier urbain, clôture...)

Théâtre de Grasse

→ Mise aux normes du monte décors : 80 000€TTC

→ Relamping LED du hall et des salles Riou-Cordelier : 7 500€TTC

Musée International de la Parfumerie

Mise aux normes de l'atelier de menuiserie : 21 000€TTC

Collecte

→ Réalisation du local à déchets Place Colombar à Grasse :

16 696€TTC

→ Réalisation du local à déchets Place Cdt Morel à Grasse :

30 406€TTC

→ Réalisation du PAV square Rastigny à Grasse : 12 914€TTC

→ Réalisation du PAV rte Pouyol à Briançonnet : 7 200€TTC

→ Réalisation du PAV rte de Gréolières les neiges à Andon :

6 900€TTC

→ Aménagement Bornes enterrées à Pégomas : 11 730€TTC

→ Réalisation du PAV chemin du Stade à St-Cézaire-sur-Siagne : 10 988€TTC

Salle d'armes André Astier à Grasse

→ Ravèlement de façade : 38 642€TTC

→ Portail en ferronnerie : 17 248€TTC

→ Travaux d'étanchéité : 13 218€TTC

Piscines

→ Piscine de Peymeinade

Rénovation étanchéité terrasse et pose de résine de marbre : 104 089€TTC.

→ Piscine Altitude 500 à Grasse ;

Rénovation revêtement autour pataugeoire : 26 673€TTC ;

Ravalement snack : 10 850€TTC ;

Travaux de filtration pataugeoire : 11 484€TTC.

→ Piscine Harjes

Remplacement de menuiseries : 18 876€TTC.

Petite enfance

→ RPE (Relais petite enfance)

Réalisation à Spéracèdes : 160 910€TTC.

→ Crèche Poussinières

Divers travaux de sécurisation et d'amélioration (agrandissement bureau de direction, clôture rigide du site, mesures VIGIPIRATES...)

65 000€TTC.

→ Crèche Daudet

Divers travaux extérieurs cheminement, réseau d'eaux usées : 21 843€TTC.

→ Crèche Voie lactée

Travaux divers de sécurisation et amélioration : 33 836€TTC ;

Traitement acoustique salle d'activités : 16 836€TTC ;

→ Crèche Lou Galoupin

Traitement acoustique salle d'activités : 5 304€TTC ;

Zones d'activités

→ Sainte-Marguerite I et II à Grasse : 35 000€TTC

→ Haut de Grasse à St-Cézaire-sur-Siagne : 11 000€TTC

→ Le Pilon à St-Vallier-de-Thiey (trottoir de gauche) : 33 000€TTC

→ L'Argile à Mouans-Sartoux : étude réalisée pour la voie B en 2021



Mise en accessibilité des quais de bus ;

→ 5 arrêts boulevard Carnot à Grasse : 75 600€TTC.

LES PROJETS 2021

Jardin Roure à Grasse

→ Gestion confiée à la commune de Grasse ;

→ Ouverture au public en mai 2021 ;

→ Inauguration en mai 2021.

Espace culturel et sportif du Haut Pays à Valderoure

→ Gestion CAPG ;

→ Ouverture au public en septembre 2021 ;

→ Inauguration en mai 2021.

Parking multimodal du Parc à Mouans-Sartoux

10 255 000€TTC

→ Maitrise d'ouvrage déléguée à la commune de Mouans-Sartoux ;

→ Gestion confiée à la commune de Mouans-Sartoux ;

→ Ouverture au public en août 2021 ;

→ Inauguration en octobre 2021.



Grasse Campus – ancien palais de justice : 7 813 735€TTC

Ce nouveau site sera le site central de Grasse campus et accueillera près de 500 étudiants.

→Maitrise d'ouvrage déléguée à la commune de Grasse ;

→Mise à disposition de l'ancien Palais de justice à la CAPG ;

→Chantier en cours ;

Livraison prévue en 2022.

Espace culturel et sportif du Val de Siagne – Reprise après désordres : 2 277 061€TTC

Il s'agit de reprendre les désordres sur les menuiseries extérieures, les dalles béton et le parking – suite expertise judiciaire.

→Étude de maitrise d'œuvre réalisée en 2021 ;

→Consultation des entreprises de travaux réalisée en 2021 ;
Livraison prévue en 2022

Office du tourisme du Pays de Grasse – Cours Honoré Cresp à Grasse

Un local de 200m² situé sous le casino de Grasse sera aménagé pour accueillir les touristes. Le numérique aura une large place dans ce nouvel espace.

→Étude de maitrise d'œuvre lancée en 2021 ;

Livraison prévue en 2022

Centre de loisirs d'Auribeau-sur-Siagne : 150 000€TTC

Le nouveau centre de loisirs accueillera les enfants en rez-de-chaussée de l'école maternelle du groupe scolaire du Bayle avec plusieurs salles d'activités.

→Étude et travaux 2021 ;

Ouverture 2022

Réhabilitation de la piscine Altitude 500 :

Étude de préprogrammation réalisée en 2021 en vue d'une ouverture à l'année de la piscine, après réhabilitation et extension du complexe existant.

Maintenance des bâtiments communautaires

Section de fonctionnement 2021 : 462 068€

Maintenance préventive et vérifications périodiques réglementaires (35 bâtiments) : 175.000€TTC

Prestations réalisées : vérification des installations électriques, gaz, ascenseurs, lignes de vie, équipements scéniques, SSI/désenfumage, Grand secours, extincteurs, défibrillateurs, contrôle aéraulique des hottes sorbonnes et ventilation, détection gaz, groupe électrogène, les ouvrants.

Analyses d'eau : potabilité et légionelle.

Maintenance corrective : 26.720€TTC

Cette année, la régie a levé une grande partie des observations inscrites sur les rapports de vérification des installations électriques des bâtiments de la CAPG.

18 contrats/marchés à gérer

Relance des marchés suivants en 2021 :

→Travaux de Serrurerie / Métallerie

→Fournitures électriques

→Contrôle Technique

→Travaux de maçonnerie

→Travaux de Plomberie

→Maintenance Ascenseurs

→Maintenance des Ouvrants Automatiques

→MGPE

Prise en charge de 2 nouveaux bâtiments : Visitation et Espace Culturel et Sportif du Haut Pays

COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

Création de la commission par délibération du 11 février 2021, définition de la composition par arrêté du Président et première réunion en septembre 2021

Assistance aux communes

Délégation de maitrise d'ouvrage

Maitre d'ouvrage	Projets	Montant TTC	Observations
Cabris	Rénovation de l'école communale – phase 2	576 000€	Études phase 2 en cours en 2021
Cabris	Rénovation de la salle polyvalente « Mistral »	804 000€	Études en cours en 2021
Cabris	Rénovation de l'éclairage public	264 000€	Nouveau projet confié à la CAPG en 2021
Les Mujouls	Restauration église Saint-Martin Phase 2	72 000€	Travaux en cours en 2021
Les Mujouls	Rénovation du gîte d'Adom-Phase 2	56 940€	Nouveau projet confié à la CAPG en 2021
Les Mujouls	Rénovation du bâtiment de la mairie	76 656€	Nouveau projet confié à la CAPG en 2021
Briançonnet	Rénovation de l'auberge du Chanan	1 324 641€	Travaux en cours en 2021
Le Mas	Interconnexion des UDI	255 546€	Travaux réceptionnés en 2021
Escragnoles	Réhabilitation de la salle polyvalente	341 700€	Travaux réceptionnés en 2021
Régie des parkings Grasse	Parking Notre-Dame des Fleurs	132 000€	Études en standby – du fait du déménagement de la gare routière en 2022

Assistance aux communes

Auribeau/Siagne	Extension et surélévation du groupe scolaire du Bayle	Fin de chantier difficile – appui auprès de la commune
-----------------	---	--





L'EAU & L'ASSAINISSEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2020 et suite au transfert de la compétence "eau et assainissement", l'Agglomération du Pays de Grasse intervient sur plusieurs aspects du cycle de l'eau : le prélèvement, la distribution d'eau potable, la collecte, le transport et le traitement des eaux usées, la gestion des eaux pluviales.

Dans ce domaine, les enjeux sont majeurs en matière de préservation des milieux aquatiques et de qualité de l'eau.

Ce transfert, très complexe, a mobilisé d'importantes ressources humaines de la CAPG et de ses partenaires : Communes, Agence de l'eau, syndicats de l'eau, Direction générale des finances publiques, etc.

**L'EAU, UNE
RESSOURCE
ESSENTIELLE**



L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT



Une bonne gestion de l'eau, « patrimoine commun de l'humanité », doit garantir l'accès à l'eau potable à tous et assurer le maintien de la bonne qualité des eaux de surface ou souterraines.

La CAPG s'efforce, jour après jour, d'offrir le meilleur service à ses usagers, en restant à l'écoute des besoins de chacun et en y apportant la réponse adaptée, en termes d'accompagnement, de travaux ou de projets de grands équipements pour le rendre toujours plus efficace et moderne.

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Les chiffres de l'année

→1 680 000 € TTC de travaux d'assainissement collectif ;

→430 000 € TTC eau potable ;

→406 000 € TTC de travaux en eaux pluviales ;

→270 000 € TTC de recettes supplémentaires en assainissement grâce à la PFAC (Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif).

La mise en place d'un suivi en interne des dossiers de demande de subvention a permis d'engranger de la part de l'agence de l'eau :

*55 000 € en assainissement ;

*96 000 € en eau potable ;

*6 000 € en eaux pluviales.

→392 contrôles SPANC, y compris droit des sols, pour une recette de 45 000 € permettant l'équilibre budgétaire de la régie.

→482 avis droit des sols (hors SPANC).

→Plus de 300 demandes sur la plateforme de suivi de SUEZ.

→180 réponses aux courriers de notaires suite à des demandes de conformité pour acte de vente.

L'année 2021 a été marquée par

→L'inauguration, au mois de mai, de l'unité de désinfection par Ultraviolets de l'eau du Foulon, qui permet de garantir une eau potable à la qualité irréprochable. Le système de désinfection de l'eau aux ultraviolets est le système le plus efficace pour assurer une eau potable.

Ce système consiste à faire circuler l'eau à l'intérieur d'un réacteur en acier inoxydable dans lequel se trouvent des lampes UV, le rayonnement ultraviolet détruisant tous les micro-organismes parasites pathogènes.

→Le lancement d'un projet sur 3 stations d'épuration de la ville de Grasse.

En effet, conséquence de l'évolution croissante de la population sur le secteur, la station d'épuration de Plascassier, datant de 1998 doit voir sa capacité quasiment doublée afin d'accepter tous les effluents bruts, de garantir un niveau de traitement suffisant et de respecter la qualité des eaux rejetées vers la Brague.

En parallèle, la station de la Marigarde doit être abandonnée et ses effluents renvoyés directement à la station de la Paoute. Les capacités de prétraitement et de relevage de la station d'épuration de la Paoute devront au préalable être renforcées.

→Les travaux de sécurisation de la distribution de l'eau potable sur le réservoir de Courade, basé au Nord de la commune, alimentant notamment le centre historique de Grasse. Il est approvisionné par une seule canalisation en provenance de la ressource du Foulon, ce qui peut générer des problèmes d'approvisionnement auprès d'environ 10 000 personnes en cas de casse, travaux ou autre difficulté.

→Le nettoyage complet des 10 bassins de rétention que compte la ville de Grasse afin d'assurer le bon écoulement des eaux pluviales et la création d'un nouveau bassin le long du chemin de Sainte-Marguerite, d'une capacité de stockage de 750 m³.

Les chantiers emblématiques sur le réseau en 2021

Sur Grasse :

→le renouvellement des réseaux du boulevard Kennedy, travaux réalisés en 4 mois. Investissement de 400 000 € pour les eaux usées et 108 000 € pour l'eau potable suivi de l'extension du réseau d'eaux usées boulevard Rothschild pour un montant de 70 000 €.

→le renouvellement du réseau eau

potable au niveau

du giratoire de la halte pour un montant de 160 000 €.

Pour faciliter la circulation des usagers, les travaux se

sont déroulés de nuit pendant 2 mois.

→Le renouvellement du réseau d'eaux usées boulevard

Pasteur pour un montant de 180 000 €.

Sur Auribeau-sur-Siagne :

→le renouvellement du réseau d'eaux usées chemin du Lac ainsi que le remplacement de plusieurs tampons dans le centre du village.

Les travaux ont été réalisés sur 3 mois pour un montant de 43 000 €.

En date du 15 septembre 2021, le Plan de la Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) du bassin versant du Loup a été adopté. Il permet d'engager des actions pour le retour à l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des usages, et ainsi contribuer à l'atteinte du bon état des eaux.





Conception : Service communication CAPG - Photos ©CAPG - Adobestock/Isabelle Fabre - Impression Art et Sens 2022

Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

57, avenue Pierre Séward - 06130 Grasse



WWW.PAYSDEGRASSE.FR